

Chute des cours du pétrole
SUBVENTIONS :
L'ÉTAT REVOIT SA COPIE P.3

Publicité



ACTUALITÉ VUE P.6 à 17
AUTREMENT

**QUAND
 LES BÉTON-VILLES
 ENVAHISSENT
 L'ALGÉRIE**

AMIRA TSAKI



**COMMUNES
 À PROMOUVOIR,
 UNE FUGITIVE VISION
 PROSPECTIVE**

FAROUK ZAHI

**ENTRE VERBIAGE
 ET DÉMISSION;
 L'ÉCOLE
 EN QUESTION**

ABDELKADER KHELIL



Le Quotidien
 Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

**FALLAIT-IL DISSOUDRE
 LA GARDE COMMUNALE ?**

CHERIF ALI



**UNE DEMANDE
 D'AUDIENCE
 AU PRÉSIDENT
 DE LA RÉPUBLIQUE :
 UN CRIME D'ÉTAT
 OU UN ACTE
 D'OPPOSITION
 POLITIQUE OUVERT
 ET DÉCLARÉ ?**

MOURAD BENACHENHOU



**UNE ACTUALITÉ
 DANS L'IMPASSE**

ABDELKADER REGUIG

LA VIE DEVANT NOUS

BOUCHAN HADJ-CHIKH

MYTHES ET RÉALITÉS

B. AHCENE-DJABALLAH

**APRÈS
 L'ATTENTAT**

AKRAM BELKAÏD

**13 NOVEMBRE,
 13 JOURS APRÈS**

PIERRE MORVILLE

**LES APRÈS-ATTENTATS
 PARISIENS : PATRIOT
 ACT OU SIMPLE ÉTAT
 D'URGENCE**

ABDELHAMID BOUGHADA



**LA MAUVAISE
 GOUVERNANCE
 ÉRIGÉE
 AU NIVEAU
 DE L'ART**

ABED CHAREF



**SUITE,
 MANIPULATION...**

MIMI MASSIVA

Charte de l'éthique L'optimisme de Benghebrit



Yazid Alilat

Huit syndicats sur les dix qui animent le paysage syndical du secteur de l'Education nationale devront signer dimanche prochain la fameuse Charte de l'éthique et de déontologie, chère à la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui a fait de la guerre aux «grèves» cycliques son cheval de bataille. Après plusieurs mois de discussions, de rencontres, et de volte-face, la ministre a annoncé, hier, à la radio nationale que son projet de Charte de l'éthique et de déontologie, décrié aux débuts des discussions avec les syndicats, sera signé dimanche par huit syndicats sur 10. Le Cnapeste dont le Conseil national a discuté du «principe» de la charte et non de son contenu, avait annoncé cette semaine avoir décidé de ne pas signer (la charte), car la priorité pour lui est la prise en charge par le ministère des revendications des enseignants et l'ouverture de négociations au niveau local et national. «Cela est suffisant pour dispenser les parties de s'engager sur un document ou un contrat sur la question».

Le Conseil des lycées d'Alger (CLA) a également annoncé sa décision de ne pas signer le document. Le 19 octobre dernier, «nous avons signé avec neuf syndicats sur une déclaration commune, qui définit un objectif, celui d'aller vers la stabilité et l'école de la qualité», a indiqué la ministre pour qui la stabilité de l'école algérienne «a besoin de certaines conditions». Sur cette Charte de l'éthique et de déontologie, Benghebrit souligne notamment qu'«on a laissé aux syndicats un temps de réflexion et de discussions pour enrichissement», avant de préciser que «nous allons signer maintenant avec huit syndicats», car «l'objectif est de garantir un climat scolaire apaisé et une école de la qualité». Pour la ministre, le secteur de l'Education «est un service public qui a besoin d'une responsabilité sociale, avec des lois et des droits, et a besoin d'un nouveau consensus. Tous les clignotants sont au vert, dit-elle, même si sur le terrain, personne n'est satisfait du produit final». Même si tous les syndicats ne vont pas signer le document dimanche prochain, Benghebrit a assuré que «nous sommes ouverts et notre objectif est d'aller vers une nouvelle dynamique. Ceux qui ne signent pas aujourd'hui pourront signer après».

Car la ministre de l'Education nationale a indiqué que pour elle, la priorité reste la prise en charge de «l'élève». «Il y a juste la manière à prendre pour améliorer la situation du secteur, avec la satisfaction des reven-

dications des travailleurs. Il faut qu'on se mette d'accord sur un consensus minimum, celui de la prise en charge de l'élève», souligne-t-elle avant de faire remarquer que «la signature de cette charte ne prive aucun syndicat d'aller vers la grève, car la grève est un droit constitutionnel». Pour autant, elle tempère en estimant qu'avant d'aller à cette extrémité, «il y a cependant des solutions pour ne pas aller vers la grève et répondre aux revendications des travailleurs, car on a vu qu'il était très facile de fermer les écoles avec ces grèves». Une situation qui a créé «un climat scolaire malsain. Il est donc de notre devoir de protéger le droit de l'élève à l'éducation». La Charte de l'éthique et de déontologie fonctionne selon les lois qui régissent le pays et à l'échelle internationale, «en particulier pour les droits de l'enfant à l'éducation. Il faut que le secteur se réapproprie l'intégrité et la probité, qui font ses qualités», estime la ministre de l'Education nationale. Elle a par ailleurs souligné que chaque année, cette charte fera l'objet d'une évaluation de son application et «voir ce qu'on peut garder et développer, et ce qu'on peut supprimer». Un des principaux volets de ce document souligne que les partenaires sociaux «doivent œuvrer à faire prévaloir le recours au dialogue et à éviter, autant que possible, le recours à des formes d'action pouvant influencer négativement sur la scolarité des élèves et les perturber psychologiquement». Ce qui est évidemment un appel à bannir le recours à la grève en cas de conflit entre syndicats et tutelle. Pour autant, le même document souligne que «la charte ne constitue en aucun cas une entrave au droit de grève des travailleurs de l'éducation, qui relève du droit constitutionnel. Elle renforce une posture selon laquelle l'éducation ne peut être qu'une œuvre commune, collective et collégiale». Le document prône en fait «une démarche consensuelle dans le renforcement de l'application de la réforme», comme il place comme objectif l'émergence d'une «école de qualité, défi principal du système éducatif», car «le niveau général de l'éducation a besoin d'être rehaussé de toute urgence», et pour cela, Benghebrit mise sur «l'adhésion libre et consciente, rationnelle et raisonnée» de tous les acteurs de l'école. C'est le 19 octobre dernier que le ministère de l'Education nationale et les représentants de neuf syndicats avaient signé la déclaration d'intention de la Charte d'éthique et de stabilité du système éducatif. Dimanche, il n'y aura, selon les déclarations de la ministre, que huit syndicats autour de la table pour signer «la paix des braves».

Raffinerie de Skikda Vers une autonomie totale en matière d'énergie électrique

A. Boudrouma

La brusque chute de tension à l'origine de l'arrêt des unités de la raffinerie de Skikda vient rappeler l'extrême dépendance de ce complexe vis-à-vis de Sonelgaz. La moindre coupure de courant se répercute directement sur la production puisque, selon les affirmations d'un cadre supérieur de Sonatrach, les besoins en électricité de la raffinerie sont actuellement couverts à 60% par Sonelgaz, une dépendance dont veut se départir la raffinerie dont les responsables ont décidé de lancer incessamment la réalisation de ses propres installations à même de lui assurer une autonomie totale en matière d'énergie électrique. Le projet ne devrait voir le jour cependant que dans 14 mois, a

soutenu la même source, qui a tenu à souligner que «les turbo-alternateurs mis en cause n'ont aucun lien direct avec l'incident d'avant-hier et l'intervention effectuée pour leur remise en service, à l'époque, a été décidée par l'ancienne Direction qui était guidée par le seul souci de réparer en urgence des installations défectueuses pour le bien de la raffinerie loin de toute autre considération. D'ailleurs, le code des marchés prévoit ce genre d'opérations et SAM-SUNG est toujours là de toutes façons». Le même cadre de Sonatrach a en outre précisé qu'il faut se rendre à l'évidence que la gestion d'une raffinerie aussi importante que celle de Skikda n'est pas une mince affaire puisqu'en l'espace de quelques années, son développement l'a trans-

formée en véritable ville puisqu'elle est passée de 22 à 42 unités. Le défi qui se pose actuellement est celui de la relève, des cadres sont partis à la retraite d'un seul coup, il s'agit d'une génération qui a fait son temps. Pour cela, des jeunes techniciens poursuivent leur formation sur les installations de la raffinerie et à l'IAP et devraient combler le déficit en ressources humaines pour assurer une relève efficace dans peu de temps», conclut la même source. Au sujet des arrêts techniques des raffineries, ils sont décidés selon «un programme préalablement arrêté et sont dictés par le souci de maintenance des installations. Les équipements dont le fonctionnement est arrivé à terme devraient être remplacés comme cela se fait dans toutes les raffineries du monde.»

Ils s'adressent à Sellaal Les cadres de Saïdal dénoncent le limogeage du DG

Mohamed Mehdi

Les cadres du Groupe Saïdal ont adressé, hier après-midi, une lettre au Premier ministre, Abdelmalek Sellaal, dans laquelle ils dénoncent le limogeage de leur DG, Derkaoui Boumediene. «Nous, cadres du Groupe industriel pharmaceutique Saïdal, avons appris en date du 24 novembre 2015, avec beaucoup de stupeur et d'étonnement le changement opéré à la tête de l'Entreprise», lit-on dans le document adressé au Premier ministre. Les cadres du Groupe Saïdal affirment porter leur «mention de soutien» à M. Derkaoui «qui n'a ménagé aucun effort pour hisser l'entreprise au rang d'opérateur économique incon-

tournable sur le marché national du médicament». «Monsieur Derkaoui Boumediene, irréprochable pour son intégrité morale, a exercé à diverses hautes fonctions dans la gestion des entreprises publiques en obtenant des résultats élogieux», ajoutent les rédacteurs de la motion de soutien. Ils rappellent que depuis qu'il est à la tête du Groupe industriel Saïdal (avril 2010), «plusieurs chantiers ont été ouverts, notamment, la mise en œuvre du plan de développement qui connaît un avancement appréciable et l'instauration de la nouvelle organisation du Groupe». Les cadres du Groupe pharmaceutique public estiment cette décision de «mettre un terme à l'exercice des fonctions de M. Derkaoui» profite à des lob-

bies «étrangers» du secteur du médicament. «Nous cadres de l'entreprise pensons que cette décision ne peut arranger que certains cercles ayant déjà main mise sur le marché des médicaments, cercles liés à des partenaires étrangers (laboratoires pharmaceutiques internationaux) pour accaparer le marché de certains produits stratégiques». «Il est clair, aujourd'hui, qu'à travers cette décision, l'élan pris par le Groupe Saïdal sera de fait freiné et risque de perturber l'entreprise», ajoutent-ils. Tout en réitérant leur «soutien total et inconditionnel» au DG limogé, les cadres du Groupe Saïdal demandent à Abdelmalek Sellaal «d'intervenir, énergiquement, pour le maintenir (M. Derkaoui) à son poste».

ANALYSE

Kharroubi Habib

En Syrie, le président turc Recip Tayyip Erdogan s'est fixé deux buts à atteindre qui sont à ses yeux vitaux pour l'intégrité et la sécurité nationale de son pays: la chute du régime de Bachar El Assad et la neutralisation des indépendantistes kurdes turcs et syriens. Pour y parvenir, il n'a eu aucun scrupule à nouer une alliance objective avec les organisations djihadoterroristes syriennes y compris Daech qui combattent et le régime syrien et les Kurdes. Toutes bénéficient de ce fait d'un soutien multiforme de la part des autorités turques qui va de la tolérance par elles de leur implantation dans la zone frontalière syro-turque jusqu'à leur approvisionnement en armement, en passant par la possibilité pour elles de faire passer par le territoire turc leurs recrues étrangères où elles peuvent également trouver preneurs contre finance du «butin» qu'elles font.

Quand la fin justifie les moyens

L'alliance a fonctionné au bénéfice des deux parties contractantes jusqu'à l'intervention militaire russe en Syrie aux côtés des forces loyalistes du régime qui a permis à celles-ci mais aussi aux combattants kurdes syriens de bousculer les bandes djihadoterroristes contraignant ainsi le président turc à dévoiler ouvertement la compromission de son pays avec les organisations dont elles dépendent. Son exigence de l'instauration d'une zone sécurisée et d'exclusion aérienne aux confins des frontières syro-turques en est l'aveu confondant. En la formulant, Erdogan ne cherchait rien moins que d'offrir à ces organisations terroristes un sanctuaire où tout en étant préservées de la contre-offensive combinée russo-syrienne, elles empêcheraient les combattants kurdes de prendre le con-

trôle de la région. N'ayant pas été suivi sur cette voie par la communauté internationale y compris par les alliés traditionnels de la Turquie, Erdogan n'a

pas pour autant renoncé à vouloir instaurer cette «zone sécurisée» quitte à l'imposer par le fait accompli. C'est probablement ce à quoi a visé l'incident militaire qui s'est produit mardi et a vu l'aviation turque abattre un appareil bombardier russe en mission de pilonnage de positions djihadoterroristes proches de la frontière syro-turque.

En autorisant l'aviation turque à agir de la sorte, Erdogan a dû se convaincre que cela allait dissuader les Russes de continuer à cibler ces positions qu'il a placées sous la protection de son pays. Il découvre au contraire que Moscou n'est nullement intimidée par la démonstration de «force» que se voulait être l'incident militaire qu'il a délibérément provoqué et surtout que cela ne lui vaut pas le franc et ferme soutien des alliés de la Turquie qui en la circonstance n'ont guère fait plus que l'inviter à faire preuve de retenue et modération.

A l'heure où la communauté internationale a décrété que la menace prioritaire pour elle dans la région et pour la paix dans le monde est celle que représentent les organisations terroristes que la Turquie soutient insidieusement, Erdogan se révèle être l'acteur politique qui fait fi de cette préoccupation et persiste à l'entretenir en refusant de rompre avec sa politique de soutien à ces organisations. Dès lors, l'on voit mal comment s'y prendra François Hollande pour plaider la cause turque auprès de Vladimir Poutine qui est parfaitement renseigné des «services» qu'Ankara rend à ces organisations terroristes que son armée combat en Syrie.

Tirage du N° 6388
119.979 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran: Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger: Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine: S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail: infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.92.12.11
Fax: 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Chute des cours du pétrole Subventions : l'Etat revoit sa copie



M. Aziza

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a affirmé, hier, au Parlement qu'il ne faut plus compter sur les hydrocarbures. Il a tenté, à travers ses réponses aux parlementaires sur le projet de la loi de finances 2016, de préparer l'opinion publique à des lendemains difficiles. En plus des augmentations des prix des carburants et de l'électricité, il a annoncé la révision de la politique des subventions et ce, d'ici un à deux ans. Il a affirmé qu'on a, déjà, commencé à réfléchir, pour aller vers «le ciblage des subventions» après un ou deux ans. Ceci se fera selon l'argentier du pays «graduellement» tout en protégeant les couches les plus défavorisées et les démunis. Il a précisé, dans ce sens, que certains départements ont déjà commencé à élaborer «des cartes des démunis», et ce, pour passer de la subvention généralisée à la subvention ciblée. Mais, réitère-t-il, ce sera appliqué graduellement. Il va plus loin en annonçant qu'on arrivera par la suite, à octroyer «une deuxième rémunération, un deuxième salaire aux travailleurs démunis, au lieu d'une subvention générale!». Une pratique déjà adoptée par certains pays. Le ministre veut rassurer l'opinion publique et les parlementaires qui ont, vivement, critiqué son projet et ont rejeté certains articles, en affirmant que le projet de la loi de finances 2016, vise à sauvegarder prioritairement les grands équilibres, car on ne peut plus compter sur le pétrole. Il faut se préparer pour éviter à l'Algérie de sombrer dans une crise financière aiguë. «Nous avons déjà perdu plus de 50 % de nos ressources financières». Et de rappeler qu'il n'y a pas un pays dans le monde qui consacre 19 milliards de dollars à la protection sociale, au moment où les prix du pétrole sont au plus bas. Le ministre a indiqué que même les augmentations des prix du carburant et de l'électricité seront appliquées, à travers une politique de ciblage. «On compte rembourser les agriculteurs sur les prix du gasoil». Et de préciser que plus de 9 millions de familles ne seront pas touchées d'une façon directe par les augmentations des prix de l'électricité. Il a affirmé que «nous avons des experts et une diaspora scientifique, qui à travers le Conseil national économique et so-

cial (CNES), contribuent, avec des réflexions, à trouver des changements aux mécanismes de financement et la gestion de l'économie nationale. Le ministre des Finances a, également, précisé que, contrairement, à ce qu'a été dit, sur la règle 51/49, régissant les investissements, la loi de Finances 2016 l'a maintenue et elle a même élargi cette règle à d'autres secteurs tels que les services et l'importation.

Benkhalfa a, également, défendu la privatisation. «L'Algérie ne vit pas seule, nous avons une économie émergente. En 2015, il n'est pas normal qu'on exige, encore, que le capital d'une société publique soit détenu à 100% par l'Etat», a-t-il souligné. Le ministre des Finances a écarté, pour le moment, le recours à l'endettement extérieur en précisant que les «pertes en termes de ressources financières enregistrées par l'Algérie, en 2015, suite à la baisse des cours du pétrole ont été compensées par l'épargne des entreprises publiques et privées». Il a précisé que le gouvernement et son département vont poursuivre cette politique en récupérant les pertes par des financements locaux. Il a précisé que «les banques, aujourd'hui, travaillent avec les produits alternatifs, sans intérêts, à partir de 2016» autrement dit, le recours à la finance islamique sera effectif, à partir de 2016.

«DÉGAGEZ MONSIEUR LE MINISTRE»

Pas du tout convaincus, les députés de l'opposition, notamment ceux du PT, ont carrément demandé le départ du ministre des Finances. Ils se sont levés, avant que le ministre termine son discours, pour lui demander de partir. «Dégagez Monsieur le ministre, les Algériens et les démunis ne sont pas des indigènes». Les parlementaires mécontents ont affirmé que le ministre n'a pas répondu aux questions, mais il a fait un cour magistral, il parle toujours au nom d'experts et non pas en sa qualité de ministre. Les députés disent «refuser l'octroi de cartes de démunis aux citoyens algériens et l'octroi des facilités aux prédateurs et aux requins». Et de s'interroger sur quelles bases on va différencier entre les démunis et la classe moyenne, puisque aujourd'hui, la classe moyenne souffre déjà de la dégringolade de leur pouvoir d'achat.

Sociétés étrangères Les bureaux de liaison interdits des activités commerciales

Les bureaux de liaison non commerciaux des sociétés étrangères activant en Algérie seront soumis prochainement à de nouvelles dispositions dont leur interdiction de l'exercice d'activités commerciales, a confié à l'APS un haut responsable au ministère du Commerce. Ces nouvelles mesures, qui font l'objet d'un nouvel arrêté signé récemment par le ministre du Commerce et appliqué dès sa publication au Journal officiel, viennent pallier le vide juridique en instituant un ancrage légal pour l'enregistrement de ces bureaux de liaison. En effet, le principe universel de cette catégorie d'entités est de réaliser des activités exclusivement non commerciales telles que la prospection et les prises de contact pour le compte d'une entreprise étrangère. Or, il est constaté qu'une grande partie de ces bureaux en activité en Algérie s'adonnent à des activités commerciales dont même l'importation des produits fabriqués par les sociétés étrangères qu'ils représentent. Il est dénombré 335 bureaux de liaison implantés dans le pays avec cette particularité que la plupart d'entre eux se sont installés en 2009, et ce juste après la mise en place de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie. Ce constat a amené le ministère du Commerce à redouter que la prolifération de ces bureaux ne cache une volonté de contourner cette règle des 51/49% puisque, légalement, elles n'ont pas le statut de sociétés et peuvent, ainsi, importer tout en échappant à cette règle, sachant que les précédents textes ne leur interdisent pas explicitement les activités commerciales. «Nous avons constaté que certains bureaux, ayant des agréments de bureaux de liaison pour le compte de grandes entreprises internationales relevant

du secteur pharmaceutique, de l'énergie ou des travaux publics, font du commerce», relève le directeur de la réglementation et des affaires juridiques auprès du ministère du Commerce, El Hadi Bakir. «C'est à partir de ces infractions constatées qu'il y a eu nécessité pour le ministère du Commerce d'initier un texte réglementaire qui définit les conditions et les modalités d'ouverture et de fonctionnement des bureaux de liaison», souligne-t-il. «Nous leur permettons de s'installer en Algérie mais la loi régissant l'investissement étranger en Algérie ne doit absolument pas être contournée», avise le même responsable. En fait, l'objectif de ce texte est non seulement d'assainir cette activité mais aussi de permettre aux entreprises étrangères qui sont représentées par ces bureaux de liaison de s'orienter, à terme, vers un investissement direct en Algérie.

CE QUE PRÉVOIT LE NOUVEAU TEXTE

Composé de 15 articles, le nouvel arrêté ministériel considère que ces bureaux sont des «structures temporaires de représentation» qui sont chargées de «prospector le marché, d'établir des contacts, de recueillir des informations, de faire la promotion des produits... au profit de sociétés commerciales étrangères». Il précise clairement dans son article 4 que les bureaux de liaison «ne jouissent pas de la personnalité morale et ne peuvent exercer des activités économiques». L'ouverture d'une telle structure est soumise à un agrément du ministère du Commerce pour une période de deux ans renouvelable. En outre, en cas d'acceptation de la demande d'agrément, le bureau de liaison doit payer un droit d'enregistrement

de 1,5 million de DA (contre 100.000 DA auparavant), déposer un cautionnement de 30.000 dollars auprès d'une banque primaire (contre 20.000 dollars auparavant) et ouvrir un compte étranger en dinars algériens convertibles (Cedac) auprès de la même banque avec un versement d'un montant en devises correspondant à un minimum de 5.000 dollars. Aussi, le représentant légal de la société commerciale étrangère doit-il présenter un engagement portant «le respect des lois et règlements en vigueur en Algérie, notamment à ne pas exercer des activités économiques directes ou indirectes» en Algérie, note l'arrêté. Dans son article 9, le nouveau texte stipule que «l'exercice d'activités commerciales par le bureau de liaison au nom et pour le compte de la société commerciale étrangère est strictement interdit». Et ajoute: «L'exercice d'une activité commerciale entraîne le retrait de l'agrément sans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur». Par ailleurs, l'arrêté précise les catégories qui ne peuvent prétendre à l'ouverture d'un bureau de liaison. Il s'agit des personnes physiques, des agences, succursales, représentations commerciales ou tout autre établissement relevant d'une société installée à l'étranger. Sont exclus également les sociétés exerçant dans les activités de consulting, les déclarants en douanes ainsi que les personnes morales exerçant des activités non soumises à l'immatriculation au registre du commerce. Selon M. Bakir, dès la publication de cet arrêté au Journal officiel, le ministère du Commerce lancera une enquête sur l'ensemble des agréments délivrés aux bureaux en activité afin de vérifier leur mise en conformité aux nouvelles dispositions.



Kamel Daoud

Algérie : la paix (relative) de l'Immobilier

C'est aujourd'hui l'aubaine : l'isolationnisme économique algérien lui a valu d'être préservé des effets dominos des crashes financiers du reste du monde. Et le régime nous a bien vendu son ankylose comme vertu visionnaire. L'exception algérienne lui a valu d'enjambrer le printemps «arabe» et le régime a vendu cela au reste du monde comme effet de nos anticipations et avant-gardisme dans les révolutions. Aujourd'hui, il s'agit de sécurité : dans le vacarme des morts, l'Algérie ressemble à une île de quiétude : presque pas d'attentats, ni de Daech sauf sur les plages et dans les têtes, pas de menaces sauf lointaines, aux frontières. Cela va faire l'essentiel de la propagande à venir. Les courtisans crient déjà : «Nous avons vu juste et Bouteflika a sauvé le pays». En l'immobilisant. Du point de vue technique, le pays est bien sur «safe» : sa maîtrise des groupes terroristes est parfois réelle, parfois due à la bénédiction des ancêtres. Son discours sur le traitement du mal du siècle est bon et son savoir-faire contre le savoir-tuer de ces groupes est sous-traité comme une bonne expérience antiterroriste dans le monde.

Vertu des ancêtres, expérience des hommes, abnégation des inconnus et traumatisme de survivants nous valent aujourd'hui ce curieux statut de pays épargné, pour le moment. Comme si tué, on ne peut plus nous assassiner. Et cela éclaire le reste du monde étrangement pour nous : c'est l'univers entier qui vit la décennie noire algé-

rienne, a commenté un internaute. Avec le même protocole : attentats massifs, coup d'Etat thérapeutique, division des élites entre réconciliateurs et éradicateurs, promotion des «Services» comme seule solution, vertu du «tout-sécuritaire» et démocratisation en mode rusée pour contourner les règles au nom de la sécurité. Une vengeance sur le sort, mais une vengeance triste, pour nous.

La solution algérienne est-elle la bonne ? Selon les uns oui : il fallait «réconcilier» pour assécher les maquis et stopper la guerre. Mais puis-je la «Réconciliation» n'a pas été accompagnée par une révolution dans la culture et les écoles, on est retombés dans une république islamique horizontale et un deal scandaleux entre émirs et apparatchiks. Cela nous vaut une paix, mais une paix par défaut, due à un corps qui ne bouge pas. Un deal entre la stagnation et l'au-delà. Cela reste fragile, amusant, fascinant du point de vue de l'angoisse mondialisée face au djihadisme, abyssale du point de vue de la philosophie : nous avons vaincu le terrorisme mais en faisant le mort et l'aveugle.

Etrange bénédiction : nous avons vaincu la crise mondiale parce que nous sommes une île; nous avons vaincu le terrorisme parce que nous sommes tous morts; nous avons vaincu la peur parce qu'on a plus rien à faire d'autre; nous avons vaincu le Fis parce qu'on s'y est dissous au lieu de le dissoudre; nous avons vaincu le temps en le faisant tourner en rond. L'Algérie est une île très possible.

Crédit mutuel rural L'UNPA veut être «l'ordonnateur» principal de la nouvelle banque

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a demandé au gouvernement d'être «l'ordonnateur» principal de la nouvelle banque en voie de création qui sera chargée d'octroyer «le crédit mutuel rural» aux petits agriculteurs.



Ghania Oukazi

C'est aujourd'hui que le Premier ministre se déplacera à Aïn Defla pour célébrer le 41^{ème} anniversaire de la création de l'UNPA. «L'Etat a demandé aux responsables locaux de convoquer 40 personnes par wilaya pour marquer cet événement», nous disent des responsables du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. C'est, faut-il le signaler, la naissance d'une union qui a été mise en place pour les besoins de la révolution agraire en ces temps de libéralisation de l'économie. Il sera en effet question pour Abdelmalek Sellal, selon certains spécialistes du secteur, «d'affirmer le caractère libéral de l'agriculture et la libéralisation du secteur dans son ensemble.» Le fait n'est pas nouveau. «99% de la production agricole est privée, 80% de sa transformation se fait par les privés et 100% est commercialisée par le privé», affirment les responsables. Il est évident qu'à Aïn Defla, le 1^{er} ministre rappellera les dernières décisions prises pour le soutien financier de la filière lait. Mais «Sellal annoncera surtout la mise en place d'une banque pour les petits agriculteurs.» C'est un établissement financier en remplacement de celui qui a été géré par les soins de la CNMA dans les années 2000 mais qui a été gelé en 2008 après que sa gestion ait été éclaboussée par des scandales de détournements, de malversations et de corruption.

LE RAPPEL DES MALVERSATIONS ET DES DÉTOURNEMENTS

On rappelle que la CNMA a été autorisée en 2000 pour accorder des crédits aux petits agriculteurs. «C'était un établissement financier qui ne devait pas recevoir de dépôts mais accorder des crédits mutuels remboursables sans procédures précises», nous expliquent des banquiers. Le gouvernement veut ainsi, selon nos sources, copier ce qui existe déjà ailleurs sous forme de microcrédits (Inde, Espagne, Canada...) et dont la gestion «mutuelle» revient aux agriculteurs. «Mais ailleurs, l'organisation de base existe avec la moralité qui va avec et les moyens de pressions qu'il lui faut», nous explique-t-on. «Chez nous, c'est l'UNPA qui demande à être l'ordonnateur principal de la nouvelle banque», affirment nos interlocuteurs. L'UNPA de

Abdelkader Allouï veut, selon eux, que le crédit soit octroyé sur la base d'une simple présentation du titre de concession qui garantit l'exploitation de la terre durant une période de 40 ans renouvelables. L'Etat prévoit d'ailleurs de prendre des mesures pour faciliter l'acquisition des terres du sud du pays avec en arrière-pensée de permettre l'émergence d'industries agro-alimentaires. «Ce qui se fait depuis quelques années», est-il noté.

LE CRÉDIT MUTUEL RURAL, «UN DOUBLANT»

On interroge alors sur les moyens de capitalisation de la nouvelle banque «des petits agriculteurs» dans une conjoncture où l'Etat doit compter ses sous. A moins, disent des banquiers que «c'est la CNMA qui doit le faire en puisant dans sa caisse d'assurances (personnes et dommages).» Mais là aussi, des conditions s'imposent selon eux. «Une banque peut donner des crédits quand elle a sous la main 10 milliards de dinars et plus mais la CNMA-assurances doit avoir à peine 4 ou 5 milliards, c'est peu pour assurer la capitalisation de la nouvelle banque», soutiennent-ils. Le crédit mutuel rural n'a non plus rien d'une nouveauté. C'est un crédit sans intérêts au profit de l'ensemble des agriculteurs qui a été instauré par Rachid Benaïssa alors ministre du secteur et qu'il a appelé Erfig. C'est un crédit de campagne qui permet aux agriculteurs qui n'ont pas de trésorerie d'acheter les intrants. Il y a aussi le crédit Ettahadi consacré lui, à l'investissement. «Le crédit mutuel rural est dans ce cas, un doublant, il ne fera pas plus de production que ceux précédents», disent les spécialistes.

En procédant à la création d'une nouvelle banque, le gouvernement a définitivement bloqué une dynamique de spécialisation et de modernisation qui a été initiée au profit de la BADR et qui devait être mise en œuvre à la fin des années 2000. Il semble que le gouvernement veut la reprendre pour en tirer un nouvel établissement bancaire, mais pour le fonctionnement duquel il n'a encore déterminé ni seuil de solvabilité ni garantie. «Le dossier a été ficelé en 2000 avec l'aide de la Banque mondiale et mis en œuvre durant toutes ces années au niveau de la BADR pour qu'elle se spécialise dans l'octroi de crédits sur la base d'hypothèque des conces-

sions, elle a un fond de garantie pour cela, des microcrédits pouvaient alors être donnés pour des agriculteurs qui existent professionnellement mais qui n'ont pas de garanties de solvabilité», expliquent les banquiers.

«EVITER DE TOMBER DANS LES TRAVERS DES ESPRITS RENTIERS»

La BADR n'a pas pu camper ce rôle en raison des scandales qui avaient éclaté au niveau de la CNMA à la fin des années 2000.

On note que «c'est le président de la République en personne qui avait ordonné la dissolution de cet établissement financier régi par la CNMA mais il n'a été que gelé en raison des problèmes des surprimes qui avaient bouleversé les banques du monde.»

Aujourd'hui, les conditions financières et bancaires ne sont pas réunies pour prétendre à la création d'un nouvel établissement pour le secteur agricole. C'est en tout cas ce que pensent nos interlocuteurs qui estiment qu'«il faut créer les conditions nécessaires pour ne pas tomber dans les travers des esprits rentiers.» Ils comptent d'ailleurs beaucoup sur «la Banque d'Algérie qui doit édicter des règles claires pour en donner l'autorisation.» On apprend que le ministre des Finances a déjà attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité d'établir clairement le niveau de solvabilité et d'amélioration de garanties de l'agriculteur avant de débloquer des crédits. Il faut surtout, soutiennent les professionnels, «réunir les conditions de gestion rationnelle et pragmatique d'un crédit mutuel rural par l'interprofession.» Ce qui signifie qu'il faut organiser la base à travers les organismes interprofessionnels déjà existants pour pouvoir rentabiliser toutes sortes de soutiens. En attendant, «l'UNPA veut accaparer la gestion du soutien parce qu'elle pense qu'il n'en est pas un si elle ne le commande pas», nous affirment des responsables du ministère. Nos sources s'accordent en tout cas à dire qu'aujourd'hui, Aïn Defla abritera «une bonne rencontre, notamment de représentants administratifs du secteur, pour le compte de Allouï ; la réunion avec le 1^{er} ministre permettra de ressusciter une organisation de masse dans une conjoncture de libéralisation de l'économie dont le seul garant doit être l'Etat de droit.»

Agriculture Du cercle vicieux au cercle vertueux

Le meilleur moyen de protéger les terres agricoles et de permettre une agriculture intensive, c'est d'investir dans un aménagement du territoire qui nous recentre sur des espaces nouveaux comme le Sud pour créer de grands mouvements d'idées, de personnes et de capitaux.

C'est un avis d'experts qui peinent à faire entendre leur voix par les politiques même dans cette conjoncture où la forte contraction de la rente pétrolière oblige pourtant à «réfléchir d'une manière pragmatique avant d'agir». Le débat organisé lundi dernier par le CNES a laissé son président conclure que «si on rate cette fenêtre, on va vers la dérive». «Le sauvetage du pays en entier doit impérativement passer par la diversification de son économie.» C'est celle-là la fenêtre dont parle Mohamed-Seghir Babes. L'agriculture et le tourisme sont appelés à faire résolument et intelligemment dans la persévérance pour enclencher une telle dynamique, recommandent les experts. C'est certes un choix nouveau du gouvernement mais qui n'a pas encore de feuille de route précise.

Le professeur Mohamed Bahloul n'en pense pas moins. «Il faut passer inévitablement par l'industrie, l'agriculture doit passer d'une production de subsistance à une production d'exportation», dit-il. Il note que l'agriculture algérienne est «une agriculture parcellaire alors que la culture du blé et du soja par exemple ont besoin de grandes exploitations». Bahloul estime que pour que le secteur se mette en marche, il faut lui assurer trois conditions. «Il faut régler définitivement le statut de la terre, la question du financement et permettre au paysan de se transformer en agriculteur, le tout doit être sous-tendu par des stratégies d'exportation.»

L'EXIGENCE D'UN MARCHÉ DE LA TERRE

La terre est, explique l'économiste, «la base de l'Etat, elle lui assure sa solidité». Il estime alors que «l'attachement à la terre est lié à un problème de gouvernance globale». Il faut donc «une vision et une visibilité qui rassurent les gens contre la rapacité et les égoïsmes, c'est une phase très délicate dans la transformation de l'économie nationale (de rente) en économie de marché».

Le professeur Bahloul est persuadé que rien ne pourra se faire dans l'agriculture sans un marché de la terre (foncier). «Il faut toujours aller taper à la porte du wali ou du maire pour prétendre à une parcelle de terre, ce qui n'est pas normal en économie de marché, il faut absolument créer ce marché», dit-il. Il s'appuie sur l'exemple de la Corée du Sud pour démontrer que la relance est possible. «Ce pays mouchoir a su rentabiliser beaucoup de terrains en construisant par exemple son plus grand aéroport sur la mer, chez nous, nous avons beaucoup de terrains accidentés mais qu'on ne pense jamais à exploiter, l'urbanisme doit s'en saisir pour permettre de construire sur les crêtes, les collines et les terrains à contraintes afin de laisser les terres plates à l'agriculture», explique-t-il.

«C'EST UN PROBLÈME DE GOUVERNANCE»

Pour lui, «c'est une question d'arbitrages, de choix publics, c'est un problème de gouvernance». C'est d'ailleurs à cet effet qu'il (re)convoque la nécessité «d'avoir un donneur d'ordre». Il est persuadé qu'«il y a des solutions, mais il faudrait quelqu'un qui détient le leadership». Il est devenu ainsi im-

pératif de régler les problèmes institutionnels. «La Chine l'a fait quand elle a décidé de changer de cap, c'est ce qu'elle a appelé la grande manœuvre qu'elle a enclenchée de 1978 à 1981.» L'économiste estime que «ce n'est pas long, trois ans seulement ont suffi pour créer de nouvelles institutions et fonder l'économie de marché». Il indique que «nous avons devant nous des angles sur lesquels on peut rebondir sans contraintes financières étouffantes». Il rappelle d'ailleurs que «beaucoup d'idées sont avancées à cet effet, par le gouvernement et les experts». La rationalisation des ressources existantes et la bancarisation de fonds informels en sont les plus importantes mais, souligne Bahloul, «il faut instaurer la confiance nécessaire et qui dit confiance dit gouvernance, l'économie de marché, c'est une question de confiance». En haut de la feuille de route, il affirme que «la monnaie, c'est le point où se déclarent et convergent toutes les confiances». L'exigence est donc «un système institutionnel qui donne de la confiance aux opérateurs». C'est, dit-il, «dans ces phases que les Nations interpellent les politiques pour créer des institutions fortes et performantes». C'est, selon lui, «ce qui permet d'optimiser l'adhésion à un projet national de reconstruction».

L'économiste affirme qu'«il faut savoir casser le cercle vicieux pour aller vers un cercle vertueux». C'est, explique-t-il, «toute une sociologie, toute une anthropologie». Il reprend l'exemple de l'agriculture pour noter que «l'augmentation de la production de cette année a été grâce à l'extension des terres et l'importance des pluies, il faut impérativement aller vers un surplus de travail hautement capitalistique, vers de gros financements».

UN NOUVEAU SNAT POUR UN RECENTRAGE DES TERRITOIRES

La clé de contact pour faire démarer une économie qui a toujours dépendu des puits (pétrole) et des pluies, se trouve chez l'Etat, selon Bahloul. «L'Etat doit être le donneur d'ordre, il doit être le maître d'œuvre, il doit passer de l'Etat gérant à l'Etat garant du droit à l'éducation, à la justice, à la santé, à la propriété», dit-il. Une fois les fondements de l'Etat de droit mis en place, l'Algérie devra et pourra, selon les experts, faire émerger son économie. «Il faut créer les conditions nécessaires au développement de l'agriculture en lui laissant les terres fertiles, il faut construire sur les crêtes, les montagnes, les collines, les plus belles villes du monde l'ont été à ces niveaux, il faut récupérer des espaces des eaux de mer, les pays du Golfe l'ont fait, en s'inspirant du modèle américain, on peut le faire», rassure l'expert.

L'investissement dans l'aménagement du territoire devient alors une exigence. «L'Etat doit viabiliser des terrains sur ces espaces, ceux qui ont de l'argent qui dort vont le sortir pour les acheter et réaliser leurs projets touristiques par exemple», suggère l'économiste. Il pense ainsi que «la bancarisation de l'argent informel c'est bien mais il y a d'autres bannières pour réinjecter les capitaux dormants».

L'idée de Amar Ghoul de réviser la loi portant SNAT (Schéma national de l'aménagement du territoire) devra venir, selon Bahloul, à ce propos «pour nous recentrer sur l'exploitation de ces espaces ignorés, pour agrandir nos centres urbains, sur l'immensité du Sud, en créant de grands mouvements d'idées, de personnes et de capitaux». **G. O.**

**Attaque contre la Garde présidentielle
La démocratie tunisienne
frappée en son cœur**

L'attaque, la première contre la garde présidentielle, en Tunisie, de ce mardi, à Tunis, s'inscrit dans l'agenda criminel des groupes terroristes.

Moncef Wafi

S'attaquant à l'élite de la soldatesque tunisienne, les terroristes ont visé, à travers cet attentat au cœur même de la capitale, un des symboles de la République. «C'est la République qui est visée», affirme Firas Guefrech, conseiller du Président Béji Caïd Essebsi, sur les réseaux sociaux. Pour le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui, «cibler la Garde présidentielle c'est cibler un des symboles de l'Etat, de la République en Tunisie», et de rappeler son rôle joué lors de la révolution tunisienne, «notamment le 14 janvier». En Tunisie, et depuis la montée en puissance de l'action armée des groupes terroristes, les forces de l'ordre sont, régulièrement, ciblées par les djihadistes. Une guérilla plutôt active du côté des monts Chaambi et Semmama, à l'ouest du pays, vers la frontière algérienne où, depuis 2012, les autorités traquent la cellule Oqba Ibn Nafaa, la franchise locale d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) qui a à son actif la mort de dizaines de policiers, gendarmes et militaires.

Dédié, dans un premier temps, à la sécurité du président, le rôle des unités de la Garde présidentielle a, depuis les attentats du Bar do et de Sousse, en mars et juin derniers, débordé sur le sécurita-

re pour se retrouver en première ligne dans la lutte anti-terroriste, suite à une décision de la présidence qui les a mis au service de l'Armée. Certains de ces membres assurant, aussi, la protection de personnalités menacées par les groupes armés. Lors de l'attaque par des djihadistes de l'ambassade américaine, à Tunis, en 2012, ce sont des membres de la Garde présidentielle qui étaient intervenus pour évacuer les diplomates. Réagissant à l'attentat de mardi, Béji Caïd Essebsi, qui a proclamé l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire tunisien pour une durée de 30 jours et un couvre-feu dans le Grand Tunis, a déclaré solennellement que «la terreur va changer de camp, du nôtre à celui des terroristes. Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes en guerre contre le terrorisme», paraphrasant l'ancien chef du gouvernement algérien Rédha Malek, au plus fort de l'offensive islamiste, en Algérie. Par ailleurs, cette attaque est la troisième que la Tunisie subit depuis un an. Pour Beligh Nabli, directeur de Recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et spécialiste de la Tunisie, ce dernier paye pour ses choix démocratiques. «Pour les djihadistes, elle est en voie de modélisation occidentale et défie leur islamisme rigoriste», analyse-t-il. Il met aussi,

en avant, la vulnérabilité de la Tunisie à travers sa position géostratégique avec l'infiltration de milices djihadistes de Libye et la présence, dans la région de Kasserine et des monts Chaambi, de salaf-jihadistes affiliés à 'Aqmi'. Frapper la Garde présidentielle, c'est d'abord «une manière de défier l'Etat en lui montrant qu'il peut être frappé en son cœur», estime-t-il. M. Beligh n'épargnera pas le travail des Services de renseignements qu'il juge défaillants jusqu'à l'attentat de Sousse. «Il y a eu ensuite une prise de conscience politique. Les services de renseignements ont été renforcés, certains hauts fonctionnaires jugés défaillants ont été démis de leurs fonctions et la présence policière a été renforcée, sur certaines portions du territoire».

Hier, Daech a revendiqué, dans un communiqué diffusé sur des comptes djihadistes, l'attentat. L'auteur de l'attaque est un Tunisien, identifié comme 'Abou Abdallah al-Tounissi' et muni d'une ceinture d'explosifs, qui s'est introduit dans le véhicule et «s'est fait exploser», selon ce texte. Douze agents de la Garde présidentielle ont été tués mardi, dans cet attentat. Quant aux conséquences directes, elles vont, certainement, impacter les investissements étrangers alors que le tourisme est déjà en chute libre.

Lutte antiterroriste

L'Algérie « met son expérience à la disposition des Tunisiens »

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a réaffirmé hier la disponibilité de l'Algérie à coopérer en matière de lutte antiterroriste et à mettre son expérience à la disposition des «frères Tunisiens», notamment après l'attentat terroriste qui a frappé mardi la capitale tuni-

sienne. M. Lamamra qui a réaffirmé la condamnation par l'Algérie de l'attentat terroriste qui a ciblé la garde présidentielle tunisienne, a indiqué que l'Algérie « mobilise ses capacités et met son expérience à la disposition des frères Tunisiens pour lutter ensemble contre le terrorisme ». Lors d'une conférence animée conjointement avec

son homologue palestinien, Ryad El-Maliki, M. Lamamra a souligné que l'Algérie « a su tirer les enseignements du passé ».

« Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la protection des missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger contre d'éventuelles menaces terroristes », a-t-il ajouté.

33 contrebandiers arrêtés

Trente trois contrebandiers ont été arrêtés mardi dans différentes régions du sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Djanet (4^e Région militaire) a arrêté le 24 novembre

2015 huit contrebandiers de différentes nationalités et saisi un véhicule tout-terrain, dix détecteurs de métaux, deux groupes électrogènes et des téléphones portables», précise le communiqué. «De même, des éléments de la Gendarmerie nationale d'Ouargla ont intercepté un contrebandier et un véhicule touristique chargé de 75.400 boîtes de différents médicaments», ajoute-t-on.

«Au niveau de la 6^e Région militaire, des détachements relevant des

secteurs opérationnels de Tamarassat, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté vingt-quatre contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi deux véhicules tout-terrain, une moto, cinq détecteurs de métaux et des téléphones portables», rapporte encore la même source. «Par ailleurs et à Tlemcen (2^e Région militaire), des éléments des gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande de 7.965 litres de carburants», constate par ailleurs le MDN.

Bouira

Tentative avortée d'enlèvement d'une écolière

Farid Haaddouche

Des individus, dont deux femmes, qui étaient à bord d'une voiture, ont essayé en vain de kidnapper, avant-hier, une fillette de 6 ans aux environs d'une école primaire située dans la commune de Rarouraoua, distante d'une tren-

taine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya Bouira, apprend-on auprès de témoins. L'écolière est sortie de son école et se dirigeait vers le domicile parental. Elle fut approchée par un inconnu qui a tenté de la forcer à embarquer dans la voiture où se trouvaient un autre homme et deux

femmes. La fille prise de frayeur commençait à lancer des cris en appelant à l'aide. Elle a été entendue par des citoyens de passage qui lui ont porté secours, obligeant ainsi les kidnappeurs à s'enfuir après avoir relâché la victime. Informés, les services de sécurité ont ouvert une enquête.

Imaginez !



**Par Joan A. Polaschik
Ambassadrice
des USA à Alger.**

Imaginez trois femmes dans n'importe quelle partie du monde. Ça pourrait être une amie, une célébrité, ou juste un membre de la famille. En moyenne, l'une de ces trois femmes sera victime de violence basée sur le genre au cours de sa vie. Mais cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons rien faire pour arrêter ça.

Les études ont démontré que la violence basée sur le genre est un phénomène omniprésent. Dans le monde, on estime qu'une femme sur trois sera agressée physiquement ou sexuellement dans sa vie, et une sur cinq subira un viol ou une tentative de viol. Cette violence ne touche pas seulement les femmes et les filles, mais elle menace des communautés entières, ralentit la croissance économique et nourrit des cycles de violence et de conflit. Une récente étude de la Banque mondiale a démontré que les violences à l'égard des femmes engendrent des coûts économiques colossaux, notamment ceux liés aux soins médicaux, à la perte de revenus pour les femmes, à la baisse de la productivité ainsi que les répercussions négatives à travers les générations.

Imaginez le coût pour une famille quand une femme ne peut pas aller travailler parce qu'elle est blessée, ou bien le coût économique lorsqu'une femme entrepreneur a été prise pour cible. Imaginez également le coût d'un enfant traumatisé, un enfant qui manque l'école ou qui saute des repas et manque des soins de base parce que sa mère n'est pas en mesure de prendre soin d'elle-même, et encore moins d'un enfant. Parce que la violence basée sur le genre se passe sur une si grande échelle, ces coûts s'accumulent.

La violence basée sur le genre prend de nombreuses formes, de la violence domestique, au viol et agression sexuelle, au mariage précoce et forcé. Mais chaque forme de violence est une marque d'infamie pour notre humanité collective, un obstacle à la paix et à la stabilité et devrait constituer un appel à l'action pour nous tous. La violence n'est pas inéluctable et chacun de nous peut faire quelque chose pour y mettre fin.

Les «16 jours d'activisme» sont une occasion d'agir pour tout un chacun. Le 25 novembre, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, marque le début des 16 jours d'activisme qui prennent fin le 10 décembre - le jour de la Journée internationale des droits de l'homme. Lancée par le Secrétaire général des Nations

unies Ban Ki-Moon, la campagne nécessite une action de tout le monde - hommes et femmes, garçons et filles, responsables gouvernementaux et dirigeants communautaires. Et à travers le monde entier, les gens agissent.

Ici en Algérie, des centaines d'hommes et de femmes se sont rassemblés au début du mois en solidarité avec Razika Cherif, tuée à cause de la violence basée sur le genre, quand un homme l'a écrasée avec sa voiture parce qu'elle est restée indifférente à son harcèlement. En se solidarisant avec Razika, les Algériens ont démontré qu'ils sont solidaires de toutes les victimes de cette violence. En tant qu'ambassadeur, je présente mes sincères condoléances à la famille de Razika et nous, à l'ambassade des États-Unis, sommes solidaires et soutenons toutes les victimes de tous les types de violence contre les femmes.

Pour finir, la violence basée sur le genre ne prendra fin que lorsque les femmes et les filles seront entièrement valorisées par la société et en mesure d'y participer pleinement. Les États-Unis se sont engagés à être une partie de l'effort mondial pour prévenir et riposter à la violence basée sur le genre. Nous plaçons pour des sociétés qui offrent des espaces sûrs et de la formation professionnelle pour les survivantes, et pour travailler à la mobilisation, des leaders religieux, des entreprises et de la communauté pour mettre fin aux différentes formes de violence basées sur le genre. Ici en Algérie, nous parrainons des échanges pour sensibiliser et aider les personnes à lutter contre la violence basée sur le genre. Nous abordons ces questions avec les décideurs politiques, notamment les législateurs, plaidant pour des politiques visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. Nous faisons la promotion du leadership des femmes, grâce à des subventions et des échanges qui forment et coachent les femmes afin d'accroître leur inclusion économique et leurs opportunités.

Aucun de nous ne peut agir par lui-même. Seule une action collective peut éliminer la violence contre les femmes. Je souhaite que nous puissions tous soutenir les survivantes en les écoutant et en croyant en elles. Éduquer les hommes et les garçons de façon à soutenir leurs sœurs, leurs filles et leurs mères et à se dresser contre la violence. Promouvoir l'autonomisation économique et le leadership politique des femmes. Je souhaite que nous puissions tous, selon les paroles de la Première Dame Michelle Obama, «penser aux besoins des femmes et des filles avec chaque programme que vous créez, avec chaque politique que vous consignez, avec chaque projet que vous entreprenez.»

Une demande d'audience au président de la République : un crime d'Etat ou un acte d'opposition politique ouvert et déclaré ?



Par Mourad Benachou

N i le choix des principes sur lesquelles la Constitution actuelle a été rédigée, ni son texte même, n'ont fait l'objet d'un débat ouvert à tous les citoyens intéressés, que ce soit dans le cadre d'une Assemblée constituante élue ou nommée, ou dans un cadre institutionnel fondé sur la séparation des pouvoirs et l'indépendance de ses membres.

Une conception du pouvoir politique établie unilatéralement

On peut, sans se prévaloir d'une opposition quelconque au système politique actuel, et même donner tout son appui à ce système, affirmer que le système constitutionnel actuel reflète une conception du pouvoir élaborée par un cercle étroit au sommet de la hiérarchie politique du pays, et qui a choisi de donner au pays une constitution de type présidentiel pur, où le chef de l'Etat exerce des pouvoirs tels qu'ils enlèvent toute influence aux mécanismes de contrepoids habituels dans tous les systèmes constitutionnels contemporains.

La révision constitutionnelle de Novembre 2008 est venue confirmer ce choix d'un Président fort, dominant sans partage la hiérarchie du pouvoir et donnant aux institutions politiques du pays une structure pyramidale parfaite. Le Président de la République règne et gouverne à la fois.

Un seul homme politique : le président de la République

Tous les hauts responsables entre lesquels sont réparties les charges qui couvrent le domaine de la gestion collective sont les subordonnés du Président et n'ont aucun poids politique autre que celui qu'il leur donne en les nommant aux postes qu'ils occupent. Le moindre de leurs actes, le moindre de leurs décisions, sont soumis, non à des choix politiques qui leurs sont propres, mais à des analyses, des orientations et des prises de position qui reflètent des orientations émanant exclusivement du chef de l'Etat, auxquelles ils doivent se référer sans y apporter quelque changement que ce soit exprimant leurs propres convictions intérieures.

Le seul homme politique, dans ce système, déterminé en toute autonomie au plus haut niveau de l'Etat, fait du Président de la République le seul homme politique, tout le reste des institutions étant dirigé par de simples fonctionnaires, quel que soit le titre qui leur est attribué, et quelle que soit leur proximité hiérarchique du Chef de l'Etat.

Même les chefs de Partis, qui se réclament de sa bénédiction, quels que soient leur style personnel ou les spécificités de leurs carrières publiques, ne sont que des agents d'exécution qui parlent et agissent en conformité avec les choix politiques du Président, qu'ils soient en harmonie avec leurs propres convictions ou en contradiction totale avec elles. Lorsque ces chefs de parti s'expriment, ce n'est jamais à titre personnel, mais comme simples exécutants d'instructions explicites ou implicites du chef d'Etat.

Un système politique imposé par les circonstances historiques et les spécificités sociétales

Cette analyse ne doit pas être considérée comme une critique du système politique actuel, ni comme un appel à sa réforme, ni même un plaidoyer pour une constitution plus « démocratique, » plus ouverte à l'influence de l'opinion publique.

Il ne s'agit pas de présenter des arguments nouveaux, ou maintes fois rabâchés, faisant ressortir les avantages de la démocratie « à l'occidentale, » sur tous les systèmes qui donnent à un seul homme, un poids démesuré dans la gestion des affaires publiques. On considère qu'un peuple n'a que le système politique qu'il peut animer, et que toute tentative de lui donner un système politique, qui ne correspond pas à ce qu'il est capable de prendre en charge sans intervention extérieure, conduit à l'instabilité, à la violence politique et à l'effondrement du bien le plus précieux qu'un Etat peut donner à un peuple, et qui est l'essence et le fondement des droits de l'homme : la paix.

On peut même soutenir que le meilleur régime politique que l'Algérie puisse avoir dans les circonstances actuelles, et au vu de la misère, de la terreur, des destructions, et de l'éclatement de leurs socié-

tés, auxquelles des puissances extérieures veulent « démocratiser » à tout prix, est le système présidentiel.

On a besoin d'un homme fort à la tête du pays

On a besoin d'avoir, au sommet de l'Etat, un homme aux idées claires, à la vision transparente sur les défis que doit affronter le pays, et qui tienne fermement la barre du bateau national, auquel il fait éviter les écueils mortels et les pièges cruels d'un environnement international dans lequel, depuis quelques décennies, le langage de la puissance militaire a pris la place des relations internationales fondées sur des lois et des institutions regroupant tous les membres de la collectivité des Etats.

La crise financière dans laquelle le pays est tombé, du fait du quasi-monopole de création de richesses que détiennent les ressources pétrolières, les conséquences sociales de cette crise, auxquelles s'ajoute la montée en puissance de groupes compradoreurs qui veulent profiter de l'affaiblissement progressif de la légitimité du système politique, dont les causes sont multiples, rendent encore plus importante la vigueur avec laquelle le chef de l'Etat doit tenir la barre de pilotage du pays.

Ceci dit avec autant de clarté que possible, la condition sine qua non pour que le système présidentiel fonctionne tient dans la capacité physique et intellectuelle du chef de l'Etat à assumer pleinement ses responsabilités écrasantes, dont il détient le monopole sans partage.

Qu'on le veuille ou non, du fait même du système choisi en toute autonomie, le Chef de l'Etat doit être en veille permanente, car tout ce qui advient dans le pays à l'intérieur, et qui constitue pour lui une menace ou une opportunité à l'extérieur, ne peut être intégré dans les analyses complexes qui débouchent sur des décisions appropriées, que par lui.

Derrière toute mesure technique, il y a un problème politique

La délégation de pouvoir, dans le système politique actuel, ne couvre que l'application sur le terrain de décisions politiques prises exclusivement par le Président de la République.

Aucune autorité ne peut se substituer à lui, quelle que soit le problème politique que pose telle ou telle mesure qui apparaît appeler des dispositions ressortissant du technique, mais en fait soulevant essentiellement des questions interpellant l'essence même de l'Etat, et de ce que le Président veut qu'il soit : derrière toute mesure « technique, » il y a un ou plusieurs problèmes politiques, dont le filtrage dépend du chef de l'Etat, et de nulle autre autorité dans le pays. Quiconque tente de se substituer au pouvoir politique du Chef de l'Etat, dans le domaine de son ressort, en infléchissant les orientations que la seule autorité politique du pays a choisies, parce qu'il considère qu'elles vont dans le sens de ses propres convictions, ou en les justifiant par des arguments « techniques, » commet un acte de forfaiture et, on peut le déclarer sans restrictions, participe d'un coup d'Etat, qu'il soit subreptice ou ouvert.

Une cohérence du système présidentiel qui dicte ses exigences

Le Chef d'Etat doit, en conséquence de son pouvoir, agir constamment et sans relâche, sur le terrain, qu'il soit physique ou humain. Sa présence permanente et visible dans les activités de gestion des affaires du pays est dictée par le système constitutionnel, non par la pression des événements ou les exigences de la population.

Il y a une cohérence dans le système présidentiel qui impose ses règles au comportement et aux activités du chef de l'Etat. Il ne peut pas à la fois tenir à exercer pleinement ses prérogatives- et veiller à l'animation de ses soutiens institutionnels, qu'ils se présentent sous la forme de partis ou d'institutions administratives hiérarchisées- et, en même temps, ne privilégier dans ses rares apparitions publiques que quelques unes de ses attributions, si importantes soient-elles, dans le contexte international actuel, au profit d'autres, négligées, ou laissées entièrement à la merci de « responsables » sans responsabilités politiques aucunes sur le plan constitutionnel.

L'absence physique de la scène nationale crée le vide politique et implique, quelles que soient par ailleurs les dispositions constitutionnelles, la vacance du pouvoir présidentiel, qu'elle soit déclarée ou non.

Les apparitions télévisées furtives à l'occasion de visites de personnalités étrangères ne sont pas suffisantes comme preuves de la présence physique

du chef de l'Etat sur la scène politique du pays.

Comparaison n'est évidemment pas raison ; mais, cette réserve exprimée, les chefs d'Etat des régimes présidentiels tempérés par le parlementarisme constituent, dans leurs activités quotidiennes, de bons exemples de ce que le Président doit faire pour que sa présence physique, fondement de la solidité de son leadership, soit un rappel constant de l'idée qu'il est la seule source de la légitimité du pouvoir politique dans le pays. On ne peut pas être à la fois le maître absolu, le seul capitaine à bord, et passer son temps, enfermé dans sa cabine, sauf pour apparaître de manière fugitive, quand se présente sur le pont du navire un passager important venu d'ailleurs.

Une demande d'audience d'une extrême banalité administrative

C'est dans ce contexte que l'on doit placer une demande, qu'on peut considérer comme d'une extrême banalité, - qualificatif qui n'a rien de dérogatoire, mais souligne seulement le caractère répétitif de ce type de demandes- d'audience adressée au Président de la République par un groupe de « personnalités. » On peut gloser sur le qualificatif de « personnalité, » et se demander quels sont les critères que doit remplir une « personne » pour mériter le titre de « personnalité. »

Et on peut même se lancer dans des analyses cri-tériologiques permettant de mieux clarifier ce qualificatif, et de déterminer si les signataires de cette banale demande d'audience méritent vraiment ce titre.

Poser le problème de cette démarche sous cet angle est une tentative de « délégitimer, » l'initiative en mettant en cause la représentativité de ceux qui l'on engagée, et qui ne parleraient qu'en leur nom, et n'engageraient que leur personne, puisqu'en fait ils ne refléteraient pas, d'une manière ou d'une autre, une opinion partagée par d'autres membres de la société qu'eux. Car, par définition une « personnalité » est quelqu'un qui a du poids, si ce n'est de l'influence, dans l'opinion publique, parce qu'il convoie, par ses actes et sa vie, ses expériences, ses compétences démontrées, ses accomplissements, des valeurs partagées par beaucoup, et constitue un exemple que beaucoup voudraient être capables de répliquer.

Délégitimer ou mettre en cause les intentions cachées : une approche futile, si ce n'est dangereuse. La validité de cette démarche ne peut pas être réduite en utilisant des arguments que les logiciens appellent « ad hominem, » (contre la personne même qui agit, et non contre son action) ; cette stratégie de contre-attaque tente vainement de « trivialisier, » tout simplement et sans lui enlever son importance vitale, une démarche citoyenne sérieuse et responsable, -même si on peut également, quitte à se répéter, la considérer comme banale, -et qui pose un problème d'actualité extrêmement grave, et dont les preuves de son existence ne manquent pas. Un autre angle d'attaque de cette démarche a été le questionnement des motivations personnelles ou politiques, et des intentions cachées derrière l'initiative de ces « personnalités. »

Là aussi le problème est mal posé, car, quelle que soient les motivations ou les intentions cachées, et quelle que soit la perspicacité des spécialistes en « psychologie de l'action, » tout ce qui est dit ou en sera dit, n'est que de la conjecture, des suppositions sans fondements, des fruits de l'imagination des spécialistes auto-proclamés de l'introspective des femmes et hommes publiques. Ce qui importe, d'ailleurs, dans ce cas, c'est le contenu de la démarche, excellente initiative en soi, quelles que soient par ailleurs les intentions cachées des uns et des autres, qu'elles soient louables ou non. Et qui a la vaine prétention de détecter la « scanner de précision » permettant de détecter la qualité des intentions derrière une action, quelle qu'elle soit ?

Un problème protocolaire qui prend une dimension politique

Ce qui est important et hautement significatif, et cela va au-delà des critiques touchant soit à la légitimité de l'initiative- qui n'a rien de dérogatoire ou même de critique à l'égard du chef de l'Etat ou des institutions constituées- de ces personnes, soit à leurs motivations ou leurs intentions, c'est que cette demande d'audience, qui aurait dû rester au niveau du traitement strictement protocolaire, et recevoir, de l'institution en charge de cette activité, la réponse adéquate, positive ou négative, a soulevé une tempête qui contraste avec sa banalité.

Nulle part dans la Constitution, il n'est dit que seules certaines catégories de citoyens seraient autorisées à demander légalement une audience au Président de la République. Aucun article du code pénal ne prévoit, non plus, de poursuite contre toute personne non autorisée légalement à faire ce type de demande. Et ceux qui l'ont faite ne peuvent ni être considérés comme des criminels voulant s'attaquer à la stabilité de l'Etat, ni traités comme des farfelus vaniteux tenant à faire parler d'eux, en ef-

fectuant une démarche à la fois incongrue et au-delà de leur propre place dans la société.

De manière générale, on ne connaît pas de règle protocolaire établie par la tradition, ou écrite, qui empêcherait une citoyenne ou un citoyen quelconque de demander à voir en privé, ou en groupe, le chef de l'Etat. Du fait que le Président est le Président de tous les Algériens, et pas seulement de son entourage, de ses proches collaborateurs ou des membres de sa famille, tous ceux qui demandent à le voir sont dans leur droit, et ne violent ni règle protocolaire, ni loi. Refuser ou accepter de recevoir ces solliciteurs est du ressort exclusif du chef de l'Etat, qui peut décider, « si ça lui chante, » ou s'il y trouve un avantage politique bénéfique au pays, et en fonction de son emploi du temps, de recevoir un humble « fellah, » venant d'un village dont le nom n'apparaît même pas sur la carte du pays, et de refuser l'audience à un de ses anciens collaborateurs ou compagnons de la lutte de libération nationale.

Y-a-t-il plus d'un directeur du protocole à la présidence ?

Le nom du directeur du protocole n'a rien de secret et la réponse à ce type de demandes, -qui, sans doute n'a rien de rare, - quelle qu'elle soit, ne peut venir que par son canal et par lui exclusivement.

Si d'autres répondent à sa place, ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas, -et ceci a déjà été observé par certains de ceux qui ont signé cette demande d'audience, - et ils s'arrogent des attributions administratives qui ne sont pas de leur ressort, quelque soit, par ailleurs, le titre et l'importance « politique » dont ils peuvent se prévaloir.

Ce qui concerne le service du protocole de la Présidence est si évident qu'on ne peut qu'être surpris de la multitude de ceux qui, brusquement, se sentent concernés par une demande qui ne leur a pas été adressée, et manifestent leur intérêt pour occuper un poste bien en deçà de la position officielle qu'ils détiennent, du fait d'une décision du Président de la République.

En conclusion
Si une telle demande d'audience pose problème, c'est qu'elle soulève une question qui n'a rien de futile et qui va au fond de la conception constitutionnelle fondamentale qui a inspiré le système politique actuel.

Ce n'est ni un problème de légitimité ou de légalité de la demande, ni un problème de représentativité de demandeurs qui se posent.

Il faut souligner que, dans cette demande il n'y a aucune nuance d'opposition politique mettant en cause la nature même du régime, ni même volonté d'embarrasser le chef de l'Etat ou de déroger au respect extrême qui lui est dû, du fait de sa personnalité et de sa position de leader politique légitime élu du pays. Et ceci rend d'autant plus incompréhensibles les réactions que ceux qui se posent en défenseurs purs et durs de ce système, qu'approuvent et appuient tous les signataires de la demande d'audience, ce qui n'a d'ailleurs pas échappé à certains « opposants de carrière. »

La question soulevée est claire : Le Président de la République exerce-t-il pleinement, au vu des exigences à la fois physiques et mentales qu'elles requièrent, toutes ses responsabilités politiques dans leur plénitude? Nul ne peut répondre à sa place. Et sa réponse est exclusivement de son ressort.

Rien n'est plus facile pour lui que de décider, par exemple, de montrer qu'il est effectivement fonctionnel vingt quatre heures sur vingt quatre, et qu'il jouit encore de la vigueur physique nécessaire pour lui permettre de déployer sa vigueur mentale à tout moment de la journée et en tout point du pays.

Il lui suffit d'apparaître en public, et suivant la forme qu'il aura choisie, afin que « dans le monde et dans la ville, » tout un chacun puisse constater qu'en effet sa voix est encore ferme, même si sa démarche n'est pas assurée, et qu'il tient réellement les rênes du pouvoir. Il n'a nul besoin de qui que soit d'autre que lui pour rassurer le peuple ; puisqu'on affirme qu'il continue à gouverner, rien ne serait plus aisé que cette apparition, qui tournera en ridicule les plus sceptiques et prouvera que la demande d'audience est inutile, quelle que soit la qualité et la représentativité des personnalités qui l'on cosignée. Les Algériennes et les Algériens, qui, dans leur écrasante majorité, sont indifférents aux intrigues politiques, attendent une preuve facile à administrer et à comprendre. La brusque multiplication de ses porteparole- alors que lui-même garde le silence- laisse planer des doutes sur le bon fonctionnement du système présidentiel et rend d'autant plus pertinente et à point venu la demande d'audience.

Donc, cette preuve ne peut venir que du chef de l'Etat, et de personne d'autre, dans le respect du système constitutionnel qu'il a choisi lui-même de maintenir et de renforcer.

Finalement, la réalité est plus imposante et plus convaincante que son expression verbale, quelle que soit la position de celui ou ceux qui veulent rem- placer cette réalité par des mots qui tentent de la décrire sans jamais la dévoiler.

Fallait-il dissoudre la garde communale ?

Par Cherif Ali

Le message des responsables français est clair : s'il faut plus de monde pour protéger le pays, il faudra faire appel à d'autres moyens !

Depuis les attentats de Paris, les forces de l'ordre, qu'elles soient policières ou militaires, sont au maximum de leurs possibilités, dans la lutte contre le terrorisme.

Dans son discours au congrès, le président de la République française a confirmé son intention d'utiliser le vivier des réservistes pour créer « une garde nationale », en plus des 5000 postes supplémentaires de policiers et de gendarmes. Pour François Hollande, les réservistes constituent des éléments qui peuvent, demain, former une garde nationale encadrée et disponible.

Ce n'est pas la première fois que l'idée de la création d'une telle force est avancée. Après les attentats de janvier qui ont frappé Charlie Hebdo, plusieurs personnalités politiques, proposaient déjà, de rétablir la garde nationale « qui serait plus efficace qu'un retour du service national ».

Aux Etats-Unis, la Garde Nationale est une armée à part entière. Elle représente un effectif d'environ 360 000 personnes qui peuvent être mobilisées sur ordre du gouverneur de l'Etat concerné pour des émeutes ou des catastrophes naturelles.

François Hollande ne s'est pas prononcé sur les détails d'effectifs et les modalités de mise en place de ce corps de sécurité supplémentaire. Il a toutefois dit souhaiter « que l'on tire mieux parti des possibilités des réserves de défense, encore insuffisamment exploitées dans notre pays, alors que nous avons justement ce gisement ». Une référence claire aux militaires réservistes, qui « constituent les éléments qui peuvent demain former une garde nationale encadrée et disponible ».

Pour autant, entendre un président de la République française évoquer l'idée d'une garde nationale était encore inimaginable voici quelques années. Mais les attentats de Paris ont précipité les choses.

Dans le pays où le « qui tue qui ? » faisait florès pendant la période où les attentats terroristes se comptaient par dizaines chez nous, on en vient à s'inspirer de notre modèle de lutte contre le terrorisme, la garde communale en l'occurrence, en mobilisant jusqu'aux réservistes, pour les incorporer dans un corps levé dans l'urgence. Tout comme nous en 1990 ! Une reconnaissance implicite de la souffrance endurée par les Algériens, qui en plus, devaient supporter le déni des Européens par rapport au phénomène du terrorisme : c'est la guerre civile en Algérie, soutenaient les pays de la rive Nord de la méditerranée ; le terrorisme n'a pas de frontière, prédisaient les Algériens ! Le temps leur a donné raison, même s'il faut déplorer toutes les victimes de la folie terroriste qui viennent de succomber dans l'hexagone et ailleurs.

Il est vrai que, pour l'heure, notre pays s'est engagé dans la voie diplomatique en s'attendant, très opportunément, à l'organisation d'une conférence sur « la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation » ; pour ce faire, il a convié des experts internationaux pour exposer son expérience et en débattre.

Pour les responsables algériens, « dans sa lutte contre le terrorisme, l'Algérie a mis en œuvre une profonde et multidimensionnelle politique de dé-radicalisation qui a sensiblement contribué à l'affaiblissement des groupes terroristes, à discréditer leur discours et idéologies extrémistes, à leur rejet par la population et à l'assèchement de leurs sources de recrutement ».

Selon Abdelkader Messahel, la dé-radicalisation s'impose comme « une entreprise fondamentale qui concerne toutes les dimensions de la vie politique, économique, culturelle et sociale qui interpelle tous les segments de la société, au plan interne et toute la communauté internationale au plan externe ».

Nous n'avons pas les moyens de surveiller et de sécuriser l'ensemble du territoire national, des lieux de transports et des lieux publics, et nous avons suggéré au président Hollande, comme cela s'est déjà fait dans l'Histoire de France et dans d'autres pays, les Etats-Unis notamment, qu'on puisse créer « une garde nationale » qui permette aux citoyens de venir relayer les forces de l'ordre. (1)



Pour la communauté internationale l'heure est au renforcement sécuritaire. A la mobilisation de toutes les énergies. C'est l'urgence absolue ! Les forces policières ou militaires sont au maximum de leurs moyens dans la lutte contre le terrorisme tant en France qu'au Royaume de Belgique qui s'est retrouvé paralysé face à la menace qui place sur le pays !

Il y a eu aussi des attentats à Beyrouth au Liban et aussi à Bamako au Mali commis par des terroristes obéissant à la même idéologie destructrice. Et ce mardi, c'est un bus qui a explosé en plein Tunis, avec des victimes innombrables.

En Algérie, on a connu la décennie noire et tous les drames qu'elle a charriés. A l'époque des milliers de patriotes et de paramilitaires sont venus dans l'extrême urgence, au milieu des années 1990, assister l'armée lorsque le pays était à feu et à sang.

Ces courageux citoyens dont un grand nombre a été enrôlé dans la garde communale, ont constitué une force d'appui indispensable pour protéger le territoire national jusqu'à ses recoins les plus isolés.

La paix retrouvée, les patriotes s'en sont retournés dans leurs foyers et les gardes communaux ont poursuivis leurs missions jusqu'à la dissolution du corps, décrétée officiellement le 31 octobre 2012, pour cause de stabilité retrouvée.

Il est certes vrai que trois options alternatives ont été proposées aux gardes communaux :

1. départ volontaire à la retraite, option qui a séduit près de 54 000 agents
2. intégration à l'ANP en tant qu'auxiliaires, avec des vœux exprimés par pas moins de 22 000 agents
3. le reste des effectifs ayant préféré se reconvertir en agents de sécurité dans les entités économiques ou administratives publiques, sont en attente d'un poste de travail et continuent, semble-t-il, à percevoir leur salaire

De ce qui précède, la question qu'il faut se poser, au moment même où l'Europe et le monde entier redoublent d'efforts pour renforcer leurs moyens de lutte con-

tre le terrorisme, est celle-ci : fallait-il dissoudre la garde communale et partant, faire l'économie de l'expérience acquise par ses agents ?

La réponse est peut-être affirmative, si on venait à prendre en compte le classement établi dans le dernier rapport annuel sur l'Indice Global de Terrorisme pour 2015 publié par le Think-Tank International Institute for Economics and Peace (Institut pour l'économie et la paix) qui classe, par ordre croissant, les pays les plus sujets à la menace terroriste. Avec sa 34^{ème} place sur 152 pays, l'Algérie est placée dans la catégorie « orange » et de ce fait, elle est en progression, puisqu'elle était classée dans le rapport de 2014 à la 21^{ème} place, ce qui la situait dans la catégorie « rouge ».

Dans ce classement, l'Irak, l'Afghanistan et le Nigéria occupent les trois premières places ; la Syrie est 5^{ème}, tandis que la Tunisie et le Maroc occupent, respectivement, les 47^{ème} et 92^{ème} places.

Toutefois, d'anciens militaires le disent aujourd'hui, sans ambages, la garde communale fait défaut dans le dispositif de lutte anti-terroriste ! Cela a été relevé, d'ailleurs, par de nombreux analystes de la question sécuritaire qui soutiennent que les troupes opérationnelles de l'ANP, qui ont fort à faire au niveau des nombreuses frontières du pays et de l'agitation qui les secouent, ont été dépouillées d'auxiliaires dont la préciosité dans certaines compétences, a été maintes fois vérifiée lors d'innombrables opérations combinées de lutte contre le GIA, le GSPC et leur héritier AQMI. (2)

La nouvelle nébuleuse terroriste, en l'occurrence Daesh, veut renforcer ses réseaux djihadistes en Algérie, à en croire le radar de Liberté de ce mardi 24 novembre qui s'appuie sur l'information publiée par le New York Times « qui se serait procuré une infographie complète des endroits où Daesh envisagerait de mener des opérations militaires avant de s'installer au Maroc et en Europe, pour

au final, provoquer une guerre apocalyptique mondiale ».

Actuellement, on dénombre près de 10 000 Tunisiens et Marocains dans les rangs de l'organisation terroriste ; il y aurait aussi quelque 1500 Algériens, selon une estimation du ministère de l'intérieur (El Watan du 24/11/2015).

L'Algérie, s'apprête à renforcer ses lois anti-terroristes avec le durcissement des peines pour lutter contre le phénomène du retour des « combattants » et du « recrutement par les TIC ».

En l'état, bien sûr personne ne pourra dire qu'avec la présence des gardes communaux et l'expérience qu'ils ont cumulée en matière de renseignement et de maîtrise du terrain, les attaques des groupes de terroristes auraient continué ou pas. En revanche, nul ne pourra contester à la garde communale son expertise en matière de détection, le plus en amont possible, des dérives terroristes chez certains de nos compatriotes « égarés » qu'elle étouffait dans l'œuf !

Mais, aujourd'hui, nul ne peut le contester : tant qu'un citoyen, un militaire ou un policier tombent sous les balles assassines, c'est que le terrorisme est encore là, qu'il soit résiduel, occasionnel ou en régénérescence, ou encore affilié à Al Qaïda ou l'Etat Islamique !

Est-ce échapper au langage formaté que de dire que la garde communale doit revivre en ces temps où la menace terroriste plane sur le monde entier et aussi, peut-être, pour donner naissance à une « police communale » plus qu'indispensable au regard des agressions commises sur l'environnement et le cadre de vie des algériens ?

A moins que le cœur ait ses raisons que la raison ignore !

Renvois :

(1) La déclaration est du patron de l'UDI après sa rencontre avec le président Hollande au lendemain des attentats terroristes à Paris.

(2) Le terrorisme entre la réalité et le discours/ M. Azedine/ Le Soir d'Algérie du 21/7/2015

Une actualité dans l'impasse

«Les grands esprits discutent des idées.
Les esprits moyens discutent des événements.
Les petits esprits discutent des gens.» *Socrate*



Par Abdelkader
Reguig*

On m'a reproché souvent d'écrire sur l'actualité. C'est ma façon de me libérer, de dire ce que je ressens au plus profond de moi. Débattre de l'actualité.

Si vous jugez toutes mes actions, vous n'y trouverez aucune contradiction, j'ai toujours été conséquent avec moi-même. L'arsenal de l'opinion publique est la presse. La presse est la lumière qui guide une nation pour bâtir une véritable démocratie. J'ai constaté une déception profonde dans l'opinion suite à des diversions d'une actualité dans l'impasse. La volonté d'expliquer, analyser les ressorts de notre société du domaine politique au domaine économique en passant par les domaines social, religieux et culturel. Je n'ai jamais été aussi fort qu'en ce moment de pouvoir publier ces réflexions, de m'interroger sur le devenir de notre nation. En fait, il faut faire comprendre que nous devons débattre en toute sérénité afin de vivre ensemble. Mon propos est de débattre non du gaz de schiste, mais de dire que notre avenir est entre nos mains. Au moment où certaines personnalités politiques posent la question sur les décisions prises et les capacités du président à gouverner et accusent son frère Saïd Bouteflika d'être le détenteur du pouvoir en Algérie avant et après le 4^{ème} mandat. Devant tant de rumeurs à angoisser le peuple, le pauvre Saïd a bon dos. Il est celui à qui on fait tout endosser. La complexité du débat vient de la profusion d'articles sur un sujet abscons, vide de tout sens. Sommes-nous adeptes de nouvelles de mal, crucifixion, affrontement ou de programmes sournois en quête de destruction avec mode d'emploi d'une plénitude de nos concitoyens? Le parcours initiatique de la déclaration donne le vertige aux pauvres quidams que nous sommes. Son constat n'est qu'un bêtisier d'une pièce de théâtre où chacun essaie de trouver une autre place. J'ai abordé ce problème pour dire qu'il y a des sujets ré-

currents qui empoisonnent la vie des Algériens par des pseudo-détenteurs de la Fridha sur l'Algérie. Hier encore ils empoisonnaient la vie des Algériens par « Pouvoir Assassin ». Ayant goûté au Pouvoir maintenant, ils s'érigent en défenseurs de cette Algérie. Imposés contre vents et marées en tant que ministre de la République et vice-présidente du Sénat pendant plus de 15 ans. Aujourd'hui ils ont l'outrecuidance d'interpeller le président de la République. Il faut au moins avoir la reconnaissance du ventre. La déclaration des 19 va totalement à l'encontre du but recherché. Si l'on voulait ôter encore davantage à nos concitoyens un sens de la responsabilité que tout conspire à affaiblir et à créer la défiance. Cette ultime menace étant sans doute la pire. Je me considère comme un militant qui défend son point de vue politique. Je me bats juste pour tenter de transmettre ma perception de l'idéal de la politique en Algérie. Lors de la campagne du 4^{ème} mandat nous sommes intervenus pour dénoncer l'amalgame qui était entretenu par l'opposition aux noms des Oranais. Nous avons pris l'initiative en tant que militants de faire la campagne pour le 4^{ème} mandat. Nous avons fait un appel signé aux citoyennes et citoyens au nom de 40 personnalités qu'on a placardé sur tous les murs d'Oran.

Dans cette Algérie où le culte du secret est cultivé de façon dramatique, nous, le petit peuple nous nous posons des problèmes sur le pourquoi beaucoup plus qu'autre chose. Les atouts du pays restent majeurs avec une population de 40 millions d'habitants, une classe moyenne importante de plus de 16 millions de personnes, d'immenses richesses naturelles. Une adhésion populaire très importante. C'est pourquoi je pense que cette polémique repose sur un malentendu. Pendant plus dix ans le président charismatique a fait sans cesse des allers-retours à travers tous les continents pour vendre l'image de l'Algérie. Qui mieux que lui aurait réussi à briser l'embargo dont a été victime l'Algérie. Il répétait que le terrorisme n'est pas spécifique à l'Algérie mais un phénomène qui atteindra le monde. Le temps lui a

donné raison. Le 11 septembre viendra couronner ses dires. Son refus de la violence l'oblige à humer sans cesse l'air du temps tout en rabâchant dans tous ces discours les récits enracinés dans l'histoire pour extirper à jamais la violence et imposer la réconciliation nationale. Avec son savoir-faire légendaire il a attiré l'attention des grands de ce monde à admettre l'Algérie dans sa place en affirmant sa différence. L'Algérie est porteuse d'espoirs, affirme sans détours son président pour tout le continent africain. « Nous devons bousculer les habitudes et les tabous en favorisant le rassemblement de nos citoyens à la construction du pays ». Il est irritant de voir qu'un président qui travaille avec méthode à la modernisation du pays et à s'engager à asseoir une Algérie debout, civile et démocratique est souvent critiqué. L'engagement présidentiel a-t-il des chances d'être tenu? Oui, d'autant que cette fois le chef de l'Etat s'est engagé à parapher son mandat par une constitution prépondérante qui puisse répondre à toutes les préoccupations du peuple.

Le peuple algérien est invariable et inébranlable. Il ne perd pas l'espoir de voir refluer le rameau mystique. C'est la volonté de la nation. Les dernières années en ont donné la preuve dont les politiques tiendraient pratiquement compte dans leurs desseins, s'ils avaient le sens mystique. Alors que tout coule et croule dans le monde. La source inépuisée d'un dynamisme à l'algérienne avec une baraka et une résistance aux bouleversements. On cherche à provoquer et à compliquer la plénitude de cette Algérie qui a connu une horde sanguinaire de tueurs et un déferlement sans précédent. La question reste posée, mais est singulièrement compliquée. Le peuple ne perd pas l'espoir d'une meilleure justice. Ses craintes et ses rancœurs, nous n'entendons pas ici exposer leurs origines. Les petits faits de l'histoire instruisent parfois plus que les grands. Il ne s'agit pas d'opposer des uns pour le plaisir de faire des comparaisons et d'en conclure qu'on préfère tel à tel autre.

L'Algérie a profité d'une conjoncture béni pendant une décennie où les prix des

matières premières étaient élevés, à commencer par le pétrole. Cela a suscité beaucoup d'investissements, créé beaucoup d'emplois et permis d'engranger d'énormes recettes. La croissance des revenus aura été quatre fois plus importante que celle des dépenses. C'est ce qui a permis le remboursement des emprunts contractés auprès du Fonds monétaire international (FMI). C'est encore grâce à la vision économique du président qui a donné le dernier coup de pouce nécessaire pour effacer la dette à jamais malgré des critiques virulentes. L'Algérie est une puissance parce que seule elle réunit les deux éléments de grandeur, les richesses et les hommes qui ont tant prouvé. La vulgarisation d'un genre nouveau, nourri par l'actualité peut engendrer un sursaut qualitatif pour la préservation de notre sécurité. Le président est informé de tout ce qui se passe en Algérie et dans le monde. Il est le garant de notre souveraineté. La souveraineté est une et indivise et appartient à la nation. Aucune section du peuple ne peut s'en approprier ou s'attribuer l'exercice. Nous avons franchi une étape nouvelle et décisive qui s'inscrit directement dans notre évolution. Je me suis souvent demandé ce qui nous pousse à ce point à réagir avec virulence, la seule nouvelle extase offert par le monde moderne.

C'est notre devoir maintenant de nous adresser aux militants sincères pour les appeler à se rassembler très largement autour du président et sur des valeurs républicaines que le FLN défend, car c'est la légitimité face aux détracteurs. L'opposition est éloignée des préoccupations quotidiennes de la population. Nous sommes au mois de novembre.

Anniversaire du déclenchement de la révolution. Il est inconcevable que des militants et des moujahid se soient associés pour affaiblir les idéaux de Novembre dans un moment crucial de l'histoire du monde arabe. Peuple algérien, protège l'Algérie de tout ce qui peut diviser, isoler, réduire ou détourner de la ligne tracée par la Déclaration du 1 novembre.

* Secrétaire général de l'Union nationale des scientifiques et technologues algériens.

Suite, manipulation...

Par Mimi Massiva

Le pire dans la manipulation c'est la dépendance qui, selon les psychothérapeutes, mène au sentiment d'infériorité engendre le stress, les troubles de l'appétit, les insomnies et cauchemars. Tout ce qui caractérise de nos jours la masse.

1- La nourriture : Dans le passé, le souverain manipulait ses sujets, mais ces derniers n'avaient pas besoin de lui pour survivre, c'était tout le contraire. Ils l'entretenaient par le travail de la terre, l'artisanat etc. Il pouvait disparaître pendant de longues années pour faire la guerre, le royaume fonctionnait sans lui. Ses sujets n'avaient peur que d'une catastrophe naturelle majeure ou d'une horde d'envahisseurs sanguinaires. Avec l'ère industrielle des machines bêtes puis du numérique qui les a conçues plus cérébrales, l'être humain a fini par devenir quasi inutile sauf pour les « services ». Irremplaçable pour la servitude puisque devenu dépendant à 100 % de son maître. Par exemple combien de temps peut-on survivre à une coupure d'eau ? Il n'y a autant de sources, de rivières, de fontaines, de puits... en Algérie que sur la lune. L'élément vital à la vie, gratuit naturellement est devenu une marchandise. En cas de catastrophe naturelle tel un séisme, il faut des engins « Solidarité » pour l'acheminer cahin-caha aux survivants. Comment a-t-on pu en arriver là ? Dans les années 50, les multinationales de la chimie ont fabriqué des désherbants. Problème, ils détruisaient les mauvaises herbes et le trèfle très apprécié par les Américains. En absorbant l'azote de l'air, ce dernier veillait à la beauté des pelouses et servait d'engrais naturel. Pour se débarrasser de ce grain de sable, la mafia de la chimie a dépensé des millions de dollars en communication et parvenir ainsi à doubler ses bénéfices en vendant le pesticide et l'engrais. (1) On imagine les milliards dépensés pour séduire le consommateur avec leurs cochonneries. Remarquons que moins une région est dépendante, plus elle se rebelle et menace de recourir à son indépendance. Exemple : l'Ecosse et l'Angleterre, la Flandre et la Belgique, la Bretagne et la France, la Catalogne et l'Espagne, la Kabylie et l'Algérie etc. Que dire de la dépendance vis-à-vis de l'électricité dont les coupures font partie de la routine. Heureusement, pas de courant pas d'internet. Le cerveau se libère du bombardement des ondes, cause des tumeurs au cerveau des souris, d'après une étude allemande. Le prestigieux docteur en radiobiologie russe et membre de l'OMS, Igor Belyaev les suspecte de modifier l'ADN : «...Personne ne veut financer des études sur les CEM (champs électromagnétiques) ...j'ai perdu tous mes projets en Suède. Peu importe le pays, ils sont tous commandés par les mêmes compagnies. Les compteurs intelligents causent le cancer et les compagnies pharmaceutiques en tirent tous les profits. Mais l'industrie trouvera toujours des centaines de médecins pour dire que ce n'est pas dangereux. » Il suffit de constater comment en cuisine le micro-onde transforme la viande. L'OMS a annoncé récemment que les viandes transformées sont hautement cancérigènes (merguez saucisse pâté...). On s'est toujours demandé par quel miracle un aliment transformé arrive toujours à coûter moins cher qu'à l'état brut malgré le supplément d'effort de temps et d'argent. La seule explication c'est qu'il y a de l'arnaque quelque part. En Algérie, les fruits et les légumes ont fini par devenir de la viande : vendus à la pièce. Le Japon ne connaissait pratiquement pas le cancer avant l'introduction de l'alimentation de Mac Donald et compagnie. Du temps des années 70 où la médecine parlait du virus du cancer, le docteur maudit, André Gernez, avait une tout autre conception du mal et du remède par rapport à la voix officielle. Ce qui n'a pas empêché son « Protocole de Prévention active contre le Cancer » d'être signé par plus de 3000 médecins et traduit dans 14 pays. Le ministre français de l'époque l'avait félicité avant de le congédier. Expliquant que s'il devait appliquer son Protocole, la durée de vie des Français aug-

menterait de 7ans. Un drame qui ferait exploser le budget des maisons de retraite qui pesait déjà trop sur les finances étatiques. Gervéz est mort à 91 ans et il a eu le plaisir, tout en restant persona non grata, de voir les magazines plagiaient sa thérapie qui se résume au jeûne aux vitamines à une médication simplifiée pour aider en amont le corps à se débarrasser de ses mauvaises cellules. Gervéz s'aligne sur la médecine ancienne notamment hindoue et chinoise qui a fait ses preuves depuis des milliers d'années. Il dénonce l'arnaque de la prévention du cancer en affirmant que les cellules cancéreuses ne peuvent être détectées que quand c'est trop tard c'est-à-dire quand leur nombre atteint le milliard. Déjà en 1980, l'OMS notait que l'Occident qui représente 1/5 de la population mondiale totalise 50 % des cancers malgré les sommes fabuleuses dépensées pour le combattre... Le sport est une vitrine de choix pas seulement pour l'industrie alimentaire. En 2012, le Pentagone a dépensé 6,8 millions dans le sport professionnel pour booster le patriotisme des Américains. 350000 dollars pour une équipe d'Atlanta (NFL) afin de déployer le drapeau national sur le terrain et remonter le moral des GI à l'étranger. En Algérie, le foot n'est pas seulement le sport national, mais le rempart national contre tout « effondrement ». On sait un peu plus sur le fonctionnement du cerveau et à l'aide des techniques qui ont fait leurs preuves prendre son contrôle. Les Egyptiens avant de momifier leur pharaon mettaient le cœur et les intestins dans de précieux vases et jetaient à la poubelle le cerveau. Ils devaient savoir que le crâne abrite le maillon faible de la machine.

2-L'éducation : L'éducation était une affaire de famille. L'école publique et obligatoire a voulu s'en charger. Elle ne le fait pas (ou plus). On a restreint le temps d'avant qui avait pour objectif seulement l'instruction. On a simplifié le programme à nuire à toutes les matières en inventant la psychologie infantile et la mise en place d'un incroyable soutien extrascolaire : cours particuliers à domicile ou à distance, livres à thèmes, sujets corrigés re-corrigés, dictionnaires multi langues à gogo, jeux éducatifs dès la première heure, des CD et DVD à tout va, des leçons gratuites sur internet, des sites questions-réponses, des forums, des bibliothèques numériques, des correcteurs... où on télécharge tout le contenu de la civilisation universelle assis sur sa chaise. A-t-on voulu faire de ces bambins des petits Einstein en frottant la lampe magique du net ou convaincu qu'ils étaient tous atteints de l'Alzheimer au berceau et qu'il fallait comme dans l'expérience sur les réflexes d'une grenouille morte, une « décharge électrique » ? Si c'est le manque qui fait le désir, on comprend que ce gavage a fini par atrophier et abrutir. C'est sans doute le but recherché quand la politique a peur des résultats de l'école. Tous les spécialistes le confirment : la « méthode globale » est un échec. Pourtant, elle est maintenue. La télévision a cessé d'éduquer depuis les années 90. Elle a détrôné le livre qui transmet naturellement l'expérience humaine. Un élève peut lire tout seul dans son coin n'importe où. Branché à un robot, son évasion devient contrôlée et contrôlable. Formaté à la facilité, à l'immédiat, à l'égalité superficielle qui fascine les politiciens. Il suffit de voir à qui on donne aujourd'hui le prix Nobel et pourquoi. Qui a inventé quelque chose qui a changé nos vies depuis près d'un demi-siècle à part ces machines électroniques qui intègrent à l'auto-destruction leur durée de vie et la nôtre ; ces armes sophistiquées pour jouer la guerre des « étoiles » avec la smala en dommages collatéraux. Enfin, l'université ne porte plus en son sein les graines de la révolution. C'est la rue « pâte à modeler » qui prend le relais. Dans le monde arabe, on a compris avant les autres que la stabilité du Palais définit l'instruction à donner. Qui mieux que le ciel pouvait s'en charger ? L'enfant devait apprendre le fait religieux avant l'alphabet. Les sociétés

primitives n'abordaient le sacré qu'à partir de la puberté, à 12 ans quand le cerveau est au maximum de ses capacités. C'est la religion juive suivie des deux autres, chrétienne et musulmane, qui a introduit l'enfer et le paradis dès l'aube de la vie. Mais un imam n'a rien à voir avoir un curé ou un rabbin malgré les passerelles qui existent entre Coran Bible et Thora. Pas étonnant que le monde musulman soit si arriéré si inquiétant quand compare la formation du premier aux deux autres. L'édifice s'écroule au moindre contre-prêche pour rejaillir plus tranchant. Quand on parle des rivalités des pays musulmans, on évoque les frontières sanglantes, mais à l'intérieur de ces frontières il y a des identités écorchées que le Pouvoir adore entretenir. Une méga manipulation assurant la « paix » sans avoir rien réglé en Algérie, en Turquie ou en Egypte. En forçant, d'une main maladroite, l'enfant immature à adorer Dieu sous peine d'être le possédé de Satan, on ne lui laisse qu'une seule alternative : le meurtre ou la soumission. Pourquoi un émir qatari, un roi saoudien, un roi du Maroc ou un dictateur algérien se soucierait de l'au-delà d'un voyou de la banlieue parisienne ? Il n'y a qu'une seule réponse, le manipuler pour s'en servir à distance. Les institutions scolaires privées s'efforcent de tenir leur distance face au fiasco. Plus elles sont renommées plus elles sont chères, plus elles sont bloquées à l'heure des années 50, plus elles sont dignes d'accueillir la progéniture des Décideurs. C'est les inventeurs du web de Google de Facebook, c'est les émir du pétrole, c'est les banquiers de Wall Street c'est les dictateurs arabes africains qui envoient leurs rejetons dans des écoles qui boudent leurs programmes leurs politiques leurs réformes et leurs inventions. Si les parents lambda en sont conscients, rares sont ceux qui ont les moyens intellectuels physiques et le temps pour prendre en charge l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Ils existent, mais dans les pays où les problèmes sont infiniment moindres qu'ailleurs. Exemple : La fillette anglaise de 10 ans qui a décroché haut la main l'examen d'entrée à l'université de mathématiques à Londres scolarisée à domicile par sa mère, prof dans la matière et dit-on, même le petit frère est en bonne voie pour le même exploit. L'enfant est vraiment une page blanche qu'importe si le génie est héréditaire ou pas. L'aieule analphabète dans son douar quand elle choisissait une épouse à son fils, misait sur la cadette pour avoir toutes les chances de « réussir » son éducation.

3- Information : Nous sommes noyés dans un flot d'informations émanant de la même source véhiculé par les mêmes guignols sans possibilité de faire le tri, de stopper le flux des radiations. Plus de 90 % de ces infos ne concernent pas, le plus concerné, le citoyen américain. « Je m'appelle Edward Snowden. Il y a un peu plus d'un mois, j'étais dans une famille, une maison au paradis et je vivais dans un très grand confort. J'avais aussi la possibilité, sans mandat, de chercher, de récupérer et de lire toutes vos communications. Celles de n'importe qui d'entre vous. N'importe quand. J'avais le pouvoir de changer le destin des gens. » (2) Il avait le pouvoir de changer le destin des gens, il n'a réussi qu'à bousiller le sien. Ses compatriotes sont heureux d'être sous écoute et le considèrent généralement comme un traitre. Il est irrémédiablement fini le temps où deux journalistes du Washington Post, Bob Woodward et Carl Bernstein poussèrent à la démission leur président accusé d'avoir mis sous écoute quelques rivaux. Le peuple américain applaudit ses drones et son NSA après le traumatisme du 11 septembre. Complot catastrophe ou les deux, aucun locataire de la Maison-Blanche n'a été inquiété. Bush perpétue sa « baraka » à travers son frère et Clinton, son épouse... 20 ans plus tôt, l'Express et Reporters sans frontières (3) avaient interrogé plus de 300 journalistes s'ils avaient été manipulés pendant la guerre du Golfe : oui, 84 %. Pour 75 %, la couverture de

la télévision de l'événement était « du journalisme spectacle ». 63 % approuvent la censure militaire en temps de guerre et 78 % l'autocensure. Des journalistes manipulés qui manipulent leurs auditeurs. A lire ces chiffres on se demande pourquoi ils se branchent illico dans la violence les bombes le sang en direct 24h sur 24h pour un show où l'autocensure et la manipulation se partagent la part du lion ? C'est les guerres qui font les héros, l'enfant en est conscient dès son premier jouet. Avec la crise de 2008, les mass-médias sont passés sans transition de la chasse aux sorcières visant les banquiers au « pompage » de la populace. On ne parle plus de la responsabilité des premiers, mais de leur compétence qui justifie leur bonus pas moins de 2 chiffres par millions. Pour le restant, c'est les ponctions et gel des salaires, la mort du CDI, la retraite reculée jusqu'au cerceuil sans oublier les taxes et impôts qui ne cessent de grimper. Chaque pays a son % ajouté. Par exemple en France, il se fait avec prudence de 0, X à 1 ou 2 % au maximum. En Algérie, on adore les chiffres ronds et la multiplication par les nombres entiers et on ne se met au calcul à pas moins de 50 %, 100 %... Du jour au lendemain, n'importe quoi peut doubler tripler quadrupler et on vient vous assurer que les aliments de base resteront subventionnés, car les autorités veillent sur la catégorie des plus vulnérables. Géniale manipulation où seul le plus riche et le plus puissant se soucie du plus misérable. « La morale en trompe-œil. » (4) Aucun gouvernement n'agit pour son intérêt, mais pour une raison légitime qui ne peut être que morale. L'Amérique est intervenue en Irak comme par le passé à Cuba, pour sauver le pauvre peuple des griffes d'un dictateur sanguinaire idem pour la France en Libye. L'Algérie indépendante n'a jamais eu de relations normales avec le Maroc parce que ce dernier a privé les frères sahraouis de leur territoire. Dans le livre Marchand d'Armes, Bernard Chéynel explique comment Chadli a offert un hélicoptère Dauphin à 2,3 millions de dollars au président Samuel Doe à condition que le Liberia soutienne l'Algérie contre le Maroc en reconnaissant le Front Polisario. Pour camoufler la corruption et payer l'engin, la Sonatrach a offert un bon de 10000 tonnes de pétrole brut officiellement présenté en don humanitaire de l'Algérie à un pays ami. Dans « les Confessions d'un Banquier Pourri », Crésus écrit pourquoi l'Europe n'a pas suivi les USA concernant le lever du secret bancaire. Les Suisses ont menacé : « Vous voulez vraiment la transparence ? Parfait. Alors, nous pourrions nous intéresser aux trois commissaires qui ont chez nous des comptes qu'ils ont bêtement oublié de déclarer. » Ils parlent de l'évasion fiscale pas de l'évasion globale et totale qu'on connaît. « Depuis l'éclatement de la vie rurale et la marginalisation de l'Eglise dans nos sociétés urbaines, séculaires, indifférentes et anonymes, ce rôle « cohésif » de « lien social » et de guide moral est progressivement assumé par les médias, et plus particulièrement la télévision. L'Eglise se voyait en Mater et Magistra (mère et maîtresse) ; la télévision se comporte en nounou et autorité sociale. Le magistère cathodique remplace le magistère catholique. » (3) Dans les pays musulmans, la Mosquée n'a pas été la « victime de la révolution tranquille des médias », mais bien son plus sûr moteur au grand bonheur des prédicateurs, les vizirs des califes. Aucune échappatoire, tout y est : mère maîtresse nounou et autorité. On n'a pas exécuté le vieux souverain pour bâtir la puissance du nouveau comme l'affirme Camus, mais on a rajeuni le vieux avec le sang du nouveau pour une manipulation infaillible. « Les médias agissent à la manière d'une drogue, anesthésiante ou stimulante, ils sont capables de faire faire n'importe quoi, à n'importe qui, n'importe comment et n'importe quand. » (Francis Balle)

(1) Le Jour où j'ai appris à Vivre (Laurent Gounelle, spécialiste des sciences humaines)
(2) Lanceurs d'Alerte (Florence Hartmann)
(3) Information Manipulation (Alain Woodrow)
(4) Les Intellectuels Faussaires (Pascal Boniface)

Cette option, accueillie favorablement à la fin des années 80' par les profondeurs territoriales, à travers leur représentation électorale et les commis de l'Etat en charge de la chose publique, a fait malheureusement long feu.

Communes à promouvoir, une fugitive vision prospective



Par Farouk Zahi

Logique, transparente et consensuelle, elle devait faire émerger des zones jusque là placées dans la pénombre du sous équipement. Une simple cartographie des équipements de base faisait apparaître des différences criantes entre les divers bassins de population d'une même collectivité locale ou territoriale. Les ratios et les normes nationales admises, sont ajournés sine die pour différents motifs qui vont de l'insuffisance des autorisations de programmes, à la priorisation, parfois arbitraire, d'une zone sur une autre ou tout bonnement sous la pression du lobbying local ou même tribal dans certains cas. Si dans l'économie mondiale, on en appelle à plus d'équité et de justice sociale entre le Nord et le Sud dans la répartition des ressources, il est du devoir des pouvoirs publics de veiller à l'application de cette exigence populaire en intramuros. Une simple visualisation de l'espace socioéconomique, confirmera le déséquilibre en matière de développement entre un nord boulimique et un sud famélique dans une même entité administrative. Cette différence est observable à travers les communes de la capitale même. Il n'y a aucune comparaison entre la commune de Bir Mourad Rais et celle de Baraki.

Quant à l'intérieur des territoires, tous les « sud » des wilayas accusent des retards de développement significatifs que ce soit en matière d'encadrement

humain, de mobilité, d'habitat, d'urbanisme ou de loisirs. En ce qui concerne la mobilité, pendant que de grands groupements humains s'échinent, quotidiennement, en quête d'un moyen de transport régulier, ceux des chefs lieux disposent des transports urbains, communaux et universitaires aspirant même au tramway. Quant au volet culturel, un simple coup d'œil à la presse nationale dans ses pages culturelles, renseigne sur le marasme mortifère vécu par la majorité des profondeurs du pays. Entre le gavage et le sevrage, l'écart est sidéral à se demander si le choix n'est pas délibérément fait.

Il est, cependant, fait recours au pittoresque de ces contrées qui susciteront la joie des enfants par leurs troupes folkloriques ou l'émerveillement des adultes par leur baroud ou leurs fantasias lors d'événements nationaux ou autres festivals. L'inverse n'est pas évident. Mais alors, à qui revient la lourde charge du rééquilibrage programmatique? Assurément pas aux élus mais à l'exécutif qui ne relève d'aucune chapelle. Il est là et seulement là pour la chose publique. La prospective et l'évaluation ne peuvent relever que de staffs aguerris, ne s'embarassant d'aucun état d'âme. Il s'est trouvé, parfois, des cadres moyens, mais détenant un réel pouvoir dans les administrations locales, qui se complaisaient à mettre sous le coude des dossiers relatifs à des projets de développement mais dont la destination ne concernait pas leur clocher politique ou clanique. Quant aux élus locaux et dans une proportion non négligeable, leur souci majeur est de se forger un statut social d'abord pour ensuite s'occu-

per de développement dans sa connotation émancipatrice. Ils évitent généralement les projets structurants qui demandent plus de maîtrise et plus de temps. La stèle, le trottoir, le rond point et le mobilier urbain sont devenus l'exercice préféré. Un jet d'eau incongru dans une localité où l'eau est presque rationnée relève plus du burlesque que d'une démarche murement réfléchie. Les enfants dont la malice est légendaire, en feront des bassins de barbotage lors des canicules. Un clin d'œil entendu à ceux qui ont réalisé la « Chose ». Les ronds points ornés de cruches, de personnages figés dans une posture de danse et de grotesques répliques de métier à tisser tentent de restituer pâlement les vestiges d'une tradition populaire en jachère.

Dans une localité semi désertique du sud-algérois et qui manque de tout, la collectivité locale n'a pas trouvé mieux que de réaliser une stèle surmontée d'un bras et dont la main tient fermement un flambeau. Dallage au marbre et bancs publics en fonte comme on en fait dans les grandes villes. A moins de cent mètres du lieu prônent une dizaine de « locaux du Président » éventrés et livrés aux déprédations.

Que dire encore de ce mobilier urbain semé à l'emporte-pièce et qui ne répond à aucune règle esthétique. Et ça va de l'abri bus vitré dont le lustre jure avec son assise en terre battue, aux candélabres en fonte et très couteux et dont les luminaires blafards n'ont rien à voir avec l'éclairage public. Etetés parfois, ils ne seront jamais remis en l'état. Ceci renseigne un tant soi peu, sur la navigation sans sextant technique capable de

corriger les trajectoires. La mode qui est à l'alucobande semble conquérir de plus en plus d'espace, même dans les désolations steppiques. Atypiques, les nouvelles bâtisses aux couleurs criardes jurent par leur dissonance avec l'environnement immédiat. Un journal arabophone se posait la question de savoir pourquoi une meute de chiens s'agglutinait, journallement, auprès d'une antenne administrative d'une importante ville des Hauts Plateaux? La réponse était dans la couleur « rouge vif » du bâtiment; les canidés fidèles au concept Pavlovien l'ont tout bonnement pris pour une boucherie.

A cette allure et au rythme où va l'inconséquence, il n'y aura plus de cachet architectural local. Depuis l'avènement de la couleur « orange » introduite par les premiers bâtiments construits par les Chinois au sortir de la bretelle autoroutière de Ain Naadja, cette couleur n'arrête pas de spolier tous les espaces, même les Travaux publics ont en fait une couleur phare. L'injure ne s'arrête pas seulement au coloris, elle touche les fondements mêmes de la personnalité nationale si tant elle existerait. La colline la plus importante du Parc de loisirs des « Grands Vents » exhibe sans retenue, sa pagode bouddhiste. La construction privée, n'est pas exempte de cette propension simiesque à imiter l'autre. Remarquée à l'est du pays, la tendance architecturale chez les nouveaux riches, est parfois médiévale par ses donjons et meurtrières, parfois asiatique par ses toitures abruptes et évasées en cloche. Il ne manquerait que le pont levis pour ces preux chevaliers du 3^e millénaire.

La civilisation d'une culture est portée d'abord par son architecture. Arrêtons le massacre! Si la capitale a opté pour le palmier pour son horizon 2030, et c'est une bonne chose pour la première devanture du pays, fallait-il pour autant que d'autres communes insignifiantes démographiquement empruntent les mêmes sentiers? Rabougris et faisant peine à voir, ces milliers de palmiers semés à tout va auraient pu garder, avantageusement leur terreau, ne serait-ce que pour l'ombrage. Cette perte électorale est, présentement, accentuée par des « guéguerres » partisans où l'immobilisme serein s'est durablement installé sans préjudice des fâcheuses conséquences induites. Il est parfois fait exception à cette « Bérezina » urbanistique par certaines communes à l'instar de cette station thermale de Hammam Sokhna dans la wilaya de Sétif qui surprend agréablement par son aspect extérieur propre et accueillant.

Ces fresques murales restituant des figures historiques, son sanctuaire (Raoudhate Echouhada), son siège communal, sa subdivision des Forêts à l'architecture audacieuse, tous ces édifices concourent à une harmonie apaisée du site. Et dire que cette collectivité n'était au départ qu'un petit village socialiste agricole né en 1982. On s'y arrête, quand on n'est pas curiste, soit pour s'attabler sur ses nombreuses terrasses de restauration soi, pour se reposer dans sa belle pinède à sa sortie sud. L'exubérante prospérité de cette localité est probablement générée par le dynamisme touristique et dont le thermalisme constitue le pivot principal.

En plus de la dizaine d'hôtels, motels et centres de repos, de nouveaux chantiers émergent en altitude. Les revenus fiscaux issus de la manne thermique seraient-ils derrière cette mue urbanistique? Sans nul doute, mais cela n'explique pas tout, sinon Hassi Messaoud ressemblerait à Doha. Le vrai génie n'est pas dans la ressource financière seulement, mais surtout dans la ressource humaine.

Quand les béton-villes envahissent l'Algérie

Par Me Amira Tsaki¹

Dans l'édition 2014 du rapport sur les perspectives de l'urbanisation, l'ONU indiquait en 2010 que « 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines », cette proportion devrait « passer à 66% en 2050 ». Selon la Banque Mondiale, la population urbaine en Algérie est passée de 60% en 2000 et à 70% en 2014. La France quant à elle est passée, pour la même période, d'un taux de 76% à 79%. Face à la métropolisation accrue des cités, il est important de concevoir des villes sûres, résilientes, respectueuses de la mixité sociale et créatrice d'une économie égalitaire. Cet engouement pour la ville n'est que récent, en effet, le « phénomène urbain » tel que nous le connaissons est extrêmement contemporain. Bien que l'apparition de la ville remonte entre 8000 et 5000 ans avant J.-C., c'est grâce au développement de l'agriculture et à la sédentarisation que la révolution urbaine est devenue possible. Tout au long de l'évolution historique des villes, ces dernières ont toujours été des lieux où se concentraient pouvoirs et économie. Leurs architectures (existence de remparts ou murs d'enceinte avec fermeture des accès à la ville une fois la nuit tombée) permettait de les préserver des intrus et criminels (sens large du terme) qui sévissaient alors surtout dans les campagnes. L'architecture ainsi que l'aménagement des villes ayant évolué en fonction des sociétés, la ville se veut aujourd'hui ouverte au monde et englutit tout ce qui s'en approche. En effet, la révolution industrielle a induit un étalement urbain sans précédent. Les guerres, les crises économiques et l'insécurité dans certains cas, ont mené à un exode rural tel que nos campagnes se désertifient au bénéfice des zones urbaines.

Les villes algériennes ont évolué au rythme des occupations. Romaines et byzantines pour les plus anciennes, ottomane, espagnole et française pour les plus récentes. Les villes algériennes sont aujourd'hui le témoin d'un brassage culturel et se démarquent les unes des autres par leurs singularités. Les villes françaises ont une évolution différente des villes algériennes. Moins métissées et marquées par le culte chrétien, elles s'articulent souvent autour de cathédrales, basiliques et autres lieux de culte. La période de la renaissance marquera une rupture avec la conception de la ville moyennâgeuse et la ville préindustrielle. Fastueuses et emprises d'esthétisme, elles étaient conçues pour les classes supérieures. Suite à la Première et Seconde Guerre mondiale, l'Etat français se trouvant dans l'obligation de loger ses populations plus ou moins précarisées, entrepris de construire vite, beaucoup et à moindre coût, si possible. De grands chantiers ont vu le jour et les premières cités dans lesquelles les immeubles étaient en formes de barres et de tours, que l'on qualifiera à peine 30 ans après leur construction de cités-dortoirs, s'élevaient aux périphéries des villes. Bien que ces constructions qui se trouvaient à l'époque, modernes et conceptuellement révolutionnaires, elles contenaient une densité de population extrêmement importante et étaient géographiquement isolées de la ville-mère. C'est ainsi que ces villes nouvelles, dépendantes de la ville-mère, avaient en réalité de simple rôle de satellites.

En Algérie, sur le plan de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire - en nous référant à une période très proche, à partir de 1830 - les lois françaises étaient appliquées. Durant les années 1950, des cités de recasement ont vu le jour afin d'y loger la population qui fuyait les campagnes ; et en 1958, le Plan de Constantine envisageait la construction de 200 000 logements afin de réduire les inégalités entre musulmans et européens. Ces constructions, ou « cités de recasement », étaient similaires, sur le plan architectural et conceptuel, aux banlieues françaises construites en périphérie des villes. Ces banlieues françaises, considérées au départ comme révolutionnaires sont devenues, durant les années 1970, le lieu de nom-

breuses émeutes urbaines. En réponses à ces violences, la circulaire Guichard (1973) a mis un terme aux constructions en formes de barres et de tours, considérées comme « peu conforme aux aspirations des habitants et sans justification économique sérieuse ». En 1977, le comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance rendait un rapport dans lequel il considérait qu'il « existe une corrélation significative entre violence et type d'habitat », le rapport ira même jusqu'à considérer que « les grands ensembles secrètent violence et insécurité que seul un nouvel urbanisme pourra résorber ».



breuses émeutes urbaines. En réponses à ces violences, la circulaire Guichard (1973) a mis un terme aux constructions en formes de barres et de tours, considérées comme « peu conforme aux aspirations des habitants et sans justification économique sérieuse ». En 1977, le comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance rendait un rapport dans lequel il considérait qu'il « existe une corrélation significative entre violence et type d'habitat », le rapport ira même jusqu'à considérer que « les grands ensembles secrètent violence et insécurité que seul un nouvel urbanisme pourra résorber ».

En Algérie, après l'indépendance et suite à un important exode rural, le déséquilibre entre urbains et ruraux commençait sérieusement à se creuser. Des chantiers de construction de logements sont lancés alors que les constructions illicites se multipliaient. Le choc pétrolier des années 1970 a induit une crise économique mondiale qui n'a pas épargné l'Algérie. Toutefois, le plan quadriennal de 1974 - 1977 lance un programme de construction de ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle), semblables aux cités construites en France durant les années 1950 - 1970. Toutefois, le parc immobilier ne suivait pas la croissance démographique, d'ailleurs on enregistrait en 1977 un taux d'occupation de 8,3 personnes par logement. En 1988, l'Algérie atteint un taux d'urbanisation de 50%, les villes étaient ceinturées par de l'habitat informel, sans compter le parc de l'habitat colonial qui ne cessait de se dégrader. Quant à la France, les années 1980 sont ponctuées par émeutes qui se multiplient dans les cités. De nombreuses lois et plans ont été mis en place afin d'y mettre un terme. Le dernier projet étant la création de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et le lancement du Projet National de Rénovation Urbaine. Ce programme qui touche 490 quartiers et près de 4 millions d'habitants a pour objectifs de

« transformer en profondeur des quartiers classés en zones urbaines sensibles » et procéder à la rénovation urbaine pour faire évoluer les quartiers en espaces « ordinaires », permettant ainsi une attractivité résidentielle, améliorer les espaces publics, réduire l'enclavement et palier au déficit d'équipements, etc.

Parallèlement en Algérie, durant les années 1990, l'AADL (Agence nationale d'Amélioration du Logement) est créée, ainsi qu'un corpus de textes législatifs et réglementaires relatifs à l'occupation et l'utilisation du sol. Toutefois, le manque de logements se fait toujours sentir. En 1999, un chantier fort ambitieux est lancé afin de permettre la réalisation de millions de logements. Ce projet a permis la réalisation de 1,5 million de logements³ entre 2005 et 2012 et de lancer la construction de 2,2 millions de logements pour la même période. Afin de mettre un terme à la crise du logement, l'Etat envisage de construire 1,6 million de logement supplémentaires d'ici 2019⁴. Toutefois, la conception de ces logements pose, par ailleurs quelques nouveaux problèmes. En fait, le comparatif présenté en amont entre banlieues françaises et algériennes n'est pas anodin.

Le type de construction, le mode de réalisation, ainsi que la forme d'urbanisation que connaît aujourd'hui l'Algérie est similaire, pour ne pas dire identique à celle appliquée en France il y a 50 ans. En effet, des milliers de cités ont été construites aux abords des villes algériennes, le plus souvent selon un modèle répétitif de barres et de tours, inspiré des cités d'urgence réalisées ça et là en Europe, et bien particulièrement en France. Dès lors, il est intéressant de se demander comment vont évoluer les cités algériennes ?

Durant les années 1970, des études menées aux USA ont démontré qu'il existe une corrélation entre forme urbaine et criminalité urbaine et qu'une meilleure conception permettait

de réduire la criminalité dans les villes. Durant les années 1980, le concept de la « prévention situationnelle » a été mis au point en Angleterre. Elle consiste en un ensemble de méthodes permettant la prise en compte de la sécurité lors de l'aménagement des espaces. Son objectif est de rendre les espaces publics (ou privés) moins criminogènes. La France a inclus ce concept dans plusieurs lois et s'en est fortement inspiré dans divers programmes de rénovation et de réhabilitation de cités se trouvant dans des zones urbaines sensibles. En Algérie, bien que l'article 10 de la loi 06-06 portant loi d'orientation pour la ville évoque la « prévention de la délinquance urbaine », il semble que compte tenu du cadre architectural et urbain, les cités construites actuellement ne tiennent pas compte de cette disposition législative. Au surplus, aucune mesure réglementaire n'a succédé à cette loi afin de préciser comment la « prévention de la délinquance urbaine » devait être prise en compte dans l'élaboration des projets urbains.

Il est aujourd'hui indispensable que le législateur prenne des mesures nécessaires afin d'imposer la prise en compte de la sécurité lors de la conception de programmes d'aménagement et de construction. L'urbanisme criminogène est, hélas, une réalité qui doit obligatoirement être prise en compte lors de l'élaboration de projets urbains à court et à long terme, afin que les immenses efforts financiers et humains, consentis par l'Etat, ne soient pas vains dans son objectif premier qui est de créer de nouveaux espaces de vie accueillants et sécurisés.

1- Spécialisée en droit de la construction et de l'urbanisme

2 <http://www.mhuv.gov.dz/statistique.asp>

3- Tous types de programmes confondus : LPL, LSP, Location Vente, Promotionnel, auto construction, Rural.

4- <http://www.lexpressiondz.com/actualite/207914-le-plan-de-rigueur-ne-touchera-pas-le-logement.html>

Entre verbiage et démission; l'école en question

Par Abdelkader Khelil

Comme le disent si bien ces véritables intellectuels, en experts avertis qui sont de tous les débats majeurs qui laissent des traces dans la mémoire collective : « L'écrasante majorité de nos concitoyens endossent le costume de la victime, donc du vaincu, sans s'interroger vraiment sur les responsabilités individuelles et collectives dans la situation qui est la leur, ni sur d'éventuelles initiatives à changer le cours des choses ». C'est pourquoi, notre pays renvoie l'image d'une entité sclérosée et immobile peinant à se développer et à réagir aux événements, parce-que totalement en décalage par rapport aux règles et standards qui régissent l'évolution des sociétés dites civilisées qui elles, disposent de la capacité indispensable et nécessaire à se projeter sur un futur qu'elles arrivent à façonner de la meilleure façon possible, selon et au profit de leurs intérêts propres, habituées qu'elles sont, à le construire suivant un cap et un horizon définis et clairs.

Tout cela se fait indépendamment des divergences pouvant opposer les uns aux autres dans une saine et productive compétition, sans jamais transgresser la sacrosainte union autour d'un minimum commun et vital, ce « SMIG civilité » qui reflète l'image d'une nation déterminée à rester unie, responsable et solidaire, nonobstant sa diversité plurielle, comme souligné lors des événements dramatiques survenus cette semaine à Paris, et dont l'élan solidaire s'est propagé tel une onde de choc à travers l'Europe toute entière pour faire corps face au danger potentiel.

Chez-nous par contre, la crise multidimensionnelle qui impacte le moral de nos concitoyennes et de nos concitoyens laisse impassibles nos gouvernants qui continuent à reproduire les mêmes réflexes comme si de rien n'était, habitués qu'ils sont, à naviguer à vue, dans le brouillard et prompts à recourir aux avis et recettes des étrangers de la banque mondiale et / ou du FMI chaque fois que désorientés et impuissants à trouver les solutions idoines, parce-que n'ayant jamais eu confiance en leurs propres ressources technique et humaine disponibles dans le pays ou d'ailleurs, parmi la diaspora algérienne.

Si c'est là le mode de gouvernance le plus prisé par défaut, c'est parce-que la directive a toujours été de parer au plus pressé, d'éteindre les feux et d'acheter la paix sociale. Il fallait avant tout, calmer la population en faisant face à une demande sociale fictive et de surcroît sans limites, exprimée par des gens très gourmands en biens sociaux, alors que peu enclins à apporter leur part de sacrifice dans la construction d'une nation où chacun et chacun se doit d'apporter sa pierre pour l'édification de l'édifice commun qui doit nous rassembler et nous unir, sur un territoire (façonné comme il se doit selon les principes de l'égalité des chances) qui nous sert de lieu d'habitat et de champs d'expression de la vie en communauté solidaire.

Et pourtant ! Dans toute société équilibrée et fonctionnant selon des normes et des règles admises par toutes et par tous, chacun peut prétendre à sa part du bonheur qui est à portée de la main. Il suffit juste de travailler un peu pour rendre cela possible, pour peu que nous puissions nous assumer d'abord individuellement, et par la suite collectivement. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir ces jeunes impassibles, sans projet et sans ambition qui n'attendent plus rien de la vie. Aussi s'exercent-ils aux épreuves du farniente, et lorsqu'on leur reproche leur paresse excessive et leur manque de dynamisme, ils rétorquent à cours d'arguments et avec nonchalance : « Akraht ya Khoo » ! « El harğa tsalek » ! Voyez-vous çà ! Fini le mythe de l'eldorado d'outre-mer ! L'Europe se recroqueville sur elle-même (comme pour mieux se défendre contre la barbarie et la violence attribuées injustement faut-il le souligner, à la communauté musulmane dans sa quasi-totalité). Cela donne bien évidemment du to-

« S'il y a bien un comique de répétition (qui a le mérite de provoquer le rire), il y a aussi en Algérie, un tragique de répétition qui consiste à faire tourner en boucle la plainte collective qui monte du pays. Ce tragique fait plonger chaque fois davantage la société dans un état d'affliction permanent propice à la démission », écrivaient à juste titre, mes amis : Mustapha Benchenane * et Brahim Senouci **, dans un de leurs neuf articles de la série « nœud gordien » parus sur le Quotidien d'Oran, que décideurs et gouvernants gagneraient à lire plus attentivement.

nus et de la voix aux « fachos » et aux nostalgiques de tous bords qui ont de plus en plus le vent en poupe, et gare à ceux de chez-nous qui continuent à nourrir le rêve de l'exil ! L'on est mieux que chez-soi, faut-il leur dire et leur répéter, sans craindre l'overdose, quoique l'on puisse penser de la situation interne de notre pays, pourtant peu reluisante !

LA PRIORITÉ DE L'HEURE

Alors oui ! Il faut le dire et le redire autant de fois que nécessaire ! Tout commence et fini par l'éducation, et l'école se doit d'être, la première priorité parce qu'elle est l'indicateur majeur qui donne le sens de la mesure des actions entreprises par les pouvoirs publics, pour faire que le rêve d'une nation déterminée à s'en sortir si elle le souhaite, puisse se réaliser un jour. En effet comme écrit dans mon article : « De l'école citoyenne à celle des espoirs déçus » paru sur le Quotidien d'Oran, le 27 août 2013 », elle est donc à considérer au même titre que la sécurité alimentaire, au premier plan des préoccupations de toute nation soucieuse de ses intérêts présents et futurs. Elle constitue le meilleur moyen pour tout individu, de gagner au prix d'efforts personnels et uniquement de cette manière, une position sociale honorable, dans ce monde unipolaire où il n'y aura de place que pour ceux qui détiennent le savoir et la connaissance ».

J'avais aussi souligné : « Que la plupart de nos jeunes réprouvent de façon inconsciente l'acte d'apprendre en tant que voie porteuse de leurs espoirs et ce, tout particulièrement depuis les années 1990, en optant le plus souvent pour la voie du commerce informel qui tire son essence de l'échec scolaire, de l'illettrisme et de la culture du gain facile. Alors qu'en opposition aux idées reçues, l'éducation aurait dû être tout au contraire, le choix le plus judicieux pour l'affermissement de la personnalité de ces jeunes par le savoir, et le meilleur cadeau qui leur soit offert pour rebondir à tout âge de leur vie ».

Dans un second article : « Quelle école pour la société de demain » paru dans le même Quotidien, le 12 septembre 2013, j'avais indiqué avec intérêt : « Qu'il est bien heureux qu'au plus haut niveau de l'État l'on puisse enfin admettre que l'école des générations des récitants, dressés et formatés dans l'esprit de la soumission, est loin d'assurer un avenir prospère à nos enfants dans un monde de plus en plus régi par de nouvelles performances technologiques. Cette vérité, longtemps cachée comme un secret de polichinelle méritait pourtant qu'elle soit fortement soulignée. Cela a été fait par le Premier Ministre à l'occasion du conclave des cadres de l'éducation nationale et c'est là certainement, un point positif qui suggère cependant, l'ouverture d'un débat interactif élargi à l'ensemble des acteurs de notre système éducatif sans exclusive ».

C'est justement ce qu'essaie de faire avec ténacité, abnégation et courage dans un environnement connu pourtant pour être hostile à toute réforme du système éducatif, Madame la Ministre de l'éducation, qui de par sa persévérance semble marquer des points en cassant bien des tabous à la peau dure. Cela montre si besoin est, que la gestion de ce secteur stratégique et sensible est une affaire de spécialistes, comme l'est cette sociologie de l'éducation qui a dirigé avec brio le centre de recherches en anthropologie et sa revue scientifique de notoriété internationale, « Insaniyat ».

Elle mérite notre respect pour tout ce qu'elle a pu entreprendre jusqu'à présent,

là où ses prédécesseurs ont lamentablement échoué pour des raisons diverses. Que Dieu la préserve du mauvais œil, afin qu'elle puisse garder la fougue et l'ardeur au travail qu'on lui connaît ! Elle a droit à tous les égards et à toute notre considération, nous qui sommes du côté des gagnants, c'est-à-dire, ceux qui font avancer notre pays même si de façon symbolique faut-il le déplorer, eu égard aux embûches qui jalonnent le chemin long et tortueux qui reste à parcourir pour construire une société digne de ce nom.

Mais que l'on ne s'y trompe pas ! La détermination ne saurait suffire ! Comme je l'ai également précisé : « Le problème de l'école est la conséquence d'une navigation à vue par touches successives de réformettes et de tâtonnements, sans cap ni horizon qui consistent à rafistoler le système éducatif tel un ravalement de mur de façade, sans prendre le soin de consolider ses fondations et sa structure. Il est par conséquent, celui de l'absence d'un projet de société, sans lequel il continuera à évoluer dans l'incertitude du lendemain ». Et d'ajouter : « Que dans la réforme du système éducatif, tout doit commencer par cette question qu'on doit se poser à haute et intelligible voix et sans arrière-pensée. Quelle école nous voulons, pour quelle société de demain ? »

Pour y répondre correctement, il s'agira de mettre les intérêts des générations futures au-dessus de tout, en sachant que c'est la configuration du monde de demain qui déterminera les contours du projet de l'école à laquelle aspirent, tous les parents soucieux de donner à leurs enfants la meilleure éducation possible. Cette école de la compétitivité et du challenge, celle à laquelle aspire toute société déterminée à se frayer un chemin dans la voie du progrès, est déjà celle de ces pays qui ont atteint le stade de la performance ». Je m'en tiendrai à ces quelques citations. Les lecteurs intéressés par ces articles et bien d'autres, pourront se référer à mon ouvrage « Algérie, une trajectoire à corriger » Hibr Éditions, et pour ceux en quête d'une lecture humoristique plaisante, à mon roman « le chat chroniqueur » Éditions Sarah. Ces deux ouvrages inscrits sur la liste des nouveautés du SILA 2015 ont fait l'objet de vente dédiée et sont aujourd'hui disponibles.

À QUOI TIENT LA VIOLENCE À L'ÉCOLE ?

De fait, la violence en milieu scolaire a toujours existé, mais elle est en train de proliférer au détriment de la sacralité de l'école républicaine qui perd du coup de son aura. Il y a là donc une urgence à agir, dès lors que ce phénomène s'exprime au quotidien, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. La haine est en train d'éclorre. La rancœur gagne du terrain. Les pouvoirs publics se voient la face et on fait diversion en déroulant une statistique qu'affectionne les esprits triomphalistes, en centaines de milliers de places pédagogiques réalisés, de transport scolaire et de repas assurés par les cantines scolaires, de livres distribués à des bibliothèques rarement fréquentées et de biens d'autres avantages dispensés par l'État providence.

Par contre, pour ce qui concerne le volet qualitatif, il y a absence d'évaluation des performances du système scolaire en termes d'impact sur le comportement citoyen, la soif d'apprendre et d'acquérir la connaissance pour se sentir en être utile à la société. Nous restons dans le chapitre de la dépense publique certes colossale, mais sans effet sur la maîtrise de l'ambiance délétère qui règne dans nos établissements

scolaires. Cela est dû à des comportements laxistes, comme cette habitude de couvrir sans cesse les actes de violence, de harcèlements, d'insultes et d'incivilités de ces petits « caïds » en herbe, que ce soit en classe, dans la cour de « récré » ou à la sortie des établissements. Le silence observé à l'égard de ces attitudes de délinquance, est une manière de souligner le laxisme des uns et des autres afin d'éviter de ternir la « réputation » de leurs établissements (pensent-ils à tort bien évidemment).

De toute évidence, le maintien dans le système éducatif de ces « brebis galeuses » d'élèves démotivés, devenus ingérables au lieu d'aller apprendre un métier, est en grande partie la cause des scènes quotidiennes de violence dans les collèges et lycées tout particulièrement. À cela s'ajoute le peu de soutien que reçoivent les professeurs, souvent soupçonnés de partialité quand ils sévissent, et cette lassitude qui fait accepter l'inacceptable, tant que ne s'est pas produit un incident grave. Il y a aussi, la responsabilité majeure des parents qui réclament la sécurité pour leurs enfants, tout en prenant toujours leur défense lors de passage en cas de conseil de discipline. C'est systématiquement leurs « rejets » qui sont toujours les victimes expiatoires. Est-ce là une manière de les éduquer ?

La violence en milieu scolaire est en fait, la conséquence de la démission de parents qui n'ont pu donner à leurs enfants le respect de l'institution sacrée qu'est l'école et du maître, sans lequel il n'est point de transmission possible du savoir. C'est aussi, la société toute entière qui refuse à l'école d'être un lieu d'acquisition du savoir, présenté comme une chance pour les élèves et non plus comme un droit. Par rapport à tout cela, l'école a un contentieux, pour ne pas dire une dette à régler à la rue qui a accueilli les élèves qu'elle n'a pas su intéresser, motiver et retenir jusqu'au terme des cursus d'enseignement.

La récupération de ces jeunes par les différents dispositifs d'apprentissage sans cesse revisités aux plans de leur contenu pratique et de leurs mesures incitatives, est le premier pas à faire en direction de l'école de la deuxième chance. Il faut aussi dire, que la notion de réussite est tout à fait relative et quelle peut-être, de type intellectuel, professionnel, sportif ou artistique. C'est à chacun selon son rythme et selon ses aptitudes, d'où la nécessité dans la mise en place d'un système performant d'orientation, dès le collège.

Il s'agit de distinguer les élèves qui doivent aller à la formation professionnelle, de ceux aptes à suivre des études universitaires et les surdoués qu'on devra orienter vers les écoles d'excellence, et notamment les écoles normales. Force est d'admettre, que la question de l'orientation scolaire pose avec acuité celle de l'interdépendance du couple éducation/formation professionnelle, d'où la nécessité de domicilier les fonctions d'éducation, de formation et d'apprentissage au sein d'un même Ministère. Cela présente l'avantage de gagner en cohérence, en rationalisation des moyens et en efficacité du système éducatif et de formation de demain...

* Professeur à la Sorbonne, Expert et conférencier au Collège de Défense de l'OTAN

** Professeur de physique à l'Université de Cergy-Pontoise, Chroniqueur et écrivain

Quand l'opinion publique, sondée par des services spécialisés, vacille, quand le pouvoir se croit en danger, il a deux options pour sauver les meubles. Une guerre ou le soudain intérêt pour la « sécurité » de ses concitoyens. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des relations entre les peuples et leurs dirigeants, il en a toujours été ainsi. Nous, nous pouvons être tranquilles.

La vie devant nous



Par Bouchan
Hadj-Chikh

La Constitution, toujours en vigueur, n'accorde pas la licence d'intervenir hors de nos frontières. Une concentration de nos troupes à nos frontières suffit. Pour sanctuariser la Patrie. Il ne nous reste donc que l'«ennemi intérieur», ce démon qui ébranle toutes les institutions de par le monde. Que l'on n'a pas trouvé à ce jour. Et pour cause. Il est invisible parce qu'il a pignon sur rue. C'est ce que laisse entendre la lettre des 19 sollicitant une audience du président de la République. Quand le monde algérien se fatiguera des interprétations des intentions des auteurs, les uns et les autres, au sein du pouvoir, se retrouveront sans rien à mettre sous la dent. Alors, on nous occupera en nous dirigeant sur la Constitution, toujours cachée derrière un rideau. On s'en donnera à cœur joie. Je vous le promets.

Oubliée la montée des prix. La cession des parts de l'Etat dans l'économie. Les orientations douteuses. Chacun fera son marché dans ce texte à paraître. Ce n'est pas, comme je le disais plus haut, un sport national. Aucune décision ne pouvait être prise, il y a des décennies, parce qu'il fallait attendre la réunion du Conseil de la Révolution, puis celle du Comité Central du FLN, du Bureau Politique, du gouvernement et, juste au moment où on allait lever le doigt pour intervenir, nous étions entraînés dans le circuit qui s'ouvrirait une nouvelle fois. Ainsi, nous tournâmes en rond. Et nous continuons de le faire. A jongler avec nos boules.

Quand ce n'est pas la maladie du président de la République qui nous interpelle, ses hospitalisations, c'est de son frère qu'il s'agit. Puis de l'armée, que l'on trouve trop silencieuse alors qu'on lui reprochait de s'intéresser de trop près de ce qui ne la regardait pas, la politique. Ou du secrétaire général du FLN, M. Saidani et ses sorties déroutantes. Il y a aussi M. Ouyahia qui déverse son vague à l'âme, de temps en temps, même quand il s'adresse à un public qui n'est pas particulièrement réceptif, espérant d'être repris dans les grands médias. En panne d'éclaboussures, l'ancien ministre de l'Intérieur et homme du sérail en rupture de ban, M. Daho Ould-Kablia, fausse notre perception de l'histoire du pays. Ce qui nous plonge dans une profonde déprime. S'attaquer à notre héros national Abbane Ramdane ! Rendez-vous compte ! « Et puis, il y a Frida, qui est belle comme un soleil », chante Brel. Mme Louisa Hanoune.

Carrée. Bille en tête. Que l'on ne peut accuser de calcul politicien. Sauf un dérapage, son « soutien critique » en faveur du 4ème mandat. Sauf quand elle nous vend un quatrième mandat pour sauver la République et qui doute aujourd'hui que le chef de l'Etat soit le chef de l'Etat.

L'opposition, elle, fait du surplace. C'est dommage. Parce qu'elle ne manquerait pas de ressources intellectuelles. Tous les ex-quelque chose y sont représentés. On serait bien tenté de leur faire confiance, en espérant qu'ils auront profité de leurs expériences passées pour nous ramener sur les « Promesses de l'Aube » de la Révolution. Mais ils attendent une action divine. Et quand elle intervient, ils se rendront compte qu'ils n'étaient pas les seuls à préparer « l'après ». Qu'il y a du monde devant le portillon que le patronat aura installé pour ne laisser passer qu'un seul patron à la fois. On ne pourra pas dire que tout cela augure d'une

démocratie en gestation, d'un élargissement de la consultation populaire, celle qui nous rendra la parole confisquée. Parce que, sitôt passé le portillon, à notre tour, nous nous retrouverons dans le tunnel. Sans lumière. Parce que les plombs auront sauté. Coupe-circuit entraînant une panne générale d'idées. Pouvoir et opposition. On entendra, dans cette nuit noire, les premiers, au bord du gouffre, clamer qu'ils n'ont pas le vertige. En chœur, diront les leaders du FLN et du RND qui auront damé le chemin. Les seconds, prudents, se retenant d'utiliser un langage conduisant à des fractures, se contenteront de constater que la « crise sérieuse » l'est toujours. Sans doute penseront-ils que cette affirmation suffira à nous mobiliser. Dans le tunnel. J'en frémis.

La panne frappant tour à tour des secteurs de la vie est devenue donc générale. Avec une chute des valeurs. De la crédibilité. Nous allons dévisser, disais-je. Dès que le premier prêt des institutions internationales nous sera accordé, nous comprendrons que nous y sommes. Dans quelques mois. Deux ans, au plus tard.

L'endettement d'un pays de notre taille est la pire chose qui puisse lui arriver. Ses dirigeants auront beau chanter sur tous les toits leur légitimité, leur légalité, personne ne les écouterait plus. Leurs créanciers, les nôtres surtout, nous apprendront à tous d'autres pas de danse. Et ce ne sera pas pour fêter les glorieuses conquêtes passées.

Il faudra bien nommer des responsables. Mais ce sera trop tard, parce que le mal aura été fait. Les nommer aujourd'hui, c'est ne pas les perdre de vue, demain. Ils ont choisi la politique et la politique, c'est aussi s'exposer à la critique. La critique des bilans. En Amérique Latine, un chef d'Etat croupit en prison. Lui aussi a coulé un pays disposant de ressources considérables.

Un forum populaire, un vrai, devrait exiger, de chaque « sortant », chaque EX, président, ministre, député, sénateur et chef d'un exécutif communal un bilan de ses actions, un quitus que l'on approuvera ou condamnera. Avec à la clé, des sanctions.

Ce qui vaut pour ces derniers pourrait très bien s'appliquer à d'autres responsables, non élus, désignés à la tête des entreprises d'Etat. Pourquoi pas ? Pourquoi ne seraient-ils pas comptables de biens qui nous appartiennent en propres ? J'ose à peine écrire, réalisés grâce à nos impôts ? Ou aux hydrocarbures si vous ne croyez pas que les impôts aient contribué à notre richesse. Richesse épuisable, comme chacun sait. Alors que le travail, lui, fait l'homme, fait son génie. Il est perpétuel. Ce que nous n'avons pas encore compris.

Comment faire pour que ces vérités premières soient la chose de l'Algérie la mieux partagée ? Retour sur les Partis.

«L'opposition existe en Algérie, elle est structurée et est, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, unie et porteuse d'une alternative politique», déclarait récemment M. Ali Benflis. «Je comprends les réserves de ceux qui pensent que le rôle de l'opposition est insuffisant et son action limitée de même que son impact auprès de la société et son message n'aboutit pas suffisamment», expliquait-il dans un entretien au quotidien arabophone El-Bilad. Mais cette carence est due au pouvoir, lui qui interdit les manifestations publiques, «un droit parmi les droits politiques et civils et un droit de la citoyenneté», «une constante d'une réelle vie démocratique».

M. Benflis a bien raison quand il relève « l'empressement du pouvoir politique à l'égard de ce genre de manifestations quand celles-ci travaillent ses intérêts et refuse ce même droit à l'opposition », il colle à la réalité. Le droit de manifester est un

préalable « de la construction démocratique et de l'Etat de droit », comme il dit. Sorti à peine d'une longue guerre d'indépendance – euphémisme pour désigner ce que, dans notre langage de tous les jours, nous appelions, à juste raison, une Révolution, parce qu'elle remettait en cause un ordre établi dans ses fondements mêmes pour prétendre en imposer un nouveau, plus juste, disions-nous. J'assistai, médusé, à une manifestation dans les rues de Londres dans les années 60. Femmes et hommes marchaient tranquillement, brandissant des banderoles revendicatives, presque en silence. Ils étaient encadrés de « Bobbies », ces agents de l'ordre public britanniques. Sans arme, comme chacun sait. Tranquilles, eux aussi. J'étais planté sur le trottoir, tétanisé, m'attendant à ce que, d'un moment à l'autre, des hommes en tenues foncées sur les manifestants. Comme ils ne réagissaient pas, je les ai suivis. Toujours rien au bout d'une centaine de mètres. Je trouvais ça vraiment curieux.

Plus tard je compris, comme cette Namibienne rencontrée à Moscou qui me dit son étonnement quand elle vit des mendiants blancs dans les villes européennes réputées blanches et riches, (qu'elle n'imaginait pas possible), je compris que j'étais un alien. D'un monde à part.

Plus tard, j'y participais. En Algérie indépendante. Ce n'était pas les mêmes agents qui, durant la guerre, tiraient dès qu'il y avait un rassemblement. Non. C'était assez ordonné. Durant deux ans. Parce que c'étaient des manifestations de soutien au pouvoir. Un pouvoir qui changea. On remplaça les pancartes par d'autres, avec des photos énormes que l'on brandissait en direction de celui qui discourait. Qu'importait son nom. Pour lui témoigner, je ne sais si c'était de notre affection ou de notre allégeance. Va pour notre lâcheté. Pour dire les choses comme elles sont.

Un mode d'expression, de « baï3a ».

Comme nous sommes de nature binaire, noir ou blanc, des médias représentant un vaste éventail d'intérêts, parfois inavouables et des opinions « libérées » furent autorisés dans le marché de l'information. Pour soutenir. Ou dénoncer. Il y en a qui disait que c'est bien. Je veux bien le croire.

Cette « ouverture démocratique », dont on fait usage dans la presse, manque, cependant, de couleurs. De slogans pour l'accompagner. De pancartes -toutes sauf les portraits du Président qui ne devrait pas avoir besoin de s'y admirer- de banderoles revendicatives. De tout cela, nenni. L'ordre bureaucratique et sécuritaire veille. On peut lire une critique des actions du gouvernement dans les médias. Certainement pas aller jusqu'à les exprimer dans la rue.

En fait, en guise de dérive, nous parvinrent, au point où nous ne fûmes, pas loin de suspecter des comploteurs là où s'agissait d'une tablee autour d'un thé, dans un café. Paranoïa généralisée. Les rares Associations qui se sont aventurées à demander une autorisation pour manifester leur mécontentement ont vu leur droit rejeté aux limites imprécises de l'illégalité. Je ne parle pas de l'UGTA. Les travailleurs, que l'on appelle, ailleurs, des « salariés » - dénomination ridicule s'il en est - sont absents du champ des revendications sociales. Leur organisation officielle fait du surplace. Laisant le champ aux syndicats autonomes qui agissent dans une semi-clandestinité. Pour des causes justes, faut-il ajouter.

L'idée d'actions, espérons-le pacifiques et encadrées, perdue cependant. Le RCD revendique, à ce jour, une quinzaine de manifestations, sans incidents, dans le calme, pour dire ce que la population pense de certaines décisions. La dernière, à Tizi-Ouzou, fut une réussite. Confiance quant aux

déroulements des précédentes. Ouargla et Ghar-daïa voulurent essayer la recette. L'alliage ne prit pas. Malheureusement.

Les nerfs sans doute. Retour à la case départ.

L'opposition, devenue moins frileuse, pour sortir de la zone d'ombre, annonce donc qu'elle pourrait être amenée à occuper la rue, montrer ce dont elle est capable en matière de mobilisations populaires. Manifestations que l'on souhaiterait encadrées avec nos « Bobbies », de part et d'autre du courant humain. En espérant qu'ils auront laissé leurs matraques dans les commissariats. Comme les « Bobbies ». Tranquilles. Responsables. Sans casse. Au terme desquelles chacun retournera chez soi pour attendre les réactions, déclarations et qualificatifs pour nommer ces revendications autrement qu'en les traitant de « chahut », de « monôme d'étudiants » ou de « tentative de récupération de l'ennemi extérieur ».

Vous pensez qu'on y parviendra un jour ?

Quand cela se passera, nous pourrions affirmer que nous serons parvenus à maturité. Maturité démocratique. Peuple et pouvoir. Même si l'on constatera des dérapages. Il n'y a aucune honte à cela. Ailleurs, cela se tasse aussi vite. Ce n'est pas pour cela que les rassemblements sont interdits pour le restant du siècle. La preuve : les centaines de milliers de personnes qui ont soutenu le mouvement « Occupy Wall Street » à travers le monde. Elles étaient propres, dans tous les sens du terme.

Nous, nous n'avons été autorisés à manifester ni contre des décisions jugées arbitraires ni contre le fait de brader des pans entiers de notre économie. Pas même contre Wall Street ou le Boycott, ou les meurtres quotidiens des jeunes filles et jeunes hommes palestiniens.

La peur.

C'est toujours la peur de l'ennemi extérieur.

Les autres.

Ou les chaînes de télévisions. Ainsi celle qui dif-fusa l'entretien avec un ancien terroriste avéré. Lavé de tous ses méfaits. Eteinte. Une exception ? Non pas. Une méthode de gouvernement. A la veille d'importantes élections législatives, les retransmissions des chaînes turques « Bugün Tv » et « Kanaltürk » ont été interrompues en direct. Pas liées au pouvoir. Un juge d'Ankara nomma un nouvel administrateur et, d'autorité, congédia M. Tarih Toros, le directeur de la chaîne Bugün, témoin de cette médiatique attaque contre la liberté d'expression. A la suite de quoi les consultations électorales se déroulèrent, comme l'on s'y attendait, pour octroyer la majorité des sièges de l'assemblée nationale au parti au pouvoir.

C'est triste.

M. Benflis considère que le problème du pays « ne réside pas dans la Constitution mais dans la crise de régime politique en place ». Il s'interroge : « Quel bénéfice tirer d'une révision constitutionnelle alors qu'il y a vacance du pouvoir, absence de légitimité qui frappe toutes les institutions et leur paralysie dans l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles ? ». Juste. D'où sa conviction que cette révision constitutionnelle annoncée depuis avril 2011 « détourne l'opinion publique des vrais problèmes politiques du pays et leur fait illusion d'un projet qui ne solutionne pas ses problèmes », annonçant sa disponibilité à prendre part à « tout dialogue national vrai avec comme objectif de solutionner la crise du régime dans toutes ses composantes en redonnant la parole au peuple souverain ».

Il est sérieux ? Une fois au pouvoir, dialoguerait-il toujours ?

On dit, « nous redonner la parole ». Ils sont en retard d'un mouvement.

Nous, on veut être écoutés.

La mauvaise gouvernance érigée au niveau de l'art

Gaz de schiste, droit de préemption. La mauvaise gouvernance mène le pays à se priver d'alternatives possibles.



Par Abed Charef

Êtes-vous pour ou contre le droit de préemption? Ne vous fatiguez pas, votre réponse est inutile. La question est, certes, moins grave que le « qui tue qui? », mais elle a été tranchée sans vous. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre de l'Industrie Abdessalam Bouchouarb ont donné la réponse, sans en référer aux autres membres du gouvernement, ni à leurs partis respectifs, ni au parlement. On ne sait du reste si eux-mêmes ont un point de vue sur la question. Mais ils ont dit que le droit de préemption ne sera pas supprimé, et qu'il sera même renforcé. Pourquoi? Pour éviter de répondre à une question qui n'a rien à voir avec l'économie.

Quelques rappels s'imposent. Jusqu'à début novembre, la plupart des Algériens étaient moins intéressés par le droit de préemption que par la santé de Lionel Messi. Seul un petit cercle d'hommes d'affaires, lorgnant sur quelques bonnes affaires à réaliser dans la discrétion la plus totale, de préférence, s'intéressaient à la question.

Mais Louisa Hanoun veillait. La présidente du Pati des Travailleurs avait ses raisons. Elle avait pris deux grandes résolutions politiques. Aux termes de la première, elle classait, pour l'éternité, le président Abdelaziz Bouteflika comme un patriote incapable de prendre une décision pouvant faire du mal au pays. La seconde résolution situait la ligne de démarcation entre patriotes et non patriotes dans le soutien ou non du droit de préemption.

SURENCHÈRE

Du coup, quand le gouvernement a présenté une loi de finances prévoyant d'assouplir, ou d'abroger le droit de préemption, Mme Hanoun en a tiré une conclusion évidente : ce projet de loi ne peut pas provenir du président Bouteflika. D'autres l'ont rédigé à sa place. Et le président Bouteflika serait, soit incapable d'exercer ses prérogatives, soit il serait séquestré là-haut par des oligarques et de sournois agents travaillant pour l'étranger. Il faut donc en avoir le cœur net, ce qui a débouché sur cette absurde initiative de 19 personnes demandant à rencontrer le chef de l'Etat pour s'assurer qu'il n'est pas caché dans un placard de la présidence.

Réponse immédiate de l'entourage du président Bouteflika: le premier ministre Abdelmalek Sellal jure que le droit de préemption ne sera pas abrogé, et le ministre de l'industrie Abdessalam Bouchouarb assure qu'il sera même renforcé. C'est la preuve formelle, selon eux, que non seulement le président Bouteflika n'a pas changé, mais que c'est lui qui est toujours aux commandes du navire Algérie.

Dans sa démarche, Mme Louisa Hanoun rejoint ses adversaires sur au moins un point : elle contribue avec eux à détruire ce qui reste des institutions. Elle-même n'a pas utilisé les canaux légaux de son parti, du parlement, à tra-

vers une interpellation du gouvernement, ou une action politique populaire. Agissant de fait comme une notable ayant accès à la Cour, elle a agi comme n'importe quel oligarque qui a ses entrées au palais.

SEULE LA BÊTISE EST IRRÉVOCABLE

MM Sellal et Bouchouarb ont, de leur côté, zappé le parlement, les partis, et le gouvernement. Ils sont passés outre le point de vue de ministres qui auraient pu être favorables à l'abrogation du droit de préemption. Ils ont, par la même occasion, privé le pays d'une possibilité d'ouverture sur le monde. Ils ont clos un dossier qui méritait débat.

Ceci sans préjuger de la position de chacun sur le droit de préemption. Mme Hanoun a le droit de critiquer le droit de préemption, et a peut-être raison. Mais elle a peut-être tort, comme le soutiennent économistes et milieux d'affaires. Une seule certitude : elle se trompe quand elle pense avoir obtenu gain de cause sur cette question. Une décision prise de manière aussi cavalière par un pouvoir autoritaire peut être désavouée demain de la même manière, avec la même légèreté, par le même pouvoir, s'il a envie, par exemple, de séduire les fameux oligarques que Mme Hanoun déteste tant. Le pouvoir trouvera alors de nombreuses Louisa Hanoun pour l'applaudir. Car sur ce terrain, tout est négociable. Et rien n'est irrévocable, à part la bêtise.

Qui est perdant, en fin de compte ? L'Algérie, évidemment. Le pays se prive d'un atout possible, sans aucune contrepartie. Il perd une possibilité d'attirer des investisseurs étrangers, au moment où il en a besoin. Il se met dans la position d'un combattant qui décide de se passer de ses propres armes, sans raison.

LE PRÉCÉDENT DU GAZ DE SCHISTE

L'Algérie est habituée à ce genre d'attitude. Il suffit de rappeler ce qui s'est passé avec le gaz de schiste. Et comme au début de cet article, on peut poser la question : êtes-vous pour ou contre le gaz de schiste ? Personne ne m'a demandé mon point de vue, mais je l'expose tout de même : pour le gaz de schiste comme pour le droit de préemption, j'estime que le pouvoir actuel n'a pas la crédibilité requise pour prendre des décisions, pour gérer le dossier, et qu'il peut recourir à des subterfuges, voire à des mensonges, pour cacher ses erreurs et faciliter les trafics. De plus, les institutions en place n'offrent pas les garanties de transparence nécessaires.

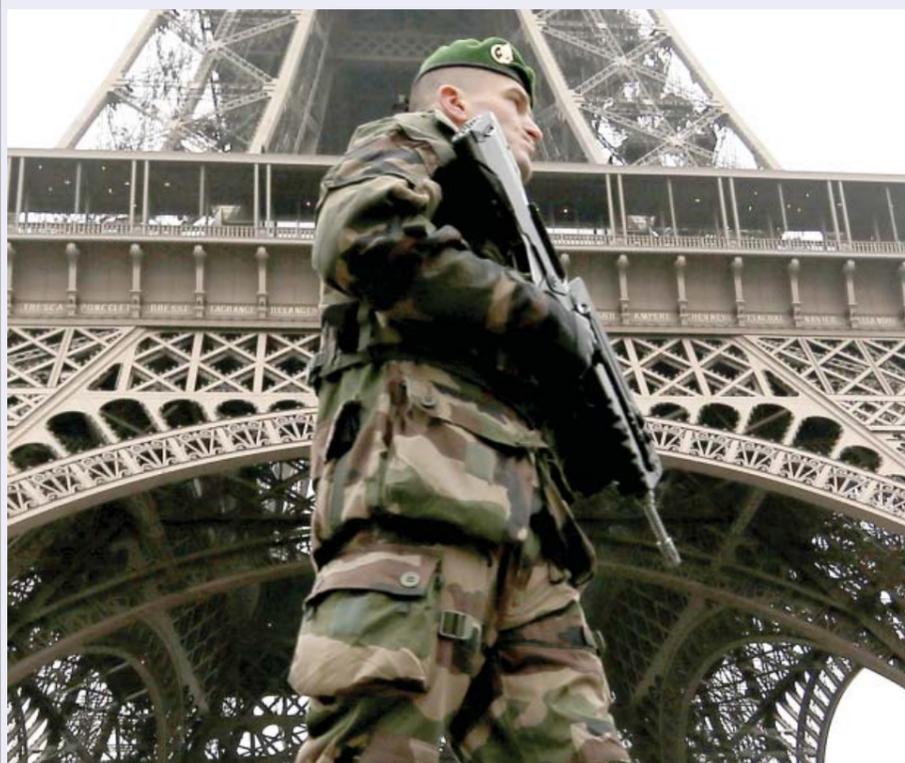
Mais votre réponse importe peu, tout comme la mienne, d'ailleurs, car M. Sellal a décidé à votre place. Il n'a pas pris la décision qui préserve les intérêts de l'Algérie, mais celle qui enlève un souci au président Bouteflika. Ce faisant, il a, à chaque fois, ôté à l'Algérie un atout qu'elle pourrait faire valoir. Aujourd'hui, avec le droit de préemption, l'Algérie maintient fièrement un élément qui détruit l'attractivité du pays, et elle ne peut exploiter le gaz de schiste même si cela se révèle bénéfique et sans danger. La mauvaise gouvernance érigée au niveau de l'art.

LA CHRONIQUE DU BLENDARD

Paris : Akram Belkaïd



Après l'attentat



Avant l'attentat, il y a parfois l'insouciance, la joie, un ciel au bleu profond ou alors une nuit étoilée, une fête, de la musique, à boire et à manger. Il peut y avoir aussi le sentiment fragile d'un répit, l'illusion d'un retour à la normale quand d'autres violences ont précédé, quand des crimes ont été maintes fois commis, maintes fois annoncés. Avant, l'attentat, il y a le plus souvent l'écoulement du quotidien, éprouvant pour les uns, confortable pour les autres, banal pour la majorité. Avant l'attentat, il y a toujours le souci tranquille, l'espérance, fut-elle fugace, d'un monde meilleur qui finira toujours par venir.

Après l'attentat, il y a le silence des morts, les plaintes, les cris et les pleurs des survivants, des blessés ou des condamnés. Il y a l'effroi, la douleur, la fuite des anges et le rire satisfait des démons. Il y a l'horreur, toujours elle, encore elle. L'horreur qui règne et guide ce monde en train de devenir fou. Après l'attentat, juste après l'attentat, avant que ne résonnent les hurlements stridents des sirènes, il y a une suspension du temps, quelques secondes, quelques minutes, où rien ne se passe si ce n'est qu'une nouvelle brèche vient de déchirer l'humanité. Enfin, il y a aussi les sonneries ou les vibrations répétées mais désormais inutiles des téléphones portables.

Après l'attentat. Il y a la peur et l'inquiétude. La sensation d'être dans un long tunnel obscur où des lames affûtées peuvent frapper à tout instant. Il y a le cœur qui s'emballa, la main droite qui tremble, les souvenirs, mauvais, très mauvais, qui affluent, le sommeil qui s'en va. La peur, oui, la peur pour les siens, pour les amis, pour les proches. Pour les autres. Pas pour soi. Rarement pour soi. Après l'attentat, il

faut appeler, rassurer, se rassurer, échanger. Il faut essayer de savoir pour ne pas céder à la panique en lisant ce que véhicule déjà la toile et ses multiples réseaux, ses gazouillis qui transmettent de sombres paroles et prédictions. Après l'attentat, se répéter, toujours et encore la même devise, ne pas céder aux pulsions premières et savoir raison garder.

Après l'attentat, vient la rage et colère. Raison garder... Très vite, viennent les déclarations martiales, les discours et les promesses. On les écoute à peine, on sait qu'elles ne servent qu'à donner le change, qu'elles s'inscrivent dans le protocole nécessaire, celui qui entend combler le vide et chasser la sidération. Sidération... Ce mot, que nous ne cessons d'employer. Sidérations successives, hélas de plus en plus fréquentes. Après l'attentat, viennent donc les politiques et leurs sillages. Il faut trouver les coupables, désigner les fautifs, débusquer les erreurs et les incompétences, les complicités réelles ou objectives, les traîtres et les défaitistes. Il faut de la vengeance et des représailles. Raison garder...

Après l'attentat, viennent les moments d'humanité, simples et gratuits. Un partage du fardeau induit par le mal. L'instant où la force de la destruction a été telle que plus rien ne compte si ce n'est le fait de donner et de recevoir. Le fait de commencer à reconstruire même si cela n'est que symbolique même si c'est à partir de rien. Un rien précieux parce qu'il existe. Il faut tendre la main pour oublier ceux qui veulent la couper. Après l'attentat, il y a la vie, la volonté de continuer. Une sève qui remonte. Mais cela ne dure pas. Les jours qui suivent sont ceux de la chute ou de la rechute. Dans le monde, d'autres attentats, d'autres horreurs. Une folie chasse le souvenir de l'autre. Une farandole démoniaque. Après l'attentat, il y a

la pluie et le froid glacial ou alors la canicule et l'air irrespirable. Après l'attentat, il y a une tristesse qui mine, il y a une ville qui pleure.

Après l'attentat, il y a les hyènes qui accourent. Les vendeurs de mensonges, les faiseurs, les analyseurs à deux centimes et les experts qui valent autant. Remplir le vide, donner à manger à la machine télévisuelle, exister de longues heures en contribuant à tuer la quête de sens. Après l'attentat, il y a les opportunistes qui n'ont en tête que leurs objectifs - ils disent leur agenda - qu'ils soient politiques (« plus de sécurité, moins de liberté »), éditorial (« comme je l'ai écrit dans mon livre ») ou tout simplement égotique (« je me sens tellement mal », rendez-vous compte, j'aurais pu y être » ou bien encore, « je connais quelqu'un qui connaît une victime... »). Après l'attentat, il y a la mise en scène habituelle d'un monde médiatique profondément malade, arrogant et nombriliste. Il faut trouver la formule et le concept qui feront date, en clamer immédiatement la paternité et se construire une légitimité posée sur des cadavres. Génération ceci, Je suis cela...

Après l'attentat, il y a le déferlement de la bêtise, méchante et, peut être, incurable. Les racistes et les haineux qui s'en donnent à cœur joie, qui trouvent matière idéale à amalgame. Mais aussi les tarés qui justifient l'injustifiable, qui excusent ou qui, parfois, hélas, jubilent ou s'amusent du malheur ambiant. Des irrécupérables qui relativisent l'horreur en évoquant le contexte ou qui relayent les rumeurs et la bouillie complotiste. Après l'attentat, il y a la nécessité de lutter contre la confusion des sentiments, de démêler le faux du vrai, de ne pas céder aux colères faciles, aux provocations évidentes ou sournoises. Raison garder, encore et encore.

Les après-attentats parisiens : Patriot Act ou simple état d'urgence

« Les promesses
n'engagent que ceux
qui les reçoivent ».
(Le Président Jacques Chirac)

Par Abdelhamid Boughaba *

Les réveils des jours d'après un séisme sécuritaire tel que celui de ce vendredi 13 novembre 2015 sont douloureux et se font toujours avec un goût de cendre dans la bouche, un regard vague et un esprit vaporeux. Comme un boxeur mis groggy par un direct foudroyant et qui tente de se lever de suite en titubant à la recherche de son sparring partner pour prouver qu'il est toujours lucide et apte à poursuivre ce combat qui revêt déjà tous les attributs d'une défaite consommée.

Pris de court comme en septembre 2001, l'Occident dans son ensemble et la France en particulier, pour avoir longtemps été épargné par ces coups de boutoir et fait le dos rond face à la bête, émergent d'un cauchemar aux résonances historiques et planétaires. Mieux encore, après avoir sournoisement manipulé le Monstre des décennies durant en fonction des contingences du moment, des politiques internes et des alliances circonstancielles, ils sont aujourd'hui contraint à engager le seul combat qui vaille pour gérer cet après-attentat à l'aune d'une crise économique devenue structurelle, d'un contexte de déficit civilisationnel et d'un désarroi politique paralysant.

Les conditions sécuritaires qu'imposent les dernières actions terroristes aussi bien par la fulgurance de leurs exécutions, que par la violence, l'énormité des pertes humaines occasionnées ou l'onde de choc provoquée, interpellent toute la classe politique occidentale à fournir des réponses adéquates qui sécuriseraient le présent, ici et maintenant, et tranquilliseront l'avenir, proche et lointain.

C'est pourquoi la prudence et la réflexion auraient dû être de mise avant toute prise de décision fussent-elles élaborées dans un climat de consensus général, afin d'éviter les amalgames et les lois liberticides aux conséquences désastreuses menant vers l'irréparable. Déjà que l'après 11 septembre 2001 renseigne à bien des égards sur les dégâts provoqués par le Patriot Act, préparé longtemps à l'avance, béni et entériné de suite par la représentation du peuple américain, Congrès et Chambre Basse réunis, avec une seule et unique voix contre. On découvre aujourd'hui qu'il ne fut en réalité qu'une réponse aveugle et inappropriée, dictée surtout cette perfide option dédiée à la protection des Etats Alliés du Proche et Moyen Orient et pilotée par l'idée sous-jacente : sécuriser un petit Etat certes, mais le plus grand des Etats Voyous de la région. Le désir réel et incontesté de vaincre cet Organisme monstrueux, Génétiquement Modifié qu'est le terrorisme laisse perplexe et prête largement à confusion. Depuis, le monstre créé d'un commun accord dans l'ambiance feutrée et conviviale des laboratoires de la C.I.A. et du MOSSAD, ou tout au moins armé et soutenu par eux, ne cesse de muter : d'El Qaïda à Daesh, en passant par les GIA, AQMI, BOKO HARAM, AL NOSRA, et plus encore ?

Après l'effondrement des Twin Towers Ail s'en est suivi donc une mobilisation Générale planétaire sous le couvert et l'approbation du « MACHIN », comme s'amusaient le Général De Gaulle à désigner avec mépris l'Organisation des Nations Unies, pour déstabiliser et détruire des Etats laïcs, indépendants et souverains, accusés sans conviction ni preuves tangibles d'en être les instigateurs. Et comme par le simple fait du hasard, il se trouve que ces Etats sont tous, sans exception, arabes, musulmans, ou, à la fois, arabes et musulmans et toujours soutenu incontesté du peuple Palestinien. Ils ont pour

noms : Irak, Libye, Yémen, Egypte, Soudan, Syrie, Iran, Afghanistan, etc... Ils furent soumis par cet « Occident Civilisé et probe » qui, à une véritable razzia des temps modernes, qui à une pression insupportable, avec en ligne de mire : le contrôle des champs pétroliers et gaziers et assoier pour longtemps la supériorité militaire du principal corps étranger à la région : l'Entité Sioniste. Oui, mais après ?..... Est-ce que le monstre identifié et visé a été terrassé?..... Oh que néni ! Un gros grain de sable semble avoir, du moins pour l'instant, enraillé « la belle » et redoutable mécanique qui se proposait de recomposer le monde arabe dans son ensemble pour les seuls intérêts de l'entité sioniste et sa main armée, l'Occident, tout en œuvrant à la protection de ces oligarques-jouisseurs arabes, dirigeants obséquieux et criminels, véritables alibis pour les uns et terribles excroissances malines pour les autres.

Le seul résultat tangible obtenu à ce jour par ces « nouvelles croisades » menées avec une kippa sous la croix et la cagoule, est ce sentiment de défiance qui traverse le monde musulman sans distinction, dans toute son épaisseur. Il faut retenir, cependant, que toute une jeunesse (plus de 50% des populations concernées), née ici et ailleurs, qui rejette en bloc et dans le détail cet Occident belliqueux, est née et a grandi dans cette réelle ambiance d'agression permanente qui provoque le ressenti d'une immense injustice et d'une humiliation soutenue, fusil sur la tempe, insultes, irrespect et invective au bout des mots. Tout ce qu'il y a de plus probant pour fragiliser encore un peu plus l'idée que ce nord arrogant et donneur de leçons soit réellement terre de Droit. Il l'est certes, mais ce privilège demeure strictement réservé à la judéo chrétienté, le reste n'étant que publicité trompeuse d'une philosophie au rabais, foncièrement consumériste et mercantile.

Le trompe-œil est également devenu par les temps qui courent, une autre forme de gouvernance mondiale. Examinons un instant les premières conséquences de la promulgation de l'Etat d'Urgence, cette forme édulcorée de l'Etat de Siège qui place le pays à la marge du droit, restreint les libertés publiques et sert d'alibi aux « dépassements » et aux dérapages signalés partout en France. Selon le site MEDIAPART, l'avalanche de statistique fournie par le Ministère Français de l'Intérieur révèle :

1072 perquisitions administratives, 253 assignations à résidence, 201 armes récupérées, 139 interpellations, 117 gardes à vue et 77 découvertes de stupéfiants, sans chiffrer pour autant les dégâts matériels occasionnés par la brutalité des interventions. Ethniquement, tous les Français ne subissent pas de la même façon cet Etat d'exception. La cible, à la fois victime du terrorisme et suspecte, est bien évidemment la communauté musulmane et quelques familles de convertis. Géographiquement, les interventions sont dans leur grande majorité circonscrites aux quartiers déjà victimes de l'Apartheid urbain. Cela renvoie inéluctablement à ces périodes sombres et honteuses (1939-1945 ou la guerre d'Algérie) de l'histoire de France enfouies dans la mémoire collective et très mal assumées à ce jour par la classe politique, toutes tendances confondues.

Les conséquences laissent perplexe. A la louche : un restaurant dans l'Oise vandalisé, sans résultats, par les Services de Sécurité sous couvert d'une autorisation Administrative (Télévision Française); un sans papiers égyptien de 63 ans, blessé, victime collatérale de l'intervention policière à Saint-Denis, a hérité d'une Obligation de Quitter le Territoire Français sans délais; un couple mixte, Muhamed (Palestinien d'origine, ingénieur informaticien de 36 ans) et Carole (enseignante) ont subi l'outrage à deux heures du ma-

tin dans leur pavillon de banlieue du Loiret avec à la clé une ardoise de 5 000 euros de dégâts, sans aucun résultat (MEDIAPART); Daoud, un non-voyant, dénoncé par une voisine qui ne dispose que d'un vieux neurone usager dans sa boîte crânienne, s'est vu infliger la totale : perquisition, garde à vue, confiscation de sa canne blanche et assignation à résidence avec obligation de pointer trois fois/jour au commissariat (Beur FM); selon la presse, un ancien prisonnier de Guantanamo reconnu innocent, fut soumis à nouveau à l'épreuve de la signalisation (empreintes digitales, photo et prise d'A.D.N.).

Il faut savoir aussi que dans plusieurs cas, les renseignements utilisés par les Services d'intervention, n'étaient pas à jour et que le bulldozer a été lancé sans précautions sur des cibles erronées, vers des adresses non vérifiées où vivent tranquillement des familles d'origine française de souche et des familles d'origines musulmanes, ne figurant dans aucun des fichiers mis à disposition.

Que faudrait-il de plus pour prouver, qu'une grosse semaine après les attentats, une population-cible, faisant partie intégrante du peuple de France, subit de plein fouet les contrecoups de cette décision et vit dans le paradoxe d'une inquiétude insupportable

tre-espionnage ? Ceux qui sont concernés se sentiront à coup sûr outragés.

Dans une telle conjoncture jongler entre le besoin de sécurité et la liberté de chacun devient un exercice d'équilibriste auquel s'adonne malheureusement aujourd'hui la France dans la précipitation et sans la préparation spécifique ni les aptitudes nécessaires. Tout un chacun peut donner libre cours à ses humeurs, ses inquiétudes et ses ressentiments inquisitoires pour pointer du doigt d'éventuels coupables dans un souci de prévention, avec tout ce que cela suppose d'aprioris et de dispense de preuves.

Le décret signé par les ministères de l'Intérieur et de la Justice, dans un style ouvert à tous les vents, stipule qu'on peut intervenir dès lors qu'« une personne dont le comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics » est repérée. Vaste programme sans gardes fous. Et combien même des précautions langagières ont été émises ça et là par certaines personnalités politiques, était-il rationnel et suffisant de décréter une telle situation d'exception en faisant fi des limites qu'une Démocratie qui se veut Modèle s'en affranchisse, même temporairement ? Les échos renvoyés par sa mise en application sur le terrain prouvent le contraire et jus-



et d'une peur de tous les instants par rapport à ces représentants de la loi, sensés la protéger, sans rien comprendre à ce qui lui arrive. Que les Services de Sécurité soient mobilisés et fassent leur travail c'est une affirmation basique, mais dans ce contexte le respect du cadre légal devient problématique par rapport au droit et à la morale et surtout au vu de l'absence de contrôle par l'autorité judiciaire et du manque de professionnalisme des effectifs lancés pêle-mêle dans la bataille.

Ensuite, une telle décision, revêt aussi des objectifs autres que la seule sécurité des français. Un Préfet, sous couvert de l'anonymat, avoue que l'enjeu est de « densifier l'information, de nourrir les fichiers » en précisant que « Le renseignement n'est pas un film de cinéma, on ne cherche pas le code secret du complot mondial. Plutôt des bribes, des numéros de téléphone, des journaux d'appels ». C'est à se demander ce que faisaient auparavant les Renseignements Généraux et les Services d'Espionnage et de Con-

tinent pleinement les inquiétudes des uns et des autres. Et dire qu'il va falloir patienter jusqu'au 26 février 2016, dans la perspective la plus optimiste, pour que la France retrouve ses fondamentaux, que les menaces soient neutralisées et que la situation revienne ne fut-ce qu'à un semblant de normalité, en attendant mieux, l'éclaircie. Dans ce contexte, certes délicat, la cinquième puissance du monde, l'un des modèles de Démocratie cités en référence et surtout cette patrie des Droits de l'Homme peut-elle faire l'économie de la sagesse, de la relativisation et de la retenue ou bien est-ce par simple naïveté qu'on se fait encore « une certaine idée de la France » ?

* Enseignant Universitaire
à la retraite - Bordeaux

la Chronique de Paris

Par Pierre Morville



13 novembre, 13 jours après

Multiplication des dispositifs sécuritaires et fortes révisions de la diplomatie française

Que dire ? Que faire ? Pour la seconde fois en moins d'un an, un attentat a enlevé le pays. Et le second, avec ses 130 morts, dépasse de beaucoup le bilan déjà sinistre des actions djihadistes qui avaient frappé le local de Charlie Hebdo et de l'Hyper-kasher de Vincennes. On est encore loin des 2977 victimes du World Trade Center, le 11 septembre 2001. Et c'est moins que les 191 victimes espagnoles et les 2000 blessés lors des attentats à Madrid le 11 mars 2004. Dans les trois cas cependant, l'agresseur est le même : des terroristes qui se réclament d'une lecture de l'Islam particulièrement archaïque. Mais leurs motivations réelles sont-elles vraiment de l'ordre du religieux ? La « guerre contre les croisés » ne serait-elle pas une simple couverture à des enjeux bien plus traditionnels, conflits autour d'intérêts juteux, vengeances claniques, ethnies rivales, appétits frontaliers... ?

En France, multiples opérations de police et innombrables « minutes de silence »... La 1ère « minute de silence » s'est déroulée en France, le 11 novembre 1919, pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918, 11ème jour du 11ème mois, et honorer les 1,7 millions de morts Français pendant cette guerre. Guerre, le mot résonne dans nombre de discours, même si techniquement le terme « conflit militaire asymétrique » pourrait techniquement mieux convenir. Quand aux réactions de mes concitoyens, elles diffèrent de celles enregistrées lors des attentats de janvier. Ceux-ci visaient des cibles : des dessinateurs qui parodiaient le Coran, des citoyens juifs. Le 13 novembre, celui qui était visé, c'était « Monsieur tout-le-monde » dans la rue, au bistro, dans une salle de spectacle. Du coup, pour la 1ère fois, tous les Français (de toutes origines, de toutes confessions) et tous les citoyens étrangers qui résident en France se sont sentis visés. Cela donne les bases d'une protestation commune, d'une réelle solidarité entre tous. Celle-ci survivra-t-elle à la crainte qui s'ancre dans notre société ? Paris, « la capitale des abominations et de la perversion » a été rudement touchée. La solidarité internationale qui s'est immédiatement manifestée a donné du baume au cœur des Parisiens. Mais dans les jours qui ont suivi, la peur dominait, les rues étaient bien vides. Ces événements n'entraineront pas en tous cas l'ascension actuelle du Front national en France qui amplifie son discours ultra-sécuritaire et xénophobe : à quelques jours des élections régionales, le parti de Marine Le Pen récolte 40% des intentions de vote en Provence - Côte d'Azur, et dans le Nord/Picardie. Au niveau national, le FN est le 1er parti (27% des intentions de vote) devant le PS (26%) et la droite traditionnelle (25%).

Hollande : rectifications diplomatiques

François Hollande a entamé une lourde semaine diplomatique : lundi, il a reçu à l'Élysée le Premier ministre britannique, David Cameron. Il s'est entretenu mardi avec Barack Obama. Mercredi ? Il rencontrait Angela Merkel à Paris avant de s'envoler vers Moscou pour y rencontrer aujourd'hui, Vladimir Poutine. Et dimanche, il déjeunera à l'Élysée avec le président chinois Xi Jinping. En une semaine, le Président français aura rencontré tous ses homologues du Conseil de sécurité des Nations unies, sans avoir oublié son principal allié dans l'Union européenne, l'Allemagne.

Au menu de toutes ces discussions, la grande coalition qu'il appelle de ses vœux contre Daesh. Le président de la République française en profitera certainement pour préciser à ses interlocuteurs les contours de la nouvelle politique étrangère de son pays. Des circons-



tances inattendues imposent à tous les chefs de l'exécutif d'infléchir voire de modifier profondément leurs plans initiaux. La violence soudaine et barbare des attentats qui se sont produits à Paris imposent cependant à François Hollande de procéder à un réexamen profond de sa diplomatie et sa politique militaire dans la situation qu'il a décrit devant les parlementaires français, comme une situation de « guerre ». D'autant que la ligne antérieure posait déjà problème et suscitait des critiques feutrées au sein même du gouvernement.

Sur la situation syrienne, la ligne « Ni Bachar, ni Daech » a été défendue par Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères, paraissait ainsi, avant même les attentats du 13 novembre, inopérante à beaucoup. L'intervention russe sur le terrain syrien a aiguë les contradictions de la position française. Exiger des Russes le départ de leur allié Bachar el-Assad, comme préalable à tout élargissement de la coalition anti-Daech avait marginalisé la diplomatie française.

La posture française anti-Bachar était d'autant plus intenable que ses propres alliés dans la coalition menée par les États-Unis, avaient en réalité opté pour une attitude plus réaliste... Barack Obama et Vladimir Poutine s'étaient longuement entretenus, la semaine dernière en tête à tête, au sommet du G20 à Antalya, en Turquie. Les deux chefs d'état avaient ensuite d'une même voix déclaré qu'il faut un cessez-le-feu et une transition politique, sous l'égide des Nations unies, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution dans les 18 mois, puis la tenue d'élections libres. Le problème Bachar était renvoyé à plus tard...

Grave incident turco-russe

« Vouloir le départ d'Assad sans avoir le moyen de l'obtenir est une position trop théorique. Il faut bien tenir compte de la réalité. Les Occidentaux ne peuvent plus tenir la Russie pour une quantité négligeable donc, ils ont dû bouger par rapport à ça », juge de son côté Hubert Védrine, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Jospin. « Je regrette que l'on n'ait pas pris en compte, depuis le début, l'importance des partenaires Iraniens et Russes sur ce secteur.

Le problème Bachar el-Assad se résoudra après. Pour l'heure, il faut mettre fin aux attaques de Daech », précise aujourd'hui Odile Saugues, la vice-présidente socialiste de la commission des Affaires étrangères.

François Hollande rencontre ce matin Vladimir Poutine, ils aborderont sans nul doute le sujet épineux de l'avion de chasse russe abattu mardi par la Turquie. L'un des deux pilotes est mort, l'autre a été capturé par des rebelles syriens. Pour justifier, cette curieuse agression entre « futurs alliés » de la grande coalition anti Daech, Recep Erdogan a argué qu'il souhaitait défendre son espace aérien, fréquemment survolé par la chasse russe. Barack Obama a souligné lors d'un échange té-

léphonique avec le président turc, que le droit de la Turquie de défendre sa souveraineté était « soutenu par les États-Unis et l'Otan ». La Russie défend mordicus que son appareil Soukhoï a bien été abattu par deux F16 turcs dans le ciel syrien.

Recep Erdogan a d'autres motivations que la préservation de ses frontières aériennes. La Turquie qui a depuis de longs mois, plus qu'une neutralité amicale vis-à-vis de Daech, souhaite depuis longtemps écarter el-Assad du pouvoir et gagner la Syrie dans sa sphère d'influence. Il ne pardonne pas non plus le soutien apporté par Moscou aux Kurdes syriens. La lutte contre les mouvements indépendantistes kurdes, notamment en Turquie et en Syrie est un grand combat du « calife » d'Ankara. La Crimée et l'Arménie, les turcophones de Syrie sont également des sujets de tension entre les deux pays.

Le président russe Vladimir Poutine a très vivement réagi à l'action de la Turquie, dénonçant un « coup de poignard dans le dos qui nous a été porté par les complices des terroristes (...) Notre avion, nos pilotes ne menaçaient nullement la Turquie », a souligné M. Poutine lors d'une conférence de presse. « Cet événement tragique va avoir des conséquences sérieuses sur les relations russo-turques », a-t-il menacé.

Cet incident, le plus grave depuis le début de l'engagement militaire de la Russie aux côtés du président syrien Bachar el-Assad fin septembre, intervient alors que François Hollande tente de convaincre les Américains et les Russes de former une coalition mondiale unique. Pas facile.

Syrie : que va faire la Ligue arabe ?

Les inflexions de la politique française concernant également son intervention militaire directe. L'arrivée du porte-avions Charles de Gaulle, décision prise avant les attentats, vient conforter une intervention aérienne qui semblait à bout de souffle : l'armée française va ainsi tripler sa capacité de frappes sur l'Irak et la Syrie. Jean-Yves Le Drian, le ministre de la défense a reconnu « qu'une victoire et une destruction de Daech passent obligatoirement à un moment donné par une présence au sol » mais... « cela ne veut pas dire la présence française au sol », a-t-il souligné : la France exclut même, officiellement, tout déploiement au sol de forces spéciales, contrairement aux États-Unis. L'état-major français en revanche regarde avec attention la situation au Liban. Il pourrait renforcer sa participation à la Finul et intensifier ses livraisons d'armes, via l'Arabie Saoudite, pour contenir un débordement de l'EI hors de ses frontières. Mais l'essentiel des enjeux militaires se dérouleront en Syrie et en Irak, sur le terrain. Les Occidentaux espèrent tous une intervention des pays arabes et « la puissance de feu des 600 aéronefs des pays de la Ligue arabe du

Conseil de Coopération du Golfe (CCG) en capacité de frapper l'Etat islamique avec efficacité, célérité et légitimité » comme le note le chercheur Emmanuel Dupuy. Mais la Ligue arabe est elle aussi dans une position attendiste, notamment sur la question d'une intervention au sol. L'excellence des relations de la France avec l'Arabie Saoudite et le Qatar est un atout qui comporte des pièges : les deux pays n'ont pas caché dans le passé, leur soutien financier et matériel à la mouvance djihadiste radicale et les deux pays conçoivent toujours l'Iran et accessoirement l'alaouite El-Assad comme des ennemis principaux. Paris devra clarifier sa relation privilégiée avec certains pays du Golfe dans l'éventuelle future grande Coalition, notamment dans la phase actuelle de normalisation des relations avec Moscou. Une grande coalition mise à mal hier matin, avec la destruction d'un avion russe par la Turquie...

Le marais européen

Pour Jacques Sapir, « un retournement est en train de se produire dans notre rapport avec l'Union européenne et avec l'Euro ». Cet économiste pointe les incohérences voire l'absence de politique européenne face au terrorisme : « la France porte seule en Europe le poids de cette lutte quotidienne ». Sur la question des réfugiés syriens, l'UE n'avait pas également brillé par l'adoption de mesures communes et cohérentes. Angela Merkel qui avait généreusement et spectaculairement grand ouvert les portes de l'Allemagne aux réfugiés syriens, les avaient discrètement refermés quelques jours plus tard. Plus généralement, les 28 états membres mènent sur ce dossier comme dans d'autres aussi sensibles, une politique purement nationale, soulignant une fois de plus qu'en dépit des rêveries fédéralistes, l'Union européenne n'a ni politique étrangère ni politique de défense commune. La France a d'ailleurs décidé de fermer ses frontières. Adieu l'espace Schengen, censé contrôler les frontières de l'UE !

La crise a même vu un acte sans précédent : François Hollande, européen plus que convaincu, disciple admiratif de Jacques Delors, s'est assis récemment sur le sacro-saint « non-dépassement des déficits budgétaires autorisés », dépenses de sécurité obligent : « le pacte de sécurité est plus important que le pacte de convergence » a-t-il déclaré devant les députés français. Rappelons que récemment la Grèce s'est vue sévèrement fessée pour bien moins que cela ! Nul doute qu'aujourd'hui, Hollande et Merkel se sont entretenus hier sur cet aspect délicat de la coopération franco-allemande.

L'internationalisation de la crise irako-syrienne ouvre donc une longue phase d'instabilité et de rectification des équilibres diplomatiques. François Hollande a su avec courage, saisir le débat à bras-le corps et apporter les premiers correctifs pragmatiques. Mais le chemin sera long.



Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



MYTHES ET RÉALITÉS

L'Algérie
et la langue française
ou l'altérité en partage

ESSAI



L'ALGÉRIE ET LA LANGUE
FRANÇAISE OU L'ALTÉRITÉ
EN PARTAGE.

Essai de Rabeah Sebaa (préface
de Abderrezak Dourari). Editions
Frantz Fanon, Tizi Ouzou
2015), 110 pages, 500 dinars.

Depuis plus d'un demi-siècle, le problème de la langue française ne cesse de tarauder et de chagriner les esprits d'une bonne partie de notre élite intellectuelle et politique (sic !): on a eu d'abord les arabistes rejoints par les nationalistes mortellement anti-colonialistes et anti-impérialistes (pour la plupart francophones de formation), ensuite les baâthistes et autres pan-arabistes et enfin, tout dernièrement, les islamistes et autres crypto-islamistes.

Au milieu de la tourmente, les choix furent, pour l'école algérienne, à chaque fois, car trop politisés, hasardeux, avec des résultats catastrophiques. Perte (de niveau mais pas de terrain) du français, gain quantitatif, seulement, de l'arabe conventionnel (littéral comme on dit) sans excédent qualitatif, oubli et/ou marginalisation des langues maternelles. Un grand gâchis qui se paie cash. On comprend, donc, le (grand) souci de nos chercheurs (je dis bien chercheurs et non charlatans et autres polémistes, perpétuels «chercheurs d'os») d'aller au fond des questionnements majeurs liés au problème des langues, en Algérie.

Aujourd'hui, 63 ans après l'Indépendance, 60% de la population algérienne peuvent être considérés comme francophones «réels» (30%) ou «occasionnels» (30%). L'Algérie (qui n'est pas, officiellement, membre de la francophonie), est considérée comme le premier consommateur de produits culturels français, en Afrique et dans le monde arabe. 600 000 étudiants dans les universités parlant tous, peu ou prou, le français. Elle se classe au deuxième rang mondial des pays de plus de 100.000 apprenants de français, loin devant le Québec. Ce qui en fait le second pays francophone au monde... Tout ceci sans parler des 40% restants de la population qui entre-

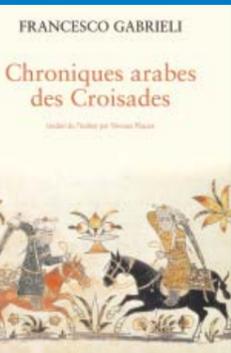
tiennent un rapport quotidien à la langue française, langue de leur environnement sémiologique et communicationnel. Sur les lieux de travail ou de passage, presse écrite francophone, panneaux et affiches publicitaires, enseignes commerciales, bains linguistiques sonores, télévisuels et radiophoniques, «francophonisation à rebours», au sein des universités...

«Les pires ennemis de la langue arabe se nichent, souvent, parmi les arabophones et les premiers à avoir descendu la langue française en Algérie se trouvent parmi d'indécrottables francophones» écrit l'auteur. Des troubles des uns et des autres qui renvoient, invariablement, à un malaise social qui perdure et qui rend encore plus difficile le travail de réforme, d'ouverture ou de modernisation entrepris par certains gouvernements du secteur de l'Education, entre autres. On a perdu les fruits du talent de Malek Haddad, on a «tué» Mammeri, Mostefa Lacheraf l'a payé très cher, Boudjedra a bridé son génie et Nouria Benghebrat n'a pas fini de souffrir. De l'autre côté, Amine Zaoui, Waciny Lâaredj et Ahlam Mostaghénemi essayent de colmater les brèches. Mais, ils sont si seuls face aux nouveaux radicaux.

L'Auteur : Spécialiste de l'anthropologie culturelle et linguistique, auteur de plusieurs autres essais, sociologue, enseignant-chercheur, collaborateur à la presse nationale

Un livre qui va... droit au but. Démarche rigoureuse tout en étant simple et claire, Avis loin de toute démagogie. A lire avec modération par les arabo-nationalistes car risque très fort d'apoplexie.

Citations : «Plus qu'un butin de guerre, selon la formule consacrée, la langue française était un instrument de guerre au service des Algériens» (p 10). «La langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler» (p 21). «La destinée de la langue française allait se trouver scellée par, ou à cause, des moyens mis en œuvre pour la bannir (...). C'est, paradoxalement, l'arabisation politique qui va conforter la francophonisation sociale. En d'autres termes, la confirmation sociale de la langue française s'est fondée sur les intentions politiques de son infirmation» (p 41). «La langue arabe conventionnelle, telle qu'elle est enseignée dans le système éducatif, n'est pas une langue étrangère à la société mais c'est une langue qui lui est extérieure. Elle reste en décalage par rapport à la sensibilité ordinaire des langue arabe et amazighe algériennes, sans leur être opposée. La proximité tant dans le son que dans le sens, est plus que patente» (p 67). «Sans être la langue officielle, elle (la langue française) véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir. Sans être la langue d'identité, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et, sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université» (p 69). «Si la langue française s'est emparée de la société algérienne une seule fois, la société algérienne, elle, s'est emparée deux fois. La première fois pour exprimer, et la seconde fois pour s'exprimer» (p 94)



CHRONIQUES
ARABES
DES
CROISADES.

Livre d'histoire de Francesco Gabrieli (traduit de l'italien par Viviana Pâques). Barzakh éditions, Alger 2014 (Sindbad/Actes Sud, 1996), 405 pages, 950 DA

En fait cet ouvrage était destiné d'abord au lecteur occidental. L'auteur voulait l'«aider» à avoir une idée sur la période des Croisades mais vues de l'autre «côté», c'est-à-dire selon les témoignages et les sentiments de l'adversaire d'alors... les Arabes et les Musulmans.

L'auteur a accompli un vaste travail de compilation (avec des commentaires critiques ou/et explicatifs intégrés... parfois assez orientés) des écrits d'une sélection d'auteurs (en fait des historiens musulmans, pour la plupart non-arabes, mais écrivant en arabe) connus ou non (17 au total, de Ibn al-Qalânîsî et Ibn al-Athîr à Abû al-Fidâ' et Abû al-Mahâsin, en passant par Ibn Wasîl et Sibî Ibn al-Jawzî... avec des notes biographiques, en fin d'ouvrage), selon les périodes présentées (une chronologie des événements est présentée en fin d'ouvrage) :

- De Godefroy à Saladin.
- Saladin et la Troisième croisade.
- Les Ayyûbides et les attaques contre l'Egypte.
- Les Mamlûks et la liquidation des Croisades.
- Trois éléments essentiels transparissent :
- Les premières attaques des Croisés frappèrent l'Islam à un moment critique de son histoire... à un moment où le territoire est fractionné en émirats et sul-

tans rivaux... D'où des contre-croisades assez inefficaces. L'arrivée de Saladin au pouvoir changea la donne d'où une Troisième croisade pour endiguer l'offensive musulmane et renforcer les vacillants Etats chrétiens du littoral... Puis, une Quatrième et une Cinquième.

Deux siècles de résistance arabo-musulmane face aux invasions de la chrétienté latine avec les Frang (les Francs... différents des Rûm de Byzance), avec des trêves précaires, avec ses ruines, ses massacres et ses dommages causés à l'Islam sur des territoires siens depuis cinq siècles et causés, aussi, pour des siècles à venir (jusqu'à nos jours ?), aux relations humaines inter-communautaires.

- On chercherait, selon l'auteur, vainement dans l'historiographie musulmane, une «histoire des guerres contre les Francs», organisée de façon exclusive et centrale (mis à part, peut-être, Ibn al-Athîr). On a, surtout, des histoires générales, des histoires de villes ou de provinces, des histoires centrées sur des dynasties ou des régions, des écrits de caractère essentiellement biographiques... Mais, globalement, «on peut dire que le niveau moyen des historiens arabes des Croisades est supérieur à celui des chroniqueurs chrétiens» - On ne peut jamais parler, dans la rigueur du ter-

me, de paix avec les Francs, «comme avec les infidèles en général», mais seulement des trêves transitoires quand l'occasion ou la nécessité y poussent. La plus célèbre paix ou trêve est celle de 1192, entre Richard et Saladin... «fortement discutée dans le camp musulman».

L'Auteur : Né en 1904 et décédé en 1996, il a été professeur de langue et de littérature arabes, à l'Université de Rome. A son actif, plusieurs ouvrages consacrés au monde musulman ancien et moderne, dont beaucoup ont été traduits en français.

Ouvrage extrêmement bien documenté, mais attention aux commentaires qui Avis peuvent ne pas plaire.

Citations : «Au Moyen-Age, l'Islam et le Christianisme se sont heurtés non pas en tant que deux civilisations radicalement différentes, mais en tant que forces aspirant avec autant d'ardeur à l'universalité, à s'imposer jusqu'au raidissement le plus fanatique. De nos jours, ce fanatisme, le plus souvent, a bien diminué ; il s'est transféré vers d'autres oppositions, au fond, également, religieuses» (p 11)

LES BERBÈRES
Célèbres



LES BERBÈRES CÉLÈBRES.

Ouvrage historico-documentaire de Mohand Akli Haddadou. Berti Editions, Alger 2012 (2e édition), 235 pages, 1.000 dinars

Si il y a un chercheur qui s'est totalement investi dans la connaissance du monde et de la civilisation berbère, en Algérie tout particulièrement, c'est bien Haddadou. Un gros et vrai travail de fourmi qui est arrivé, peu à peu, à nous «recadrer» par la mise à jour (plus pratique, donc avec des effets plus percutants) de faits, d'actes et d'hommes qui ont fait notre commune Histoire... maghrébine (faisons large en parlant de toute l'Afrique du Nord !)

La liste présentée est assez longue, bien que non exhaustive. Cela ne peut que nous remplir de fierté d'avoir des liens forts ou ténus, mais des liens de parenté tout de même avec toutes ces célébrités : Il y a celles des légendes comme Athéna (qui l'eut cru !), Antée (le géant africain de la mythologie méditerranéenne), Poséidon, Atlas, Nit, Hash et Ammon (les divinités égyptiennes d'origine berbère), Tin Hinan, la reine de l'Ahaggar, l'ancêtre légendaire des Touareg. Il y a les Souverains et hommes d'Etat comme Meshern, Megheiy et Sheshong, des conquérants, chefs de guerre et pharaons d'Egypte... et Massinisa, Syphax, Juba II, Al Malzuzi, l'Imam ibadite du 8^{ème} siècle, Khalfun, Mufarridj et Sudan, les souverains de l'Etat berbère de Bari, en Sicile, au 9^{ème} siècle, Ziri, Buluggin, Al Mans'ur, Badis, Ibn Tashfin, Al Mu'izz, Ibn Tumert, 'Abd Al Mu'min, Yaghmorassen, Al Baruni (savant ibadi'ite et homme politique libyen), 'Abd El Krim, (fondateur de la République du Rif)...

Il y a les héros et les martyrs de la liberté, comme Mathos, Jugurtha, Juba 1^{er}, Tacfarinas, Firmus, Kusila, Kahina, Tariq Ibn Ziyad, Fadhma N'Soumer, El Mokrani, 'Assu U-Ba Slam (chef de la résistance ma-

rocaïne à la pénétration française)...

Il y a les Saints mystiques et religieux, comme Cyprien, Donat, Monique (Ste), Ibn Warzand, Sidi Mah'rez, Sali'h' et H'Amim, des hérétiques berbères qui se présenterent comme prophètes, Abu Yaza'a, Ibn Al-A-rif, Al Hirali, Ahmed Ben Yusef, Al Djazuli, Ben 'Aisa, Ma'Al'Aynayn, Cheikh Muh'And u Lh'sin'...

Il y a des savants, des hommes de lettres et des artistes comme Terence, Apulée, Tertullien, Minucius Felix, Arnobe, Augustin, Abbas Ibn Firnas, Ibn Al Djazzar, Makki, Ibn Rashîq, Ibn Batt'uta, Ibn Qunfudh, Sidi h'Ammu, Al Shawi, Al Wartilani, At'Fiyash, Si Moh'and, Amrouche, Iguerbouchène, Feraoun, Taos Amrouche, Mammeri, Azem, Issiakhem, Kateb, Damsiri, Khair-Eddine, Djaut, Matoub.

Et, il y a d'autres et d'autres, des dizaines et des dizaines, de Gaia et Micipsa, à Mohammed Arkoun et Baya, en passant par El Anka et Al Djarmuni... sans oublier, bien sûr, nos héros de guerre comme Abdelkader, Abane, Ben Boulaid, Krim Belkacem, Amirouche...

L'Auteur : Né en Kabylie (tribu des Ait Waghlis), linguiste diplômé de l'université, enseignant universitaire, parfait trilingue (arabe, français et tamazight), écrivain s'étant spécialisé dans la recherche sur l'histoire des civilisations, il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

Avec des ancêtres pareils, présentés simplement et avec rigueur dans des fiches biographiques et descriptives commentées ou Avis

non, les nouvelles générations du Maghreb ont de quoi être plus que fiers de leurs pays, de leur région. Exemple à multiplier, en évacuant, bien sûr, la logorrhée démagogique et dithyrambique. Dommage qu'il y manque une note de présentation ou une introduction. De plus, l'auteur n'est même pas présenté en 4^{ème} couverture.

Citations : «Ce sont des Berbères qui se sont illustrés, dans l'histoire, par les mythes qu'ils ont inspirés, les ouvrages qu'ils ont écrits ou les faits d'armes dont ils se sont illustrés... Même s'ils ont adopté d'autres langues que la leur, même s'ils ont partagé la destinée d'autres peuples, embrassé d'autres religions, ils ont toujours su préserver leur personnalité et affirmer leur particularisme» (4^{ème} de couverture)

Ps : Rencontre pédagogique internationale de trois jours à Oran (Crasc) - 17, 18 et 19 novembre - sur «l'enseignement de la littérature» à l'école et à l'université : Relative «mise à l'écart» de la littérature «accentuants» de ce fait «la chute du niveau des étudiants en langues, plus prompts à converser qu'à écrire ou à créer dans la langue apprise... et si «la venue du numérique dans l'enseignement a remis du lustre à la littérature, cela reste cosmétique... Parcours chaotique à travers des siècles ailleurs» (M. Miliani)... Un parcours catastrophique depuis cinq décennies chez nous ! On ne crée pas bien, ou rarement. On n'écrit pas bien, ou rarement. Et, on converse mal, toujours. A l'école et à l'université, bien sûr. Après avoir commencé dès l'enfance en famille... puis, avec les copains, dans la rue.

Une liberté attaquée par l'ennemi et restreinte par l'Etat

La philosophe américaine Judith Butler était à Paris au moment des attentats. Forte de son expérience du 11 septembre 2001, elle met en garde : sommes-nous en train de pleurer les morts ou de nous soumettre à la puissance d'un Etat de plus en plus militarisé et d'accepter la suspension de la démocratie ?



Je suis à Paris et je suis passée boulevard Beaumarchais, près du lieu de la tuerie de vendredi soir. J'avais dîné à dix minutes d'une autre cible. Tous ceux que je connais sont sains et saufs, mais beaucoup de gens que je ne connais pas sont morts, ou traumatisés, ou en deuil. C'est choquant et horrible. Aujourd'hui, il y avait du monde dans les rues l'après-midi, mais personne le soir. Et ce matin, c'était très calme.

D'après les débats qui ont eu lieu à la télévision publique immédiatement après les événements, il semble clair que «l'état d'urgence», bien que temporaire, annonce un Etat sécuritaire renforcé. A la télévision, on a débattu de la militarisation de la police (comment «achever» le processus), de l'espace de liberté et de la manière de lutter contre l'«islam», une entité aux contours flous. Hollande s'est efforcé de paraître viril lorsqu'il a déclaré qu'on était en guerre, mais, obnubilés par le caractère imitatif de sa performance, on n'a pas pu prendre son discours au sérieux.

Et pourtant, tout bouffon qu'il est, c'est lui le chef des armées maintenant. La distinction Etat/armée se dissout sous l'effet de l'état d'urgence. Les gens veulent voir la police, et ils veulent une police militarisée pour les protéger. Un souhait dangereux, même s'il est compréhensible. Les aspects sympathiques des pouvoirs spéciaux accordés à la puissance souveraine au titre de l'état d'urgence, comme la possibilité offerte à tous de se faire raccompagner chez soi gratuitement en taxi hier soir ou l'ouverture des hôpitaux à toutes les personnes touchées, n'y sont pas pour rien. Il n'y a pas de couvre-feu, mais les services publics sont réduits au minimum et aucune manifestation n'est autorisée. Même les rassemblements (1) d'hommage aux morts étaient techniquement illégaux. Je me suis rendue à l'un d'eux, sur la place de la République. La police ne cessait d'inviter la foule à se disperser, mais rares ont été ceux qui ont obtempéré. Ce fut pour moi un bref moment d'espoir.

On reproche aux commentateurs qui cherchent à faire la distinction entre les diverses communautés musulmanes et les multiples opinions politiques d'ergoter sur des

nuances (1). Apparemment, il faut que l'ennemi soit entier et singulier pour être vaincu, et la différence entre musulman, jihadiste et EIL (Etat islamique en Irak et au Levant) se brouille dans le discours public. Les experts étaient certains de savoir qui était l'ennemi avant même que l'EI ne revendique les attentats. J'ai trouvé intéressant que Hollande annonce trois jours de deuil national et qu'il renforce en même temps les contrôles de sécurité, ce qui est une autre manière de lire le titre de l'ouvrage de Gillian Rose, *Mourning Becomes the Law* (2). Sommes-nous en train de pleurer les morts ou de nous soumettre à la puissance d'un Etat de plus en plus militarisé et d'accepter la suspension de la démocratie ? Comment cette dernière peut-elle fonctionner plus facilement lorsqu'elle est vendue à la première ? Trois jours de deuil national ont été décrétés, mais l'état d'urgence peut durer jusqu'à douze jours avant qu'un vote de l'Assemblée nationale ne soit nécessaire. Par ailleurs, l'Etat explique qu'il doit aujourd'hui restreindre les libertés pour défendre la liberté, ce qui semble être un paradoxe qui n'embarrasse pas les experts cathodiques. Oui, les attentats visaient très clairement des lieux emblématiques de la liberté quotidienne en France : le café, la salle de concert rock, le stade de football. Dans la salle de concert, l'un des assaillants responsables des 89 assassinats sauvages s'est apparemment lancé dans une diatribe contre la France, l'accusant de ne pas être intervenue en Syrie (contre le régime d'Assad), et reprochant à l'Occident son intervention en Irak (contre le régime baasiste). Donc, il ne s'agit pas d'une position, si l'on peut dire, contre l'intervention occidentale dans l'absolu. Il existe aussi une politique des noms : EIIS (Etat islamique en Irak et al-Sham), EIL, Daech. La France refuse de dire «Etat islamique», car cela reviendrait à en reconnaître l'existence en tant qu'Etat. Elle tient également à garder le terme «Daech» pour que cela reste un mot arabe, qui n'entre pas dans la langue française. En attendant, cette organisation a revendiqué le carnage, en précisant qu'il s'agissait d'un châtement pour tous les bombardements aériens qui tuent des musulmans sur le sol du califat. Le fait qu'ils aient pris un concert de rock pour cible - endroit



idéal pour un massacre - a été expliqué : ce lieu accueillait des «idolâtres» et «une fête de perversité». Je me demande comment ils connaissent le terme «perversité». On dirait qu'ils ont des lectures étranges à leur domaine de spécialité.

Les candidats à la présidentielle font chorus : Sarkozy propose d'ouvrir des camps de rétention, et explique qu'il est nécessaire d'arrêter ceux qui sont suspectés d'avoir des liens avec les jihadistes. Et Le Pen réclame des expulsions, après avoir récemment traité les nouveaux migrants de «bactéries» (1). Maintenant que l'on sait que l'un des tueurs, d'origine syrienne, serait entré dans le pays via la Grèce, la France pourrait bien avoir une raison de renforcer sa guerre nationaliste contre les migrants.

Je parie qu'il sera important de suivre le discours sur la liberté dans les jours et les semaines à venir, et qu'il aura des implications pour l'Etat

sécuritaire et les versions rétrécies de la démocratie qui nous seront présentées. Une version de la liberté est attaquée par l'ennemi, et une autre version est restreinte par l'Etat. L'Etat défend la version de la liberté attaquée comme l'essence même de la France, et pourtant, il suspend la liberté de réunion («le droit de manifester») au beau milieu de sa période de deuil, et prépare une militarisation encore plus poussée de la police. Sur le plan politique, la question semble être : quelle version de la droite sortira des urnes aux prochaines élections ? Et qui devient maintenant une droite acceptable dès lors que Le Pen est «au centre» ? Voilà qui laisse présager des temps terrifiants et tristes, mais espérons que nous pourrions toujours penser, parler et agir au milieu de tout ça.

Le deuil semble strictement limité au cadre national. Les près de 50 morts de la veille à Beyrouth sont à

peine évoqués, et l'on passe sous silence les 111 tués en Palestine au cours des dernières semaines ou les victimes à Ankara. La plupart des gens que je connais disent être «dans l'impasse», incapables de faire le point sur la situation. On pourrait y réfléchir en introduisant une notion de chagrin transversal, pour étudier comment fonctionne la jauge du chagrin, pour quoi un café pris pour cible me déchire le cœur bien plus que d'autres cibles ne le peuvent.

Il semble que la peur et la colère puissent conduire à se jeter violemment dans les bras d'un Etat policier. Je suppose que c'est la raison pour laquelle je préfère ceux qui se trouvent dans l'impasse. Cela signifie qu'il leur faudra du temps pour y voir clair. Il est difficile de réfléchir quand on est accablé. Il faut du temps et des gens qui soient prêts à le prendre avec vous, ce qui a une chance de se produire dans un rassemblement (1) non autorisé.

Les pays d'Europe sont devenus exportateurs de terroristes



MarocHebdo
INTERNATIONAL

Maroc Hebdo: Les attaques de Paris marquent-elles un tournant dans les opérations terroristes en Europe?

Claude Moniquet : Tout le monde s'accorde à dire que ce qui s'est passé, à Paris, vendredi 13 novembre 2015, a été bien préparé et bien mené. Ce n'est pas un acte terroriste classique. C'est une véritable opération de guerre qui a visé la France. Après l'attaque contre le journal Charlie Hebdo en janvier 2015, celle de ce mois de novembre a été plus meurtrière ayant visé plusieurs sites à la fois et surtout là où il y avait beaucoup de monde. Imaginez le bilan si l'un des terroristes avait enclenché sa ceinture d'explosifs dans l'enceinte du Stade de France. Il s'en est fallu de peu... Il ne faut pas omettre que la France risque d'être frappée encore. Sur la liste des Etats visés par Daech, la France vient en deuxième position après les Etats unis.

Etes-vous surpris d'apprendre que l'opération a été préparée en Belgique ?

Claude Moniquet : Malheureusement, non. Et cela n'a rien à voir avec mon parcours et ma profession en tant que spécialiste de la sécurité. N'importe quel citoyen belge peut vous le dire. Depuis le début des années 90, on a toujours des traces belges dans diverses opérations terroristes à travers le monde. Le Groupe islamique armé (GIA) algérien avait son réseau logistique en Belgique. Les opérations visant à saboter la coupe du monde de football de 1998 en France ont été planifiées en Belgique. Le commandant qui a tué Ahmed Shah Messaoud en Afghanistan est parti de Bruxelles. Malika El Aroud, la grande jihadiste, est belge. Ce ne sont là que quelques exemples qui me viennent en tête. Donc, la Belgique a toujours été une plateforme pour le terrorisme.

Ne s'agit-il pas aussi d'un échec de l'Europe à intégrer les immigrés ?

Claude Moniquet : Il faut bien arrêter ce genre de raccourcis. Qu'est-ce qu'elle a à voir l'immigration ou la communauté d'immigrés dans ce qu'entreprend la Belgique ou la France? Mohamed Merah n'est pas Marocain, Algérien ou Tunisien. C'est un Français né en France. Egalement les frères Kouachi et Koulibali,

auteurs de l'attaque contre Charlie Hebdo et l'épicerie kasher en janvier dernier... Tout comme ceux dont les noms circulent à propos des attaques de Paris. Ils sont belges ou français. Cela peut se passer aussi chez des Français ou des Belges de souche. Dans les années 90, la France et la Belgique recevaient des terroristes, les «importaient», si vous me passez l'expression. Ils venaient pour exécuter leurs opérations et repartaient, sinon ils sont neutralisés. Depuis quatre cinq ans ou un peu plus, nos pays sont devenus exportateurs de terroristes, de jihadistes comme on les appelle.

Le renforcement des dispositifs de sécurité est-il suffisant ?

Claude Moniquet : Suffisant ou pas, la question n'est pas là. Moi, je dirais qu'un dispositif exceptionnel de sécurité doit être mis en place par ces temps-ci. Il faut se rendre à l'évidence: La situation est extrêmement grave en France, en Belgique ou en Allemagne pour pouvoir la contenir avec les mesures de la loi ordinaire. La France a besoin de l'état d'urgence pour tenter de venir à bout de la menace terroriste. Ce dispositif d'exception est circonscrit dans le temps. Il peut être levé ou allégé une fois les conditions l'ayant imposé changent...

Quel sera l'impact économique des attentats ?

LEFIGARO

La reprise est là, mais elle était poussive avant les attentats. Se pourrait-il que le petit espoir d'un retour de la croissance soit éteint ?

Il y a peu de précédents sur lesquels se fonder pour répondre. L'attaque sur le World Trade Center de New York en 2001 a été suivie d'une récession, mais cette attaque est arrivée alors que l'économie américaine était déjà en phase de repli après l'éclatement de la bulle dite dot-com, la surévaluation massive des entreprises liées aux nouvelles technologies de l'information et à internet. Des études ont montré que l'attaque avait eu un effet, même s'il a été modeste. Mais, si l'on s'en tient au compte sordide du nombre de victimes, cette attaque était d'une ampleur bien supérieure à ce que nous venons de subir. D'autres événements spectaculaires, comme l'explosion de la centrale nucléaire de Fukushima, ne semblent pas avoir eu d'effets observables, même si dans ce dernier cas il a fallu rationner, un temps, l'électricité. Il en va de même pour les tremblements de terre au Chili en 2010 et 2015, ou les attaques contre les transports londoniens en 2005. La conclusion générale est que les coûts de ces événements représentent une très minime fraction de l'activité économique. Bien souvent, les travaux de reconstruction contribuent à un renforcement des dépenses et donc redynamisent l'économie.

Pour le gouvernement, il est essentiel de rassurer tout le monde. Passée l'heure des solennités, François Hollande va sûrement repenser à la fameuse inflexion de la courbe du chômage qui est devenue le baromètre de sa réélection.

La grande inconnue est toujours la même: quelle sera la réaction des consommateurs ? S'ils développent une vision pessimiste de leur avenir

Charles Wyplosz, professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève, est directeur du Centre international d'études monétaires et bancaires.



et décide de mettre de l'argent de côté, la consommation va baisser, ce qui va aussi décourager les entreprises. Elles couperont dans leurs embauches et dans leurs dépenses d'investissement. Le résultat sera un cercle vicieux de déprime auto-entretenu. C'est ce qui s'est passé après la grande crise financière de 2008, puis à nouveau lorsque la crise des dettes souveraines s'est développée dans la zone euro en 2010. Dans chacun de ces cas, la consommation a brutalement reculé, sans que ce ne soit

entièrement justifié. Bien sûr, on peut toujours imaginer ce qui ne s'est pas passé, mais il est très probable que si les consommateurs n'avaient pas été effrayés par tout ce qui disait alors, on aurait pu éviter les récessions qui ont suivi. Évidemment, les erreurs de gestion de ces chocs de la part des autorités ont puissamment contribué à affoler les consommateurs. Qui a affolé qui ? Les consommateurs ou les autorités ? C'est l'éternelle histoire de l'œuf et du poussin.

Cela signifie que le comportement des dirigeants politiques, dans les jours et semaines qui viennent, va jouer un rôle important. Pour le gouvernement, il est essentiel de rassurer tout le monde. Passée l'heure des solennités, François Hollande va sûrement repenser à la fameuse inflexion de la courbe du chômage qui est devenue le baromètre de sa réélection. Il serait bien inspiré de profiter de la situation pour s'offrir une petite relance budgétaire que les eurocrates auraient mauvais goût de

lui refuser. Pour l'opposition, les intérêts politiques sont diamétralement opposés. La tentation de la politique du pire, qui conduirait à marteler la réalité des dangers, et ainsi déprimer la reprise économique, peut être irrésistible. Sur un fond continu de mouvements migratoires, il y a de quoi inquiéter le consommateur.

Il reste la possibilité de nouveaux attentats, que l'on nous dit inévitables. Qu'il s'en produise d'autres, il sera difficile alors pour les consommateurs de rester impassibles.

Acheter à crédit, un style de vie

Acheter à crédit est devenu un phénomène social et un style de vie pour les Egyptiens, toutes classes sociales confondues. Vie moderne oblige. Tour d'horizon.



« Pour préparer le trousseau de mes filles, j'ai pris l'habitude d'acheter à crédit. Je sais que je suis perdant car je vais payer plus cher. Mais c'est la seule solution pour moi, car mon revenu mensuel ne me permet pas de payer en une seule fois », explique hadj Youssef Al-Habachi. Ce père de famille, à la retraite, doit acheter pour sa benjamine tous les articles nécessaires à son mariage. D'habitude, hadj Youssef Al-Habachi se rend avec sa femme et la future mariée à la grande boutique populaire HA, située au coin de la rue 25, à Choubra Al-Kheima (ville du gouvernorat de Qalioubiya).

C'est un magasin bien connu dans ce quartier populaire et qui vend à crédit. Ce genre de magasins permet aux gens de milieux défavorisés d'acquiescer certains articles dont le coût dépasse de loin leurs moyens. Pour hadj Youssef, aux revenus limités, le mode de paiement proposé par cette société lui convient parfaitement. Sur la façade du magasin est suspendue une immense pancarte sur laquelle on peut lire : « Ici, vous pouvez acheter cash ou à crédit sur 36 mois ».

A l'intérieur du magasin, on trouve un peu de tout : téléviseurs, réfrigérateurs, fers à repasser, aspirateurs, cuisinières, bref, l'électroménager de base, et des ustensiles de cuisine, des draps, des couvertures, des serviettes de toilette, des vêtements, ainsi que des tapis. Les rayonnages sont bien garnis, ce qui encourage les parents de la future mariée à s'endetter.

« J'ai acheté des articles pour une somme de 40 000 L.E., mais je dois payer 48 000 L.E., c'est-à-dire 8 000 L.E. de plus d'intérêts. Je dois rembourser cette somme sur une période de 60 mois. Et si je tarde à payer, les intérêts vont augmenter », affirme hadj Youssef. « Il m'arrive de tarder à rembourser car mon revenu mensuel ne dépasse pas les 4 000 L.E. Je suis obligé de verser la moitié de cette somme pour payer ce crédit. Mais, je n'ai pas d'autres choix pour marier ma fille », ajoute-t-il.

Les magasins de vente à crédit sont de plus en plus nombreux en Egypte : prêt-à-porter, électroménager, meubles, etc. Les propriétaires de ces magasins ont recours à cette méthode, surtout en période de récession. Quant au consommateur, il s'adresse à ce genre de magasins pour profiter des facilités de paiement. Autrefois, les gens faisaient des gameiyas (cagnottes) pour pouvoir acheter des objets qu'ils ne peuvent pas payer comptant. Il s'agit de col-



lecter chaque mois une somme d'argent d'un nombre précis de personnes et ce, pendant 10 mois ou plus. Chaque personne faisant partie de cette gameiya touche le total des sommes collectées chaque mois. Ainsi, si chaque personne paie 1 000 L.E. par mois, la somme perçue sera de 10 000 L.E.

« La première fois que je me suis associée à une gameiya, c'était en 1959. En ce temps-là, mon salaire était de 18 L.E. Chacun devait payer 2 L.E. par mois sur 10 mois. On était 10, et chacun de nous a reçu 20 L.E. », se souvient Camélia Naguib, une veuve, âgée de 79 ans et qui travaille à l'Organisme des impôts. Camélia explique que le but de cette gameiya était de s'offrir une jolie robe, un sac à la mode ou une belle paire de chaussures.

Le milieu des années 1980 a vu apparaître les crédits bancaires. Gasser Salah est un fonctionnaire issu de la classe moyenne. En 2012, Gasser a obtenu une carte Visa limitée à 20 000 L.E. Cette carte est délivrée uniquement pour les achats. Et malgré son intention initiale de ne s'en servir qu'en cas de nécessité absolue, il l'utilise régulièrement pour mener un style de vie bien au-dessus de ses moyens.

Gasser achète des vêtements durant la période des soldes, change fréquemment de portable, se rend avec sa femme et ses enfants dans les grands restaurants pour déjeuner en famille durant les week-ends. Et ce n'est pas tout. Gasser se sert de cette carte pour payer les frais de scolarité de ses deux enfants. Des dépenses qui, selon lui, sont essentielles. Et pourquoi pas, puisqu'il peut retirer facilement l'argent dont il a besoin et rembourser plus tard. Mais les crédits ont épuisé Gasser. Son revenu mensuel est de 6 000 L.E. et il doit rembourser à la banque 3 000 L.E. chaque mois, c'est-à-dire la moitié de son salaire. « J'ai alors commencé à m'endetter un peu partout, pour pouvoir au moins rembourser les intérêts », explique-t-il. Sa vie a été complètement chamboulée. Pour faire des économies, il a dû se serrer la ceinture. Mais sans résultat : « Je n'arrive même plus à alimenter mon compte puisque la banque continue de me prélever de l'argent. Le comble est que les agents de différentes banques continuent de me contacter chaque jour pour m'offrir des prêts de 60 000 L.E. ou 120 000 L.E. Ces employés sont comme des mouches qui vous collent au nez, ils ne vous lais-

sent jamais tranquilles ». D'après le sociologue Yéhia Abdel-Hamid, la carte de crédit pour beaucoup d'Egyptiens est synonyme d'un nouveau style de vie. « Les Egyptiens ont de nouveaux besoins qu'ils n'ont pas nécessairement les moyens de payer, comme le téléphone portable qui est devenu aujourd'hui indispensable ». Il ajoute que l'Egypte est devenue une véritable société de consommation où les apparences passent avant tout. « Avec une carte de crédit, on croit avoir les moyens de payer, alors qu'en fait sans elle, on vit différemment ».

Le recours au financement bancaire est aujourd'hui plus important chez les hommes que chez les femmes. Il est plus important dans les foyers avec enfants. La génération entre 35 et 49 ans est celle qui achète le plus de voitures ou d'appartements grâce au crédit. Appartenant à la classe aisée, Laila et Amine forment un couple qui espérait mener une vie confortable.

Ils travaillent dans une grande société étrangère. Pour eux, l'achat d'une belle voiture représente une lourde dépense qui affecte leur budget. Entre l'achat du véhicule, l'assurance auto, les frais d'entretien et d'essence, impossible de tout payer d'un trait. Ils ont demandé un prêt de 100 000 L.E. Quelques années plus tard, après avoir remboursé le montant de la voiture, ils ont voulu s'offrir une villa à Tagamoe Al-Khamès. Pour réaliser leur souhait, ils ont obtenu un autre prêt de 200 000 L.E. « Nous avons pris cette décision car on louait un appartement à Massaken Sheraton à 4 000 L.E. par mois, et nous avons estimé qu'il était préférable de mettre cette somme dans un crédit pour acquiescer une propriété », note Amine.

Aujourd'hui, le couple vit dans une grande villa de 400 m². La bâtisse qui est entourée d'un grand jardin a certes du charme. « L'important aujourd'hui est que nous soyons des propriétaires et non des locataires », lance le mari. Mais ce couple doit verser, chaque mois, énormément d'argent à la banque : le prêt et les intérêts de la banque, soit au total 10 000 L.E.

C'est suite à ce genre de piège que les gens ont commencé à prendre conscience des méfaits du crédit. Manal Mahmoud, propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter, a réalisé qu'elle se dirigeait vers un cul-de-sac, au fond duquel elle ne trouvera que la faillite. Et elle a commencé à se demander : « Comment suis-je arrivée là ? ». Finalement libérée de ses dettes grâce à l'aide de ses parents, elle craint désormais les cartes de crédit qu'elle qualifie de « peste » et s'étonne qu'on continue de lui en offrir, alors qu'elle n'en demande jamais.

Maroc : polygamie, la parole aux femmes

TELQUEL

Si pour beaucoup, la polygamie semble être une réalité oubliée, au Maroc, le combat des femmes contre la pratique polygamique est loin d'être terminée. La nouvelle Moudawana a en effet adopté une solution pour le moins ambiguë en la matière. Sans couper les ponts avec le droit musulman, elle a essayé d'assortir la polygamie de certaines conditions pour limiter sa pratique. Pour autant, l'adoption de la Moudawana en 2004 n'a pas été suivie par une harmonisation du système juridique. Une source de violence et de souffrance pour de nombreuses femmes.

Pour aider les femmes victimes de violence, l'Association démocratique des Femmes du Maroc a créé le centre d'écoute Nejma, situé dans un quartier résidentiel de Rabat. Parmi elles, Najda, Halima et Kenza. Trois prénoms d'emprunt pour trois femmes qui ont accepté de témoigner et ainsi briser la loi de l'omerta sur la polygamie.

UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE SOUS SILENCE

Najda, 32 ans, est originaire de El Hoceima. La jeune femme, qui s'est mariée à l'âge de 17 ans a depuis subi les multiples mariages et divorces de son mari. Elle se dit aujourd'hui prête à se battre pour ses droits. "L'association m'a aidée, elle m'a donnée le courage et la force pour dire ce que je veux", confie-t-elle. Victime de violence conjugale, Najda garde précieusement dans son sac à main, les photographies qui attestent des coups portés par son mari. Elle raconte les menaces, les manipulations et le manque de tout dont elle a souffert. "Il m'a obligé à lui donner l'autorisation en me manipulant, parfois, il me menaçait avec un couteau et il me disait qu'il allait m'égorger", témoigne Najda.

Pour avoir agressé la fille de sa deuxième femme, le mari de Najda est aujourd'hui en prison. "Il a agressé sa propre fille, il lui a fait des choses terribles", confie-t-elle avec beaucoup de pudeur. Mais aujourd'hui c'est pour son propre fils que Najda se bat de toutes ses forces. "Il tente de manipuler mon fils contre moi, il ne le laisse pas venir vers moi et lui remplit la tête de mauvaises idées. Ça fait plus de quinze ans que je supporte tout cela, j'ai tout supporté pour mon fils mais maintenant ça suffit, j'ai fait une dépression nerveuse, (mon mari) m'a beaucoup frappé, mon bras s'est cassé, je ne peux plus marcher correctement non plus. Personne ne va m'emmener voir le médecin, ni lui ni personne. Il ne me donne plus rien de tout", explique Najda.

Une situation de précarité que l'on retrouve

Onze ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur la famille, la polygamie reste toujours un sujet controversé. Reportage.



chez de nombreuses femmes dans l'incapacité de s'assumer financièrement. "La polygamie est une réelle problématique sur le plan social, et juridique. Dans la Moudawana on parle des engagements des conjoints, on parle de gestion de la vie maritale, des effets du mariage, on parle également de la séparation des biens dans l'article 49. Or, quand un homme a quatre femmes, comment peut-on procéder à cette séparation équitablement?", soulève pour sa part Maître Mohammed Almou, avocat au barreau de Rabat et fervent défenseur de l'interdiction de la polygamie.

UN CADRE JURIDIQUE À DOUBLE TRANCHANT

Halima est mère de quatre enfants. Cette ancienne tisseuse de tapis, mariée à l'âge de 18 ans à un conservateur, porte aujourd'hui le niqab. "Il n'a qu'un seul loisir, celui de se marier et divorcer" affirme Halima. C'est à son retour d'un pèlerinage à la Mecque que son mari a évoqué son désir d'accomplir la sunna et de se remarier. "En 2008, le juge lui a refusé (son autorisation de se remarier), alors il a fui avec une femme en suivant les conseils de ses frères qui lui disaient qu'il devait attendre jusqu'à ce que cette femme accouche pour ensuite revenir, à ce moment là ils approuveront légalement son mariage", raconte-t-elle. Depuis, Halima qui souffre d'un problème à la thyroïde

et du diabète, se retrouve seule à élever ses enfants. "L'eau et l'électricité ont été coupés, il ne m'envoie que 1 500 DH par la poste et quand je lui demande plus, il me dit que ça me suffit largement", ajoute-t-elle. L'histoire de Halima illustre parfaitement l'un des subterfuges couramment utilisés par les hommes pour dépasser les limites de la polygamie. "Ils s'engagent dans une relation hors mariage, attendent que la femme tombe enceinte pour ensuite se présenter devant le Tribunal pour mener une action en reconnaissance du mariage. Dans ce cas, le juge est devant une réalité sociale et applique l'article 16 autorisant ainsi le mariage", décrypte Maître Mohammed Almou. La première femme est alors devant le fait accompli, et cette dernière n'a qu'à accepter cette situation, ou la refuser et demander le divorce.

Suivant cette stratégie, c'est en 2014 que le mari de Halima a finalement refait surface pour lui demander son autorisation. "Je lui ai donné l'autorisation parce que ses enfants l'aiment et m'ont dit qu'il allait revenir pour nous rendre visite", confie-t-elle. Et d'ajouter, "Je demande mes droits, s'il ne veut plus de moi qu'il me donne une pension qui me suffira pour mes enfants et moi et que Dieu l'aide. Moi je ne veux pas divorcer mais si lui a prononcé ces vœux de divorce devant Allah comme il le dit, qu'il le fasse courageusement devant la Loi marocaine. Je ne peux pas engager moi-même

la démarche du divorce, j'en serai victime alors que je le suis déjà, ça ne sert à rien de rajouter des malheurs", soupire Halima.

Une situation pour le moins paradoxal qui témoigne des pressions dont sont victimes les femmes. Celles qui n'ont pas les moyens de s'assumer financièrement se retrouvent dos au mur et ne peuvent se permettre de divorcer, elles se voient ici contraintes d'accepter la seconde épouse. "L'article 45, dernier paragraphe, représente un type d'extorsion et de menace pour la femme puisqu'il agite le spectre du divorce pour raison de discorde dans le cas où elle refuse de donner son autorisation", souligne Maître Almou. "Il y a des femmes qui maintiennent leur refus jusqu'au dernier moment puis quand elles savent que cet article va être appliqué, elles préfèrent abandonner en choisissant ce qu'elles pensent leur être le moins dommageable", ajoute-t-il. Peu après avoir accordé son autorisation, loin de retrouver son mari, Halima a quant à elle perdu 500 dirhams de sa pension mensuelle.

L'INÉGALITÉ CONSACRÉE

Kenza témoigne très affectée de ses 17 années de mariage. "On vivait très bien. On sortait, on rigolait, on voyageait", confie-t-elle. Pourtant en 2012, le comportement de son mari change radicalement, insultes et reproches fusent. "Il me répétait qu'il y avait des femmes très jolies dans la rue et qu'il avait envie de se marier", se rappelle-t-elle. Loin de le prendre au sérieux, Kenza se retrouve pourtant rapidement délaissée et sans aucun moyen financier. "J'ai eu recours au Tribunal pour réclamer ma pension et c'est à ce moment là qu'il a fait sa demande de mariage. Il a dit aux juges que je ne pouvais plus avoir d'enfants, que j'étais handicapée et que je ne travaillais pas contrairement à la femme qu'il voulait épouser", raconte-t-elle. Un peu plus tard, elle précisera que son mari est à l'origine de son handicap visuel après l'avoir violenté un soir "pour rien du tout". Après plusieurs tentatives de manipulation, il finit par convaincre Kenza qui l'autorisera à se marier une deuxième fois. "On a fait un contrat lui et moi, il s'engageait à s'occuper de ma santé, de ma pension et qu'il soit juste entre ses deux femmes. Mais il n'a rien respecté de tout ça", assure-t-elle. "Qu'est-ce qu'elle peut faire? Il faut qu'elle militent toutes pour que l'Etat révisé cette Loi sur la polygamie, c'est la seule solution", souligne-t-il.

S'affirmant contre le principe de polygamie, Kenza se veut pourtant pragmatique et insiste sur la notion de contrôle. "Tant que les juges autoriseront la polygamie, l'Etat doit assurer des contrôles et visiter la première femme, la seconde etc", explique-t-elle. Et de conclure, "dans la polygamie, il y a certainement une femme qui vit dans l'enfer".

«Les gens sont des porcs» : des éboueurs racontent

Les éboueurs : souvent considérés comme ceux qui ont les mains dans la merde, ils sont surtout ceux qui rendent les villes plus belles, plus respirables. Sans ces hommes en vert, la capitale serait noire de crasse.

Rue89

Les réalisateurs Sophie Blondy et Alexandre Joux sont allés à la rencontre des éboueurs de Paris : "La Cité des éboueurs" (1997) et "Nettoyer la nuit" (2001) cassent les préjugés associés à cette profession, et nous donnent à entendre le témoignage juste et émouvant de ces hommes sur leur métier plein de joie et de dégoût, de poésie et de danger.

DU NETTOIEMENT À LA PROPRETÉ

Daniel Pourcel, directeur de l'Ecole de la propreté de Paris, raconte la tournure positive qu'a pris le métier d'éboueur. Il y a 25 ans, les conditions de travail étaient beaucoup plus difficiles, les éboueurs se cachaient parce qu'"on était les moches, on était les sales". Et puis un jour, le maire de Paris transforme le Service du nettoyage en Service de la propreté :

"On est devenu positifs, ça a été le déclic un peu."

D'ailleurs aujourd'hui, beaucoup affichent leur travail avec fierté : "On ramasse vos poubelles et on est fiers!" s'exclame joyeusement un éboueur.

LUI VOULAIT ÊTRE COSMONAUTE

Ils sont fiers, et heureux aussi d'exercer ce métier : l'ambiance entre collègues est sympa, les

possibilités d'évolution professionnelles sont nombreuses. En plus, ils sont toujours dehors, à la lumière du jour. Un jeune stagiaire déclare enthousiaste que "ça se passe hyper bien". Il espère évoluer d'ici deux, trois ans :

"On a la possibilité de passer des concours, de devenir chef."

Bien sûr, ce n'était pas forcément le métier dont ces hommes rêvaient quand ils étaient petits. L'un d'eux voulait être cosmonaute : il était "toujours dans la lune", il voulait "se rapprocher des étoiles", s'échapper. Et il y parvient aujourd'hui avec son métier d'éboueur : être constamment dehors, été comme hiver, sous le soleil ou sous la pluie, "ça m'apporte beaucoup".

Il profite des discrètes merveilles de la capitale : la verdure apaisante du cimetière Saint-Vincent, le calme des petites rues du XVIIIe. Et surtout, l'eau qui s'écoule dans les caniveaux : "Ça a un côté magique, ne serait-ce que le cliquetis." "C'est positif", conclut l'éboueur poète, un sourire rêveur aux lèvres.

LES PREMIERS JOURS, IL "DÉGUEULE SES TRIPES"

Mais ce n'est pas tous les jours agréable. Un jeune éboueur du bois de Boulogne s'alarme de voir tant de préservatifs à l'air :

"Y a des gosses qui viennent et qui voient ça, ça donne une mauvaise image du parc."

Alors, il fait son travail, jette ce que les amants pressés n'ont pas pris le temps de mettre à la pou-



belle. Ce n'est pas toujours facile : "Quand y a des préservatifs pleins, ça donne pas envie de manger à midi, ça coupe un peu l'appétit."

Les premiers jours, il "dégueulait ses tripes", mais maintenant il s'est habitué.

TOUJOURS LA PEUR DE L'AIGUILLE

Leur matériel de travail rend aussi la tâche plus difficile : il n'est pas toujours fiable ou assez résistant.

Par exemple, les gants : "ils prennent l'eau", explique un éboueur. Un autre ajoute qu'"avec les gants, j'ai déjà été piqué, deux fois". Il a passé des tests, aucune maladie n'a été détectée, mais ça aurait pu. Alors il fait attention, mais comme la qualité de l'équipement ne suit pas, "c'est toujours l'appréhension de prendre un sac et de mettre la main sur une aiguille".

Un métier insalubre, un métier à risques que ces hommes accomplit-

sent avec courage, dans la joie de se sentir utiles. Même si parfois c'est difficile de constater que "les gens sont des porcs. Ils jettent n'importe quoi, n'importe où, alors qu'ils ont des poubelles à côté!" "Tous ne sont pas comme ça, certains passants viennent voir ces hommes pour leur dire "heureusement que vous êtes là!", "ça nous fait chaud au cœur", déclare le jeune éboueur du bois de Boulogne, ému. Oui, heureusement qu'ils sont là.

Desserte gare ferroviaire - Oran Les chauffeurs de taxis dénoncent les clandestins et l'insécurité

K. Assia

Les chauffeurs de taxis desservant la gare ferroviaire sise dans le quartier des Plateaux ne savent plus à quel saint se vouer face au diktat imposé par les chauffeurs clandestins. Lors d'une réunion tenue, avant-hier, au siège du bureau local du syndicat de l'Union nationale des transporteurs algériens UNAT d'Oran, le collectif a exprimé son ras-le-bol quant à la détérioration des conditions dans lesquelles ils exercent. Ces derniers se disent menacés par les chauffeurs clandestins qui ont envahi le site. Ces derniers ont décidé d'alerter les services de la police afin de mettre un terme à de telles pratiques qui ne font que ternir l'image du transport, dans la deuxième ville du pays. Les concernés ont, également, saisi

l'occasion pour signaler d'autres insuffisances, notamment, l'absence d'une plaque réservée au stationnement des taxis et d'un parking.

En dénonçant, ainsi, ces carences, le président du syndicat UNAT à Oran, n'a pas hésité à rappeler que cette gare située en plein cœur d'Oran nécessite, désormais, une telle opération de réaménagement ce qui aura son impact sur la re-dynamisation du transport et sur l'amélioration de la prestation. Les concernés espèrent, également, un renfort en chauffeurs de taxis étant donné que cette gare accueille des milliers de voyageurs par jour et le trafic ferroviaire ne cesse d'augmenter d'où la nécessité et l'urgence d'un tel renforcement en taxis. En spécifiant, donc, le programme mis en place dans le cas où les préoccupations de la corporation

seront prises en charge par les responsables locaux, le porte-parole du syndicat a, également, évoqué l'autre problème soulevé par le collectif et qui est celui de la sécurisation des lieux. Les concernés demandent également un renforcement de la sécurité avec des patrouilles, de nuit comme de jour. Un cadre réglementaire sera également instauré au profit du collectif lequel sera appelé à respecter la tenue vestimentaire et la tarification telle édictée par la loi. Il est question d'instaurer un système de permanence et d'inciter les chauffeurs de taxis à appliquer la tarification sur la base des compteurs. Une requête détaillée spécifiant les insuffisances et les préoccupations a été adressée, à la fois, à la direction des Transports, à la Sûreté d'Oran et aux cadres de la direction régionale de la SNTF.

El Hamri, Bouâmama, Ibn Sina et El Makarri

Quatre terrains de proximité en gazon synthétique

D. B.

Dans le cadre des dispositions prises par la commune d'Oran pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de la ville d'Oran, une opération de revêtement de quatre terrains de proximité, en gazon synthétique, sera lancée dans les tout prochains jours. Selon des sources proches de la commune, les terrains ciblés se trouvent dans les quartiers d'El Hamri, Bouâmama, El Makarri et Ibn Sina. L'opération fait suite aux fiches techniques présentées par les secteurs urbains. Nos sources signalent que cette opération intervient après la réception de 11 nouveaux terrains de proximité, en gazon synthétique, réalisés dans plusieurs quartiers, entre autres, à Maraval, Sidi El Houari, Mediouni, Bouamama. D'autre part, nos interlocuteurs signalent que dans le cadre du program-

me de développement de la wilaya d'Oran, les travaux de réalisation de 15 terrains combinés et d'espaces de jeux pour enfants ont été lancés, à travers une dizaine de communes réparties sur le territoire de la wilaya. Une grande partie de ces espaces ont été réceptionnés. En parallèle, ajoutent nos sources, un recensement des terrains déjà réalisés et ayant subi quelques dégradations a été lancé dans l'ensemble des secteurs urbains et des communes. Une opération de réaménagement et de réhabilitation de ces terrains est prévue, incessamment.

D'autre part et selon nos sources, dans le cadre du programme d'aménagement urbain, les services de la commune d'Oran ont réceptionné, dernièrement, plusieurs espaces aménagés en aires de jeux et de loisirs. Il s'agit d'espaces qui constituaient de véritables points noirs et qui ont été pris en charge par la commune et

transformés en espaces de jeux pour enfants. Ces espaces sont situés dans les quartiers de Haï Zitoune, Les Castors et Haï El Mokrani. Nos interlocuteurs indiquent que le coût global de ces aménagements avoisine le milliard de centimes. Les travaux ont été achevés dans les délais impartis, soit deux mois. Concernant le choix des sites ciblés, les mêmes interlocuteurs indiquent qu'il a été décidé de prendre en charge les espaces transformés en décharge à ciel ouvert et de cibler les cités de certains quartiers où il n'existe, pratiquement, aucun espace de détente et de loisirs au profit des enfants. L'initiative se poursuivra avec d'autres travaux qui concerneront de nouveaux sites. Le choix des quartiers qui bénéficieront, incessamment, d'espaces aménagés se fera, à l'issue de plusieurs sorties sur site des responsables chargés du projet.

Après leur annulation suite à des recours Réélections, aujourd'hui, des instances dirigeantes de la Chambre de l'Artisanat

Rachid Boutlélis

Les réélections pour le renouvellement des instances dirigeantes de la Chambre de l'Artisanat et du Métier, se tiendront, pour la seconde fois, aujourd'hui, jeudi, et ce, après l'annulation des précédentes, qui se sont déroulées le 29 octobre dernier, apprenant d'une source proche de ce dossier. Le ministère du Tourisme a finalement pris en considération le recours, paraphé par 18 membres de l'assemblée

générale de cette chambre, ayant dénoncé ce qu'ils ont qualifié de « dépassements relevés au cours des élections, notamment l'absence d'isoloirs et d'urnes lors du dépouillement, qui s'est déroulé en l'absence d'un huissier de justice, en violation aux règles élémentaires ». Notre source indique qu'une notification stipulant l'annulation des élections du président et du vice-président de la Chambre de l'Artisanat et du Métier, émanant dudit ministère, a été envoyée le 17 novem-

bre dernier. Nous avons, vainement, tenté de prendre contact avec le directeur du Tourisme de la wilaya d'Oran pour avoir sa version à ce sujet. Les signataires du recours ont fait remarquer qu'ils « n'ont été avisés, par des convocations, que la veille, mercredi 23 novembre, de la tenue de ces élections dont le déroulement est prévu, aujourd'hui, jeudi. Ils ont déploré le fait qu'on « ne leur aurait pas accordé assez de temps pour se préparer à ce rendez-vous électoral ».

Sécurité sociale des gens de mer La direction de la Pêche sensibilise les pêcheurs et les armateurs

J. Boukraa

Une journée sur la Sécurité sociale dans le secteur de la Pêche a été organisée, avant-hier, au port de pêche d'Oran. Animée par le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, le président de la chambre de la Pêche et le directeur de la CNAS, la journée de sensibilisation se rapporte à la Sécurité sociale des gens de mer, d'autant plus que c'est leur vie qui est en proie aux différents dangers subis en haute mer. Les intervenants, lors de cette journée, ont donné des explications sur les dispositions du décret du 21 mai 2013, fixant le taux de cotisation et les prestations de Sécurité sociale auxquelles ouvre droit le personnel navigant embarqué sur les navires et bateaux de pêche commerciale rémunéré à la part. Les obligations en matière de déclaration, de prélèvement et de versement des cotisations de Sécurité sociale incombent à l'armateur, conformément à la législation en vigueur. Selon l'article 3 du décret, le personnel navigant, embarqué sur les navires et bateaux de pêche commerciale, rémunéré à la

part, ouvre droit à l'ensemble des prestations de Sécurité sociale. D'autre part une convention a été signée, en 2013, entre la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya d'Oran et la direction de la Pêche et de Ressources halieutiques pour la prise en charge des marins-pêcheurs. La convention porte sur la mise en place d'un programme de prévention pour les marins-pêcheurs.

Ces derniers pourront, ainsi, bénéficier de deux constatations médicales par semaine. Les médecins chargés de la santé des gens de mer sont responsables, dans le cadre du programme de prévention pour les marins-pêcheurs, de développer des activités de prévention et de surveillance, ayant pour objet d'établir et de maintenir un milieu de travail sûr, salubre et propre à favoriser une santé physique et mentale optimale, en relation avec le travail, de prévenir toute altération de la santé du personnel du secteur de la Pêche, du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène, de sécurité au travail et les risques de contagion.

Formation pour la gestion des risques dans les entreprises Signature d'une convention entre la faculté des Sciences exactes et la CCIO

Le premier avenant d'une convention-cadre a été signé, mardi à Oran, entre la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Oranie (CCIO) et la faculté des Sciences exactes et appliquées de l'Université 'Ahmed Benbella' d'Oran. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la CCIO, en présence de cadres de la chambre et d'enseignants et chercheurs de la faculté. La convention concerne plusieurs spécialités, telles les Sciences exactes, l'Informatique, la Physique et la Chimie et porte sur le partenariat dans le domaine de la gestion des risques multiformes dans les entreprises industrielles. Selon le président de la CCIO, Mouad Abed, la signature de cet avenant constitue le lancement effectif dans la concrétisation de cette convention, élargée entre les deux parties, le 25 avril 2015, dans le but de réaliser un partenariat fructueux et gagnant-gagnant. De son côté, le doyen de la faculté des Sciences exactes et appliquées, Yaagoubi Belabbès a mis en exergue l'importance de la signature

de cet avenant dans la mise en oeuvre de cette convention, visant la concrétisation d'actions communes. Cette convention permettra l'ouverture d'entreprises industrielles, notamment celles affiliées à la CCIO, aux étudiants, chercheurs et enseignants de cette faculté, pour l'apprentissage et l'application du savoir théorique, notamment dans les questions liées à la gestion des risques dans le cadre des dispositifs préventifs du HSSE, qualité, santé, sécurité et environnement, a souligné, à l'APS, Khadidja Gue-nachi, chef de laboratoire de HSSE dans la même faculté. Pour leur part, les entreprises industrielles bénéficieront à travers ce partenariat, de l'expertise et du savoir des universitaires qui leur permettront d'actualiser leurs plans de gestion des risques et de prévention et de perfectionner la qualité et l'organisation du travail, a-t-elle ajouté. Dans le cadre de cette convention, une série d'ateliers et de séminaires de formation seront organisés, en partenariat entre la CCIO et la faculté des Sciences exactes et appliquées.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Des gels



Tôt le matin, j'ai vu un individu à l'allure fière exhibant une chevelure exagérément gominée. Ma curiosité m'a poussé à un panoramique vertical de haut en bas sur le personnage. Ce balayage s'est arrêté sur sa paire de pompes. Des souliers en bon état mais dégueulasses. Un simple coup de chiffon les aurait lustrés. Mais sa tête était trop gominée. L'étanchéité sur ce qui lui servait comme porte-tignasse était telle qu'aucune logique ne pouvait se frayer un chemin.

A propos de chemin, sur ma route il m'était impossible de marcher en ligne droite. Il me fallait sauter pour éviter une flaque d'eau boueuse, ou zigzaguer sur le terrain du combattant qui devait me mener à mon travail. Les voitures elles souffraient le martyr pour éviter les crevasses les fosses et les nids de poule. Mais quel rapport avec la gomina et les godasses de mon personnage premier ? C'est tout simplement

que sur ce même circuit, une équipe balayait une poussière qui, grâce au vent s'étalait en d'autres lieux. Une autre équipe elle, badi-geonnait les bordures de trottoirs

tant mal que mal. Même ma grand-mère en rirait. Agitation anormale. On travaille même les jours fériés. C'est qu'il doit se préparer quelque chose d'important qui concerne des gens importants. Le moment est bien choisi car la plèbe est occupée à mastiquer leur chagrin et les infos sur la démocratie du gilet pare-balles.

Tôt le matin j'ai vu des carrés de pelouse utilisés comme matelas pour des dormeurs venus d'on ne sait où. Alors que pendant tout l'été on a invité des étrangers artistes pour des festivals-que valent. Musiciens chevronnés qui on laissé, après leur passage, faut le reconnaître, de très belles notes... d'hôtels et restos. Une mélodie de dépenses qui pouvait servir à boucher d'autres trous et éviter que dorment sur la pelouse une jeunesse qu'on nous jalouse. Vrai que la culture n'a pas de prix. Mais l'inculture coûte trop cher.

Cité 200 logements à Boutlélis :

deux blessés suite à une chute du 1^{er} étage

Les éléments de la Protection civile ont évacué deux hommes à la polyclinique de Boutlélis, suite à une chute d'un appartement situé au 1^{er} étage, à la cité 200 logements. Les victimes K.N, 56 ans, et M.Z, 46 ans, souffrent de multiples fractures à différents endroits du corps.

Place Roux : une voiture percute un enfant

Un enfant de 12 a été grièvement blessé après avoir été percute par une voiture à la place Roux. Ce dernier souffre de profondes blessures à la tête et de multiples contusions.

Il a été transféré aux urgences médico-chirurgicales situées à quelques mètres du lieu de l'accident. **J.B**

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Ghouinem Abed, 70 ans, Haï Bouâmama
Benmoussa Hanane, 08 ans, Mohamed Khemisti
Larbi Charak Fatiha, 64 ans, Canastel
Jalti Fatima, 84 ans, El-kmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 safar 1437				
El Fedjr 06h20	Dohr 12h50	Assar 15h33	Maghreb 17h55	Icha 19h16



TLEMCEM

Cap sur la célérité de traitement des affaires judiciaires

Khaled Boumediene

Célérité et qualité de la justice, tel pourrait être le crédo de la cour de justice de Tlemcen, qui mène une véritable course contre la montre pour le traitement des affaires civiles, pénales et criminelles, notamment au regard des délais, dans l'unique souci d'assurer un procès équitable, avec ce que cela suppose de loyauté, d'efficacité, d'effectivité. Grâce à la modernisation de la gestion des ressources humaines par la formation continue des magistrats et des professionnels du droit, la modernisation de ses structures judiciaires et administratives par la réforme des juridictions, des lieux de détention, ainsi que la modernisation des procédures judiciaires par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, cette institution judiciaire a fait des progrès notables dans le fonctionnement des activités judiciaires. Il faut souligner que les mesures prises par le procureur général El-Bey Bénali, et le président de la cour, Belbiad Mohammed, ont grandement facilité la tâche aux citoyens en quête de documents administratifs et judiciaires. Ces derniers peuvent désormais retirer leurs documents tous les jours de la semaine, y compris les week-ends (durant les rentrées scolaires) auprès des tribunaux et cour de justice. Des agents de permanence assurent le service, délivrent les extraits de casier judiciaire et les certificats de nationalité et ce, conformément aux instructions du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Des prestations rares que les administrations ne donnent pas souvent. En recourant aux opérations informatisées, la cour de Tlemcen a réduit de moitié le nombre de fréquentations des citoyens dans les tribunaux et au niveau de la cour de Tlemcen. Rappelons dans ce cadre, qu'un site du ministère de la Justice a été mis au service des citoyens pour pouvoir demander et imprimer leurs propres documents judiciaires avec une signature automatique informatisée, notamment en ce qui concerne ces deux documents indispensables à la



Ph.: Siège de la cour de justice de Tlemcen

constitution de dossiers administratifs. Ces solutions réalistes considérées comme une véritable révolution dans l'administration judiciaire algérienne, ont permis, selon le procureur général près de la cour de Tlemcen, El-Bey Benali, de mettre en œuvre une justice efficace et de qualité, et d'assurer une bonne gouvernance judiciaire, qui est selon lui, l'un des principaux enjeux des pouvoirs publics dans l'administration et la normalisation des services publics de la justice de demain. Elles ont aussi permis de lutter efficacement contre les lenteurs rencontrés trop souvent auparavant dans les délivrances des documents judiciaires et administratifs. En outre, l'on peut dire qu'à travers l'usage de nouvelles techniques dans les procédures judiciaires, l'informatisation et la dématérialisation des actes de procédure et de leur sécurisation, par l'introduction des technologies de l'information et de la communication, l'administration de la justice vient de jeter les bases d'une meilleure qualité dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire. "Notre objectif est d'arriver à un traitement managérial et aussi qualitatif des dossiers et des actes judiciaires par voie électronique, ainsi qu'à la résorption du contentieux devant nos juridictions, en vue d'une bonne visibilité de la justice de proximité et de la célérité du procès au profit des différents acteurs de la justice", a notamment souligné le procureur général de Tlemcen, et de préciser que : "Le secteur de la justice se distingue aujourd'hui par des standards de qualité lui

permettant de remplir sa mission dans l'intérêt le mieux compris des justiciables". La réforme de la justice amorcée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis 2001, a en outre permis une meilleure organisation judiciaire et une adaptation du cadre judiciaire algérien aux nécessités d'une économie de marché. Cette réforme a permis à l'institution judiciaire de se doter de magistrats qualifiés, de très niveau de compétence, et d'une capacité administrative et technique capable d'évaluer et de mettre en œuvre rapidement des décisions de justice. Par ailleurs, la cour de justice connaît, cette année, une activité judiciaire intense au niveau des chambres pénales, civiles et le tribunal criminel, en vue d'activer avec célérité le traitement des affaires inscrites. A titre d'exemple, cette année, pas moins de trois sessions criminelles ont été programmées. Selon le procureur-adjoint près la cour de Tlemcen, Djouadi Abdennacer, la troisième session criminelle en cours du 8 novembre au 16 décembre 2015, traitera pas moins de 62 affaires dont trente-quatre affaires liées aux drogues, séquestrations, vols, homicides, agressions mais aussi de mœurs (viols). Djouadi Abdennacer a précisé que 10 affaires sont liées aux homicides, 16 aux drogues et stupéfiants, 6 aux viols sur mineurs, et deux aux kidnappings. Il est à noter que le nombre des détenus s'élève à 91; l'on compte aussi 18 mis en liberté provisoire et 40 individus en fuite.

SIDI-SAFI

La ouâda se tiendra ce vendredi

Mohamed Bensafi

Comme chaque année, des Couâdas sont organisées un peu partout à travers certaines localités de la wilaya d'Aïn-Temouchent où cette tradition séculaire se perpétue encore et se transmet sans prendre une ride. Parmi les ouâdas les plus connues et qui attirent le plus de monde de par leur importance, celle de Sidi-Safi, au sud-est de Béni-Saf. C'est donc ce vendredi après-midi qu'un site féérique, situé tout près d'un carrefour routier menant vers le village, que se tiendra cette traditionnelle fête patronale, la «ouâda» du marabout saint Sidi-Safi qui porte son nom. Une fête

ancestralement perpétrée et commémorée dans un climat chaleureux et une convivialité fraternelle. Très populaire dans la région, cette manifestation socioculturelle est célébrée selon la tariqa El-Adriassiâ, une voie spirituelle très attachée à la doctrine du soufisme remontant au 17ème siècle. Cette fête, qui donne une importante animation à ce lieu «protecteur», est une magnifique occasion pour des retrouvailles arrosées d'une note d'humour et d'amitié pour des milliers de personnes qui y viennent des quatre coins du pays. La ouâda est ainsi traditionnellement organisée par l'association «ouled sidi-safi». Comme les années précédentes, il y aura cer-

tainement beaucoup de monde, encore que la météo ait annoncé un soleil printanier. Le moment le plus attendu sera, certainement, la fantasia. Un spectacle qui sera donné par quelque quatre-vingts chevaux, des cavaliers qui viendront de plusieurs régions de l'ouest du pays, a affirmé Djillali, un des organisateurs. Remarque aussi, la Ouâda de Sid-Essafi a gardé un cachet original : c'est toute une population de Sidi Safi qui participe à ce festin appelé communément maârouf. Le couscous est servi sous des tentes dressées pour la circonstance ou encore sous les toits des maisons et même à l'intérieur de la grande mosquée.

CHLEF

Une nouvelle école paramédicale en perspective

Bencherki Otsmane

L'école paramédicale de Chettia, située à une dizaine de km au nord du chef-lieu de wilaya, qui a été inaugurée en 1964 puis reconstruite en Institut de formation du personnel médical (IFPM) par décret du 7 septembre 2011, assure, depuis, la formation d'aides-soignants de santé publique et de sages-femmes pour le compte de stagiaires issus de plusieurs wilayas, notamment celles de Relizane, Aïn-Defla, Tissemsilt, Djelfa ou de Mostaganem en sus de celle de Chlef. Pour cela, l'IFPM de Chettia dispose d'annexes de formation dans ces dites wilayas. Au niveau de la wilaya de Chlef, il existe trois annexes (Ténès, Boukadir et Oued-Fodda) en sus de l'institut de Chettia qui accueille les stagiaires d'un niveau de terminale filière scientifique pour suivre une formation de trois ans afin d'accéder au diplôme d'aide-soignant de santé publique (ASSP). Depuis mai 2014, l'institut gère la formation de 860 stagiaires aides-soignants pour l'ensemble des 6 wilayas (240 pour Chlef). Toutefois, le nouveau contingent qui a rejoint récemment les bancs de la formation est confronté à un problème de taille, à savoir que les capacités d'accueil de l'institut n'arrivent plus à répondre à la forte demande exprimée. A titre de rappel, l'IFPM dispose de 120 postes pédagogiques, de 5 classes, un amphithéâtre, un centre de documentation riche en ouvrages médicaux, une médiathèque (cyber santé), une salle de documentation, du matériel pédagogique, et deux résidences (filles et garçons) de 200 lits pour l'hébergement des stagiaires venus hors wilaya. Par

ailleurs, il faut souligner qu'à la lumière des besoins exprimés en matière d'agents paramédicaux et sages-femmes au niveau des hôpitaux, polycliniques et centres de santé, cet institut est le seul à satisfaire la demande croissante, notamment avec l'ouverture de nouvelles structures de santé. A ce sujet, il est utile de rappeler que dix polycliniques sont en cours de réalisation à travers l'ensemble des daïras de la wilaya et cela exige bien entendu une main-d'œuvre qualifiée. A cela s'ajoutent les 22 salles de soins existantes au niveau des zones rurales demeurant toujours fermées depuis que le terrorisme a contraint les populations de ces contrées lointaines à l'exode vers les villes et villages plus sécurisés et dont le wali de Chlef M. Aboubakr Essedik Boucetta a ordonné récemment l'ouverture dans les plus brefs délais, nécessitant par conséquent un personnel qualifié. Conscients du rôle de la formation et devant le déficit considérable en personnel médical à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Chlef, les pouvoirs publics ont initié un projet de réalisation d'une nouvelle école paramédicale afin d'y augmenter la formation des techniciens et techniciens supérieurs de la santé. Cette nouvelle structure implantée entre l'hôpital 240 lits et le centre anticancer et dont les travaux ont été déjà lancés pour un montant de 2,8 milliards de centimes, devra ouvrir ses portes au cours du troisième trimestre de l'année prochaine (2016), a-t-on appris de source sûre. Ainsi, ce nouvel acquis permettra sans aucun doute de satisfaire les demandes en matière de personnel spécialisés provenant des différents établissements sanitaires.

Ils tentaient d'introduire de la drogue en prison

La vigilance a été payante pour les gardiens de la maison d'arrêt de Chlef qui ont réussi à déjouer une tentative d'introduction de cannabis destiné à un détenu. Les auteurs de cet acte ne sont que le père, le frère, et la sœur du prisonnier qui purge une peine de prison. Selon nos informations, la drogue était dissimulée dans les semelles de baskets, le tout bien rangé dans un couffin contenant de la nourriture. Il faut dire que le comportement suspect du père de famille, lors de la

remise du couffin, a attiré l'attention du gardien qui décida d'approfondir la fouille du panier pour enfin découvrir la drogue. Cependant, il est important de souligner que le tribunal a été clément et indulgent à l'égard de ces trois personnes dont le père est âgé de plus de 70 ans, puisqu'ils ont été condamnés à une amende de deux millions de centimes, de quoi les faire réfléchir à deux fois avant de commettre un acte qui aurait pu les envoyer en prison.

B. O.

RELIZANE

Des licenciés en langue anglaise dans la tourmente

Mahi Ahmed

Des étudiants universitaires originaires de la wilaya de Relizane, initialement inscrits à l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, ayant suivi leurs cursus universitaires au centre universitaire Ahmed Zabana de Relizane à la suite d'un accord entre les deux institutions de l'enseignement universitaire et décrochant au final la licence en langue anglaise après trois années de dur labeur, se retrouvent en fin de compte dans la tourmente après le refus de la direction de l'université de Mostaganem de procéder à leur inscription en master en dépit des excellentes moyennes réussies par certains d'entre eux, préférant prendre seulement les étudiants de la wilaya de Mostaganem. Ces étudiants relizanais dont la plupart ont

été rencontrés au centre universitaire de Relizane, désorientés et déboussolés, crient à l'injustice et à la discrimination et en appellent au ministère de tutelle pour régler ce problème en trouvant une solution qui leur permettra de s'inscrire en master dès cette année avant qu'il ne soit trop tard. Un parent d'une étudiante nous dira que sa fille a obtenu une très bonne moyenne durant son parcours universitaire et espérait poursuivre ses études mais avec cette décision, son espoir part en fumée et son cas n'est pas isolé puisque d'autres étudiants comme elle ont été privés de leur droit de continuer leur chemin vers le master et encore plus le doctorat. Selon ce parent, à Relizane, il n'est pas possible d'inscrire ces étudiants, d'autant que la post-graduation en filière de langue anglaise n'existe pas.

EL-BAYADH

Les métiers des NTIC suscitent des vocations

Hadj Mostefaoui

S'inscrivant dans le cadre d'une convention conjointe entre l'ANSEJ et Algérie Télécoms, une caravane de sensibilisation de jeunes a planté ses tentes dans l'enceinte du vieux bosquet du centre-ville afin de les motiver à opter cette fois pour la technologie et les résultats ne se sont pas fait attendre. Dès la première journée, les différents stands de l'ANSEJ ont été pris d'assaut

par une foule de jeunes diplômés en quête d'insertion dans le monde du travail et plus particulièrement dans ce rare créneau, accessible à une élite chevronnée à telle enseigne qu'il a fallu jouer des coudes pour retirer les dépliant. Pas moins d'une vingtaine d'inscriptions ont été enregistrées en une matinée. Des jeunes désireux de se lancer dans les télécommunications, en plus d'une trentaine dans le bâtiment, ont pour objectif la création de leurs propres entreprises. Il faut

rappeler que l'entreprise privée dans les télécommunications demeure encore une nouveauté et un domaine à défricher. Mais il faut signaler que les avantages en matière d'aides financières proposés par l'ANSEJ permettent de franchir le premier pas. Il faut s'attendre dans les tous prochains jours à la naissance d'ateliers de maintenance d'équipements électroniques de télécommunication, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de cet organisme.

Une cellule de réflexion et de concertation dans les communes

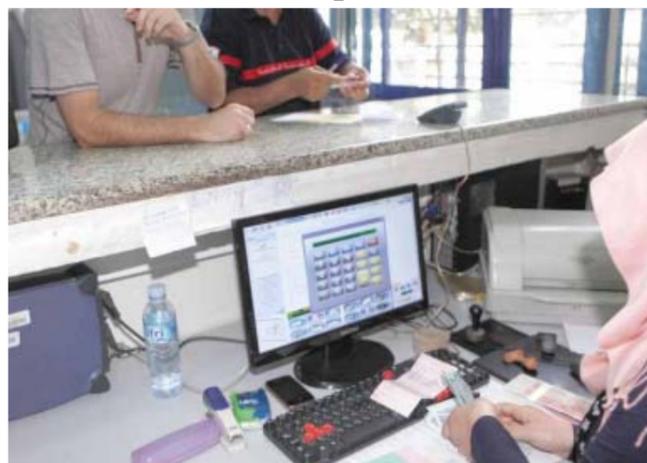
Heureuse initiative que celle prise récemment par le premier responsable de la wilaya en ce qui concerne la participation des citoyens à l'élaboration de chaque projet de développement lié à leurs communes. Il s'agit, selon ce responsable, de créer une cellule de réflexion et de concertation dans chacun des 22 chefs-lieux de commune auxquelles seront conviés tous les citoyens, aussi bien du milieu citadin que rural, sans distinction, quel que soit leur niveau, dans la prise de décision finale des futurs projets à caractère socio-économique, retenus. Car, devait-il souligner, il est impérativement nécessaire de répondre judicieusement à leurs interrogations et faire ainsi baisser de plusieurs crans leurs inquiétudes. En effet, le chef de l'exécutif de la wilaya avait constaté à

l'issue de chacune de ses dernières sorties à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, que les doléances de ces citoyens en matière de besoins en établissements scolaires, structures médicales et voies de communications n'étaient nullement prises au sérieux par les élus locaux. Il est utile de rappeler que les besoins exprimés par les citoyens, jugés légitimes par le wali, doivent faire l'objet d'une large concertation entre eux et les élus locaux. N'avons-nous pas constaté que plusieurs cités fraîchement réceptionnées dans les huit chefs-lieux de daïras ne disposaient d'aucune commodité ni d'équipements socio-éducatifs adéquats, de surcroît très éloignées et isolées, mettant dans l'obligation des milliers d'enfants à parcourir quotidiennement plus de cinq kilomè-

tres à pied pour rejoindre leurs établissements scolaires ; des hameaux dépourvus d'antennes administratives ou de centres de santé ? La liste est longue à énumérer. C'est pourquoi l'association du citoyen, premier concerné par le choix de chaque projet et son lieu d'implantation, doit impérativement répondre au souci d'offrir à chaque habitant un cadre de vie moderne en lui donnant l'occasion de donner son appréciation et son idée sur l'utilité du site et son impact sur la vie sociale afin d'épargner aux pouvoirs publics de jeter l'argent public par les fenêtres. La création de cellules de réflexion a été favorablement accueillie et reçu un écho favorable de la part de l'ensemble des citoyens dont nous avons sollicité l'avis. Il était temps d'y penser, soulignent-ils. **H. M.**

Absence de liquidités dans les bureaux de poste

Des centaines de retraités ont eu la désagréable surprise d'apprendre de la bouche même des préposés aux guichets de toutes les agences et recettes postales de la ville d'El-Bayadh qu'ils font face à un manque de liquidités et que leurs caisses étaient tarées depuis la veille. Des agents, tout confus n'ont pu convaincre leur clientèle ni lui expliquer qu'ils ne disposaient d'aucun rond. Ces personnes, âgées pour la plupart, fous de rage ont dû retourner chez elles bredouilles après nous avoir confié qu'ils ont fait, depuis les premières heures de la matinée, le tour de toutes les agences postales de la ville, mais pour eux la réponse a été la même. De notre côté, nous avons tenté de joindre quelques responsables de l'une d'elles pour de plus amples explications mais la réponse a été on ne peut plus claire. C'est la loi du silence



qui prévaut dans ces établissements et un nœud catégorique nous a été opposé. Ils attendent que leurs caisses soient alimentées de nouveau. Quand ? On ne le saura jamais. Quant à ces infortunés usagers, ils doivent faire le pied de grue toute la jour-

née devant ces agences. Les plus futés d'entre eux se sont déplacés à Kef El-Ahmar, à plus de 40 km du chef-lieu, où ils ont eu droit à un large sourire de la part des guichetiers car là, les caisses sont chichement approvisionnées. **H. M.**

MASCARA

15 troupes gnaoui pour fêter l'Allégeance à l'Emir Abdelkader

Abid Djebbar

L'occasion du 183^{ème} anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader, le 27 novembre de chaque année, la direction de la jeunesse et des sports de Mascara, sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports Ould-Ali El Haddi et du wali de Mascara Salah El-Affani, vient d'organiser le festival traditionnel de l'art gnaoui sous le slogan « l'hôte de

l'Emir » qui s'étalera du 25 au 30 novembre 2015, soit une semaine d'art folklorique avec la participation de 16 wilayas qui ont répondu présent à ce festival: Mascara, Ouargla, Oran, El-Oued, Belabbès, Tiaret, Alger, Adrar, Relizane, Bejaia, Chlef, Biskra, Constantine, Tindouf, Illizi et Saïda. Les groupes participants auront à animer des séances folkloriques suivant le programme établi par la commission d'organisation au

centre de loisirs et des sciences de Sidi-Saïd devant un jury, comme ils sont appelés à sillonner les artères de la ville de Mascara, Mohammadia, Ghriess, Sig et Zahana. La cérémonie d'ouverture aura lieu jeudi 26 novembre au complexe sportif Djebbar-Mohamed de la cité Sidi-Saïd à Mascara. Un jury sera installé pour la distribution des prix aux participants et pour le choix des trois meilleures places, indique-t-on.

TIARET

100 jours après son installation, le wali fait le point

El-Houari Dirmi

Pour marquer les cent jours passés depuis sa nomination à la tête de la wilaya de Tiaret, le chef de l'exécutif local, M. Bentouati Abdouleslam, s'est invité ce mardi à la radio locale pour s'adresser en direct à la population afin de faire le point sur les actions déjà engagées en matière de développement local, mais aussi la feuille de route qu'il s'est fixée lui-même et aux responsables et élus locaux pour arriver aux objectifs fixés dans les délais impartis. En effet, sous le slogan « 100 jours, 100 actions », le wali a passé en revue les différentes visites qui l'ont mené dans différentes communes de la wilaya, pour se « faire une idée précise de l'état des lieux de cette région appelée à devenir un grand pôle économique et commercial des Hauts-Plateaux de l'Ouest », a-t-il dit. Plusieurs secteurs-clés du développement local ont été abordés lors de l'émission radio, comme le logement social. « Un quota important de logements sociaux-locatifs sera distribué dès le premier et second trimestre de l'année prochaine », a-t-il annoncé. Les

nouvelles stations biométriques qui seront installées dans plusieurs daïras de la wilaya et l'achèvement en cours de l'opération de numérisation des registres d'état civil ont été l'autre point abordé par le chef de l'exécutif de wilaya, indiquant à ce titre que l'objectif premier « est d'arriver à mettre en place le plan directeur informatique de la wilaya, avec à la clef un autre objectif à atteindre à terme : une administration avec zéro papier ». Au sujet d'une question sur le secteur de l'éducation, le wali a annoncé qu'un « travail de fond » sera mené dans ce segment stratégique de la vie locale, en mettant à profit l'installation de la nouvelle directrice de l'éducation, après le limogeage de l'ancien responsable. Le premier responsable de la wilaya a, enfin, annoncé qu'une « longue visite d'inspection et de travail » sera consacrée au chef-lieu de wilaya, invitant la population locale, en direct de la radio, à participer au recensement des problèmes liés à l'amélioration du cadre de vie notamment, et la conjugaison des efforts pour y apporter des solutions à la mesure de tous les habitants de la capitale du Sersou.

La violence faite aux femmes en débat

L'office des établissements des Jeunes (ODEJ) de Tiaret continue son combat actif contre les fléaux sociaux, ciblant particulièrement la frange juvénile. En effet, mettant à profit la célébration de la Journée mondiale de la violence faite aux femmes, coïncidant avec le 25 novembre de chaque année, l'ODEJ a initié une série d'activités pour marquer l'événement. Un plateau radiophonique a notamment été organisé et transmis en direct depuis le siège de l'ODEJ sur les ondes de la radio locale. Différents intervenants y ont participé, des représentants de la direction des affaires religieuses, de la Sûreté nationale, des psychologues, médecin légiste, associations féminines, etc. Les intervenants ont planché sur les causes, les conséquences et moyens à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce phénomène dévastateur qu'est la violence faite aux femmes et aux enfants. Des statistiques fournies par le service de médecine légale de l'établissement public hospitalier Youcef-Damardji de Tiaret ont fait état de 2100 cas en 2014 (certificats de constat déli-

vrés par le médecin légiste), et de 1677 autres cas dont 920 sont des femmes âgées de 20 à 40 ans, durant l'année en cours. Un fructueux débat s'ensuivit pour lutter contre ce phénomène sociétal, avec la proposition de solutions concrètes, comme la multiplication des campagnes de sensibilisation à travers les différentes structures (famille, écoles, mosquées, etc.) ou encore la redynamisation de la ligne verte. Aussi, en vue de mener une étude scientifique sur le fléau, l'ODEJ a élaboré des questionnaires au profit des participants et des femmes dans leurs lieux de travail et dans la rue, pour tenter de cerner et analyser les causes réelles des actes de violence à l'égard des femmes et des enfants. D'autres activités ont eu lieu mardi après-midi avec des espaces d'animation, l'organisation d'un concours de dessin pour enfants, monologue sur le thème de la journée, distribution de dépliant et de prospectus ainsi que la projection d'un documentaire réalisé autour de la même thématique par l'équipe audiovisuelle de l'ODEJ.

E. H. D.

Clôture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Dans l'objectif de promouvoir une vraie culture entrepreneuriale chez les étudiants diplômés et mettre en place des passerelles effectives entre les entreprises et les universités, la Chambre de commerce et d'industrie, Sersou, de la wilaya de Tiaret a organisé une session de formation au profit de 22 jeunes universitaires, à l'occasion de la clôture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Le contenu de la formation a porté sur deux modules, à savoir les compétences entrepreneuriales à connaître, élaboration et présentation d'un plan d'affaires suivant le canevas du Business-plan, avec un modèle pratique : études de marché technique et financière. La formation a été animée par le directeur de la CCI-Sersou, M. Benaoum Lahcèn, lui-même facilitateur à la création d'en-

treprise par la méthode CEFE (label allemand). Lors de la clôture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, tenue à l'université Ibn-Khaldoun, le directeur de la CCI-Sersou a également animé une rencontre-débat avec de jeunes universitaires autour de la thématique de « l'entrepreneuriat comme outil de développement local », avec l'implication des pouvoirs publics au sujet de la nouvelle politique d'aménagement du territoire et le choix judicieux des projets par les investisseurs. D'autres spécialistes en management ont estimé que « l'université doit adapter son offre de formation au marché économique et contribuer à cette compétitivité, de sorte à obtenir une adéquation entre la production académique et les besoins du marché ».

E. H. D.

APARTEMENTS

■ A vendre F1 - 31 m² au rez-de-chaussée, situé à proximité de Mdina Jdida - Convient Profession libérale - Prix après visite - Tél : 0770.54.30.67

■ S. BEL ABBES - Vends F3 - 1^{er} étage Cité Bremer, bien aménagé + 2 Lots de Terrain à MARSÀ BEN MHHIDJ. Accepte échange à Makam S.B.A. - Tél : 0779.05.22.29

■ Loue F3 à Akid Lotfi 2^{ème} étage - Vends F3 à Plateau. Acté. 3^{ème} étage et dernier - Tél : 0540.89.55.69 - à partir de 10 H - Courtier, curieux et agence s'abstient

■ A louer F5 - 1^{er} étage - 19, Bd Ahmed Ben Abderrezek - Convient pour Cabinet de groupe ou Labo. - Tél : 0771.30.15.21

■ ORAN : Vends F3. Place St-Eugène. 1^{er} étage. 81 m². Livret foncier. Acté - Convient Prof. Cabinet - Libre de suite - Tél : 0555.06.88.33

■ Loue une Pièce - Cuisine. WC avec Terrasse. 4^{ème} Niveau dans Immeuble privé à ORAN pour étudiants ou un couple sans enfants. Un an au minimum. Intimité et sécurité assurées - Tél : 0772.10.62.43

■ Location Appart F4 bien situé au rond-point HLM - Idéal pour une activité professionnelle & cabinet médical - Tél : 0675.52.69.85

■ Pour investir : Vends F3. 2^{ème} étage. Aménagé à 100%. Acté. Plus garage individuel (Gardiennage et Nuit) Hai El Yasmine 2 en face Promoteur Hasnaoui - Tél : 0772.22.86.92

■ Je mets à vendre Appart F2. Superf. 68 m². 4^{ème} étage dans un immeuble R+5 bien situé à Hai Yasmine (2). Possibilité d'aménager en F3. Prix 800 Millions Négoc. - Tél : 0675.68.56.15

■ Vds / Loue Appart Bir El Djir au RDC. Imm. de 8 localités. 104 m². 3 Ch. SDB. Sanit. Cuis. + cour + garage (2 Voit.). Clim. + Ch. Central - Libre de suite - Tél : 0771.20.74.82 - 0555.37.38.74

■ Promoteur Immobilier met en vente sur Plan des Appartements F3, F4, F5, F6 Duplex, nouvelle construction entre Promotion Golf et Hasnaoui - Tél : 0555.46.41.80 - 0550.71.38.16

■ A vendre Appart F4 aménagé Millenium au 4^{ème} étage - Curieux s'abstient - Tél : 0540.33.00.33 - 0555.67.54.62

■ Louer un Appartement F3 individuel à Bouiseville - Tél : 0556.21.98.56

■ Loue F3 Niveau Villa tout confort - Convient à Société - Tél : 0558.86.31.65

■ Vds F3 - 5^{ème} étage (Safia). Acte en cours. 1,2 Md à négocier ou à louer 3,4 U à négocier. USTO à côté EHU (AADL) - Ligne Tél. ADSL. Clim. - Tél : 0797.04.71.45

■ Loue Appart F3 - R.D.C. - Cité Yaghmoracen - ORAN - Tél : 0549.26.87.19

■ Vends Appart F3 + petite Chambre - Acté - au premier étage à Yaghmoracen - Cuisine. SDB. WC - Tout près : Marché - Ecole... Pour visite prendre RDV au Tél : 0771.45.28.04

■ Vds F2 - Acté - Superf. 36 m² - RDC. Cour espagnole, immeuble de 1er étage - Prix 450 Nég. Rue Marguerite - Plateau - ORAN - Tél : 0794.71.00.53

■ Vends F2 - 5ème étage à Hai Yasmine - Désistement (350 U) et F3 à SAÏDA - RDC. Hai Riyade (700 U) négociable - Tél : 0554.06.39.16 - 0772.41.91.29

■ Vends F5 - Acté - 95 m² au 1er étage - Senia - Cité de l'Air - Tél : 00.33.6.66.67.43.58

■ 2 Pièces - Cuisine - SDB - Refait à neuf - 6, Rue Bouchikh AEK - Rue de la Caisserie derrière la Brasserie - ORAN - N° T : 0771.73.69.68 - Prix après visite

■ Vends Apparts : F3 Bd Benzerdjeb + F3 Akid + F3 Bd Frt de Mer + F3 Rue L. Ben Mhidi + F4 côté consulat d'Espagne + F4 les Pyramides (USTO) + F3 Hai Sabah + F2 + F3 Nville Promotion Centre-ville - Cabinet BENSALD - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Location : Apparts Bureaux 270 m² 1er étage Mobilart + Villa 250 m² R+2 Pépinière + Villa 350 m² R+2 Maraval + Villa 200 m² St-Hubert + Villa 150 m² R+1 Courbet - Cabinet Immobilier - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Vends : Appart F5 C. SDB 1er étage C.V. Bd Hammou Boutélis + Villa 200 m² R+1 avec 2 Locaux Ibn Sina + F3 Bd Benzerdjeb 95 m² - 3ème étage - Cabinet Immob. BENSALD - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Loue à l'année grand F4 de 200 m², meublé et toute commodité à Oran, Canastel sur grand boulevard - Tél : 0552.27.66.22

■ Loue un Appartement F4 situé au rez-de-chaussée en face du Palais des Congrès - Idéal pour un Cabinet médical, une Garderie. Endroit commercial. Prix intéressant - Tél : 0779.81.56.21

■ Vends F4. Refait à neuf - Acté - 87 m² au 4ème étage en plein centre de Akid Lotfi à côté de Joy - Cité calme et sécurisée - Tél : 0560.01.86.85

■ A vendre un Appartement F3 - Sup. 42 m² - Acté - 05ème étage Cité les Amandiers - Tél : 0771.99.85.44

■ A louer un Appartement entièrement équipé, situé dans un Niveau de Villa à la Pépinière - Tél : 0553.51.71.49

■ A louer 3 Appartements : F4 au RDC. Convient : Médecin - Dentiste - Avocat... Entrée Individ. + F2 et F3 au 1er étage standing dans une Maison de Maître à Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0795.25.37.52

■ Vends Appartement Open Space à 30 m du Front de Mer - 1er étage - 98 m² - A contacter : 0555.05.40.40

■ Vends Appart F3 - 1er étage au centre-ville ORAN près de la wilaya - Tél : 0779.38.66.40

■ Vends F4 en plein centre-ville d'ORAN. 3ème étage, deux par palier - Refait à neuf - P.O. 700 U - P.D. 850 U - Tél : 0552.47.10.53 ou 0552.33.43.44

■ A vendre F2 - Acté - 2ème étage Saint Pierre - ORAN - Prix 480 U / Pas de courtiers SVP - Tél : 0541.17.48.22

■ Vends F4 - 92 m² - Bien ensoleillé - 2 façades - 3 balcons - Dans petite résidence - Acté - Libre - à Hai Yasmine 2 - Prix : 1150 U négociable - Tél : 0661.48.00.92

■ A vendre Apparts F3 et F4 avec garage, cuisine équipée, chaudière, à Résidence Bel-Air et Front de mer - ORAN - Tél : 0559.08.44.88 - 0550.46.18.22

■ Location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés, dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-plage - Ain Turck - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■ Vends Appart F2 individuel RDC avec Cuisine. S. de B. Toilettés et avec grande Cour - Acté avec Livret foncier - Valable Bureau ou Cabinet - Possibilité Extension. " Gambetta " ORAN - Tél : 0555.93.90.15

■ Vends Appart F3 dernier étage 4ème en face Méridien, vue sur mer, immeuble sécurisé avec Interphone. Parking assuré - Akid Lotfi E.P.L.F. 2000 Logts. ORAN - Tél : 0558.66.45.22

■ A vendre F3 - 58 m² - Cité Dalila - Gambetta - ORAN - 4ème étage - Tél : 0556.92.66.06

■ Vends des Appartements F3 dans une nouvelle construction à Belgaïd - Panorama - Pour plus d'informations contacter le : 0660.41.93.17 - 0559.78.75.57

■ Echange Appart F2. Acté au RDC à Saint-Pierre - ORAN contre Studio + complément - 0676.54.80.17

■ Loue Appartement F4 situé au rez-de-chaussée en face du Palais des Congrès, endroit commercial endroit commercial. Idéal pour un Cabinet médical - Garderie... Prix intéressant - Contactez-moi au : 0779.81.56.21

■ Vente Appartement F3 - 75 m² + Local 35 m² communicant. Le tout refait à neuf à Akid Lotfi ORAN en face la nouvelle Poste / Rez-de-chaussée surélévé - Convient très bien pour Profession libérale - 0770.74.38.51

■ Vends F5 - 110 m² - Acté - 5ème et dernier étage - Toutes commodités et bien aménagé - Cité ZABANA - ARZEW - Tél : 0550.28.85.18

■ Vds F3 - Acté - 4^{ème} étage. Refait à neuf + Eléments Cuisine - Chauff. - Chauffe-bain - T. bien situé à USTO. Prix encourageant, négociable - Possib. Promesse de Vente - Tél : 0550.25.99.69 - 0771.32.50.18

■ A vendre des Appartements F4. Superficie 80 m² et 95 m² à Cité Karama - Belgaïd - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0550.13.85.80

■ Donne en location Local commercial très bien situé à Bethouia pour ouverture laboratoire d'analyses médicales ou cabinet médical - intermédiaire s'abstient - Contacter Tél : 0554.64.89.28

■ MASCARA : Vends Appart F3. 2^{ème} étage, Bâtiments des fonctionnaires dits « Bâtiments noirs ». Acté - Livret foncier, près lycée, CEM, école, marché - convient habitation ou cabinet médical - Tél : 0549.55.62.09

■ Vends F4 à El Akid Lotfi, immeuble très bien situé et propre, donnant sur 2 façades - Tél : 0559.88.81.59

■ Loue Chambres dans Hôtel avec parking à MOSTAGANEM - Tél : 045.42.01.57 - 0791.72.57.16

■ A vendre très bon Appartement F4 neuf, équipé, dans un immeuble de 5 étages avec Ascenseur à Medioni ORAN à côté de la Banque BEA en face jardin public - Tél : 0555.33.54.73

■ A.V. Appartement F4 de luxe. équipé de tout. 120 m². Aux Pyramides - Prix fixe 1 Milliard 550 Millions - Tél : 0556.77.72.90

■ Vends F4. Acté. 2^{ème} étage. 84 m². Cuisine équipée. Refait à neuf. Hai Khemisti cité des enseignants Es-Seddikia. ORAN. Cité calme. Bon voisinage. Libre de suite - Tél : 0549.75.19.64

■ A vendre Appart F2. Sup. 73,85 m². 4^{ème} étage. Résidence sécurisée à Mediouni ORAN. Equipé avec une très belle cuisine, un salon et une chambre à coucher et un grand balcon - Tél : 0550.52.75.07

■ Vends Logt F5 haut standing type haussmannien plus de 180 m² + commodités (centre-ville ORAN) - Tél : 0550.75.96.14 ou 0554.52.51.30

■ A.V. Appart F3 - Acté - 4^{ème} étage Cité Lescur - ORAN - Tél : 0773.81.22.54

■ A louer F4 à Fernandville Résidence Belle Vue en face Açul avec garage 150 m² + Nouveau Villa à Point du Jour avec garage - Tél : 0552.38.71.79

■ Part. Vend Appart F4 : 4^{ème} étage. 108 m². Calme + Sécurité. Immeuble vitré CNEP. Chauffage central + Clim - 23, Av. d'Arcote - Gambetta - Prix après visite - Tél : 041.53.15.89 - 0542.92.55.03

VILLAS

■ A vendre Maison de Maître 120 m². Sous-sol. RDC : salon + cuisine + WC + cour - 1^{er} étage : 4 chambres + WC + douche + grand balcon + Terrasse - Hai Bouamama (Coca) - Tél : 0559.23.40.47

■ TLEMENCI : Vds une belle Villa bien située dans le centre-ville - Sup. 200 m² - Actée - Tél : 0560.25.21.40

■ A vendre Villa. Superficie 372 m². Située à Maraval angle - Deux façades - Rue Soufi Zoubida - Courtier s'abstient - Tél : 0770.37.37.17

■ A vendre une petite Villa. Sup. 112 m² et Lotissement 154 Hai Khemisti à Bir El Djir - R+1 - Tél : 0551.15.66.47 - 0554.90.30.15

■ Vends Villa coloniale à Gambetta : F4. Jardin. Cour. Garage - Sup. 480 m² - Pas loin du Rond-point Gambetta - ORAN - Prix offert : 5,8 U - Tél : 0550.94.18.03

■ V. Villa R+2 avec 3 Apparts séparés. RDC F3 - 1^{er} F4 - 2^{ème} F4 - Superf. 320 m². Bâti 140 m² à El Kerma. ORAN à 15 km du centre-ville. Toutes commodités - Prix offert : 4 M - Tél : 0553.07.64.80

■ A vendre Villa à Maraval en face Sid El Senouci - Actée - R+1 - 02 Cuisines. 3 Douches. 6 Pièces. Hall. Cours. Deux Locaux commerciaux - Tél : 0774.97.84.59

■ Vends Niv. de Villa - Acte Notarié - 224 m². 02 Faç. Double voie. 04 Locaux commerciaux + Habitation - 380 Volts - Cité REZZAG Nacer - SOUGUEUR (TIARET) - Tél : 0558.51.70.85

■ Loue Maison à Bir El Djir. Lot 119 - R+1 - Local de 150 m² - 1^{er} étage : 3 Pièces + Salon + SDB + Cuisine - Finie 95% - 2 façades - Tél : 0770.36.41.91

■ Vends belle Villa ensoleillée avec 2 façades de 501 m². Bâti 151 m². 2 Jardins. Garage. 2 Entrées - RDC (F2 individuel avec Cuisine. SDB et WC) + 2 Etages (6 Pièces. 1 SDB. 1 Douche. 3 WC. 2 Cuisines. 2 grandes Salles de séjour dont la superficie est équivalente à 5 Pièces) - 2 Terrasses - Bâche d'eau - Endroit résidentiel, calme, facile d'accès à l'autoroute, plus précisément à Lotissement Est, pas loin du centre-ville ZERALLDA - Prix intéressant - Tél : 0550.44.20.59

■ AG. AMAR - 0540.33.00.33 - 041.70.67.00 - V. Villa 500 m² 1^{er} étage El Wouroud St Hubert - Villa Labiod. Accepte Ech. Appart - Villa 460 m² F. Bir El Djir - Villa 3070 m² Castors - Loue : Villa luxe Pépinière + Villa 350 m² Pt du jour + Villa 250 m² Hippodrome

■ Vends Villa 318 m² F4 + un grand Salon + Garage + une grande Cour - N° 16, Rue Général Nivelle prolongée Castors T.U.O. - Maraval - Tél : 0558.06.96.69 ou 0554.56.07.78

■ Vente ou Echange M.M. 220 m² R+1. Finie 100%. F7 à Sidi Chami. Nvile Construct. Actée. L. foncier contre F3 - F4 ou Pte Carcasse avec dalle (100-120 m²) à ORAN Est + Compl. Etude toutes propositions - Tél : 0770.30.13.76

■ A.V. : R+1 - 200 m² Cité des Médecins 4ème Périphérique Bir El Djir - Tél : 0558.20.32.99

■ Vends à Belgaïd Villa 300 m². S/Sol + Garage. RC : 1 Appart F3 - 1er étage : F4 haut standing - 2ème étage F4 non fini + Terrasse - Bon prix - Tél : 0555.62.30.04

■ Vente au Camp 5. Ain El Bia - Bethouia - ORAN : Villa 247 m². Actée. 2 façades faisant coin - Jardin. Garage. Salon. Séjour. 1 Chambre - Libre de suite - Prix offert : 1 Milliard - Tél : 0676.82.45.59

■ Canastel en plein Bd : Vds Villa Immeuble 03 Apparts F3 + F4 + 05 + Jard. + Gar. Façade + Loue Superette en activité avec Matériel en face Ecole Primaire - N° Tél : 0796.55.79.30

■ Vends Chalet américain neuf à Ain El Bia Camp 5. Composé de 3 Ch. Gd Salon. Cuisine. SDB - Superficie du terrain 340 m² - Acté - Tél : 0553.68.98.19

■ Vds Villa 180 m². Actée. R+1. Ain El Turck - Trouville avec toutes commodités : 4 Chambres + 2 Salons + 1 Cuisine + 1 Garage + 2 SDB + Cour + belle Terrasse - Tél : 0549.64.49.99

■ A vendre Maison de Maître. Actée. A Ain El Baïda. Sup. 100 m². Deux façades. Commerciale - 3 Pièces + Cuisine + une Cour - N° 0553.12.94.33

■ A vendre Villa 614 m², sise à ORAN (Les Castors, Cité Jourdain), 2 façades sur rue de la Mairie - Tél : 0779.33.91.66

■ URGENT. Vends M.M. Sup. 300 m² : 8 Pces. 2 Garages - Endroit commercial. Cité 155 Villas CNEP Es-Sénia - P. Offert 35 - Tél : 0798.10.89.07

■ Loue Villa 200 m² avec garage 60 m² Cité Hoggar USTO mitoyenne avec Hammam. Sauna - 1er : 3 Gdes Pces. Cuis. SDB. WC. Hall. Gde Arrière-cour - 2ème : Similaire au 1er - Tél : 0796.99.57.11 - Convient Bureaux ou Administration - Prix 150.000.00 DA par mois

■ Maison neuve R+1 à HASSI GHALLA situé 35 Km d'Oran. Surf. 250 m². Double façade : 7 Pièces. 2 SDB. 2 WC. Cuisine. Gd hall d'entrée. Garage Voit. 2 Jardins - Tél : 0770.31.02.58 - 0560.83.47.59

■ A vendre Villa 250 m² - R+1 - Finie - Non habitée à Fernandville côté CASNOS - Intermédiaire s'abstient - Tél : 0556.13.81.45 - 0556.13.81.53

■ Vds Villa à Stidia 10 Km de Mostaganem et 70 Km d'Oran. Surf. Lot : 119,6 m² - RDC : Garage + Sal. Cuis. + SDB + WC + 2 cours (96 m² + 34 m²) - 1er : 3 Ch. SDB + WC + Balcon (96 m²) - 2ème : 2 Ch. + SDB + WC + Balcon + Terrasse (92 m²) - Tél : 0770.44.80.91 / 0560.31.99.59 - P.D. : 1,6 M. Acté

■ A vendre Villa à Bir El Djir. Sup. 180 m² - Actée - R+2 - 02 Garages. Cuisine. Réception. Hammam. WC. Une Cour - 1er étg. : 03 Ch. SDB. WC. Un Salon Loft - 2ème étg. : Grande Buanderie avec Cuisine d'été - Prix Ap. visite - Tél : 0550.35.81.67 - 0560.98.66.60

■ A vendre Villa 120 m² à GDYEL - RDC : Gd Salon. Garage. Cuisine. Cour. SDB. Toilettés - 1er étage : 3 Chambres. Salon. Douche - 2ème étage : Entourage + les Piliers - Tél : 0550.43.00.00

■ Vends à ZAHANA Cité Nasr (La Cado) Maison de Maître 5 Pces. Cuisine. Salle de bain - Garage - Cave 2 pièces - 3.000 m² - Actée - Prix offert 1,7 U - Pas d'échange - Tél : 0772.40.67.62 - 0661.21.00.20

■ Vends Carcasse avec entourage en Briques. Terrain 200 m² (Bâti environ 160 m² par étage). S/Sol - R+3 - 4ème étage retiré - Lotissement El Fajr - Bir El Djir - Tél : 0661.51.73.36 - Courtier et curieux s'abstient

■ Loue Villa R+1 + Garage + Jardin à Point du Jour côté El-Morchi - ORAN - pour Bureau ou Habitation + Loue Licence Cafétéria - Tél : 0553.07.99.29

■ Vends Villa 260 m² (R+1) - Actée + Livret foncier (quartier résidentiel La Lofa) - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97

■ Vds Villa. Actée. Sup. 140 m². 02 façades. R+1 à la Poste Route Belgaïd - RDC : Local commercial + 1 Garage pour 2 V + Salon + 1 Chambre + WC - 1^{er} étage : 04 Chambre + Hall + Cuisine + SDB + WC + petite Cour + Terrasse - Tél : 0554.57.88.51

EMPLOIS

■ Cherche un Ouvrier à tout faire et instruit au droit qui a le Permis - Tél : 0541.15.93.74

■ Privé cherche Femme de ménage : Jour et Nuit - à ORAN - Tél : 0554.96.84.05

■ Possède un Garage à Gambetta - ORAN : Cherche un Mécanicien sérieux, compétent - Tél : 0550.94.18.03

■ Société privée sise à Oran recrute avec 03 ans d'expériences : Chef de Chantier Climatation - Ingénieur en Climatation - Technicien en Electronique (C.F.A.) - Envoyez votre CV par e-mail : recrut031@yahoo.fr

■ Hôtel nouveau Centre-ville ORAN cherche Cuisinier diplômé et Technicien Supérieur + Expér. et Serveur avec diplôme + Expér. - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. par Fax au N° : 0541.33.25.94 ou Contactez le N° : 0556.54.65.53 - Pour Entretien

■ Un Maçon avec expérience dans le domaine cherche du travail - Tél : 0794.16.20.36 - 0696.40.42.86

■ Ascenseurs Omega Algérie recrute : Architectes et Ingénieurs (Master) Electromécaniciens - Maîtrise outil informatique : Autocad - Solidworks... Transmettre CV + Photo par Email : direction-omega@outlook.com

■ Ascenseur Omega Algérie recrute : Techniciens Electroniciens / Electromécaniciens. Avec Permis de conduire - Transmettre CV + Photo par Email : direction-omega@outlook.com

■ Sté recrute pour ses filiales : Mécaniciens industriels - Electriciens industriels - Ayant 5 ans d'expérience - Envoyez votre CV : Abdelhak0619@yahoo.fr - Fax : 041.40.31.83 - Tél : 0552.57.23.64

■ Magasin Lingerie Femme cherche vendeuse sérieuse, dynamique, expérience exigée et habitant El Akid - Déposer CV avec photo au Magasin Dessus Dessous (entre les deux " Joy " - Tél : 0772.37.00.06

■ Recrute Psychologue licencié en arabe, français ou Traduction, pour l'accompagnement d'un enfant autiste au sein d'une école primaire - Envoyez CV : junior.academy31@gmail.com - Tél : 0673.39.99.88

■ Société de Taxi à ORAN cherche à recruter des Chauffeurs de Taxi - Appelez-nous au : 0782.210.400 - entre 10 : 00 h et 17 : 00 h

■ Quotidien Sportif recrute 01 Directeur de publication ayant Licence et plus en Journalisme - Expérience minimum 5 ans dans la Presse Sportive - Envoyez vos CV au : Recrute31@hotmail.com

■ Papeterie Librairie sise à Akid Lotfi recrute Vendeur ou vendeuse qualifié (e) - Envoyez vos CV à : millepages@outlook.com

■ Entreprise de pose de BA 13 recrute des Plaquistes (Poseur de BA 13) - Envoyer C.V. + Photo à E-mail : recrutementbatiment21@gmail.com Ou Appeler : 0550.48.66.78

■ Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ttes propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■ Entrep. en Bât. Cherche pour un chantier à MECHRIA : Opérateur mortier et plâtre (Machine G4) - Chef de chantier (Expér. exigée) - Conducteur des Travaux - Opérateur Pompe à béton sur Camion - Mob : 0770.98.23.95 - Mail : bati.recrutement@hotmail.com

■ Ets à ORAN recrute Vendeuse (Electroménager) et Vendeur (Meuble) avec la connaissance du montage (entre 26 et 40 ans) - Possesseur de meuble pour montage et démontage + Ambulant - Femme de ménage 2 fois par semaine - Tél : 0555.59.01.86

■ Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Comptable - Expérience souhaitée 2 ans min. - Envoyez CV à : recrute1429@gmail.com

■ Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Responsable Hygiène et Sécurité (HSE) - Envoyez CV à : s.kouachi@sarlamiar2000.com

■ Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Transport pour Personnel - Contacter : 0560.04.87.93

■ Journal Quotidien Sportif recrute : Correspondants sportifs Ligue 1 et 2 en arabe et français (48 wilayas) - Infographes maîtrisant le QUARKXPRESS, PHOTOSHOP - Correcteurs d'arabe et français - Expérience souhaitée - Envoyez vos CV au : recrute31@hotmail.com

■ Pharmacien (64 ans) installé à EL-MOHOUIN (ARZEW) cherche Gérant - Associé ayant Fonds - Tél : 0555.23.44.71 (KEBBAB)

■ URGENT - ORAN : Elève en Deuxième Année Moyenne cherche Professeur d'arabe - Horaires : Dimanche et Mardi de 18 h à 20 h - 0673.39.81.18

■ Importante Société Privée recrute : une Secrétaire Administrative, présentable, maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV par Fax au numéro suivant : 041.65.03.01

■ Atelier de Couture à Choupet recrute des

TERRAINS

■ Vends Terrain situé au centre de Sidi Brahim. Wilaya de SIDI BEL ABBES - 420 m² - Acté - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0558.39.84.03 - 0790.54.91.01

■ Vends Lot Terrain - Acté - 150 m². Coop. Wilaya Oran - Tél : 0771.16.02.49 - 0553.28.49.02

■ SIDI BEL ABBES - Vends Terrain avec 3 Gds Locaux - Sup. 312 m² - situés à Sidi Djilali 1^{ère} Tranche N° 32 - Double façade - Tél : 0542.78.09.93

■ Vends des Lots de Terrain à Douar Hada-dcha - Sidi Lakhdar - MOSTAGANEM (180 m² - 140 m² - 150 m²) - Acte + Livret foncier - Tél : 0697.92.65.39

■ Vente Terrain de surface 6.450 m² - Acté avec Livret foncier + un Plan - situé à l'entrée de Ayadja. Commune de Ain El Bia - Daira de Bethioua - W. ORAN - Contacter : 0778.30.22.62

■ Vends Terrain 12.400 m² - Acté - Zone d'Extension Touristique - situé à TERGA-plage - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0558.39.84.03 - 0790.54.91.01

■ Achat Terrain, Station de service ou Location dans les régions : ORAN - MOSTAGANEM - BEL ABBES - TEMOUCHENT - Tél : 0659.07.53.13 - SVP pas de dérangement

■ Vends Terrain - Acté - 600 m² au Bd Millenium - Bir El Djir - Tél : 0542.33.25.23

■ TLEMCCEN - HENNAYA Centre - Vends Lots Terrain : 192 m² (8 m façade x 24 profondeur) + 384 m² (16 m x 24 m) + 583 m² (24,30 m x 24 m) y compris 1 Duplex avec étage 50 m² - Tél : 0770.674.774

■ Vends Lot de Terrain de 190 m² - Acté - Viabilisé - dans une résidence fermée à Belgaid - ORAN - Prix : 90.000 DA/m² - Tél : 0555.03.33.83

■ Vends Terrain 03 façades - 275 m² - La Poste Bir El Djir - ORAN - Tél : 0559.77.37.97

■ Location à ORAN Terrain clôturé de 8.000 m² Zone Industrielle de El Mahdia (G'ball) à côté de l'Usine RENAULT Production - Tél : 0559.88.81.59

VEHICULES

■ A vendre : Tracteur RENAULT. Année 84. Avec Remorque TRAILOR. Année 83. 03 Essieux - Remorque SONACOME. Année 93 - Tél : 0796.54.65.20 - à ORAN

■ TLEMCCEN - Vends Camion à Benne 6 T. Marque SONACOME K120. Très bon état + diverses Machines d'occasion P/Fabrication Carreaux Granito + 1 Silo à Ciment - Tél : 043.26.22.48

■ A vendre : Camion 15 Tonnes à Benne (SHACMAN). Année 2014 (50.000 Km) - Porte Engin (COMET). Année 2009 - 54 Tonnes - Etat neuf - Tél : 0670.32.06.62 - ORAN

■ Vends Fourgon FORD Transit - Année 2012 - Bon prix - Tél : 0555.62.30.04

■ TLEMCCEN - Donne en Location : Bulldozer - Niveleuse - Case - Tél : 0549.12.93.01

■ A louer un Bus TOYOTA 30 places - Climatisé - Année 2014 - Avec Chauffeur pour une Société - Tél : 0696.15.47.54

■ Vends Niveleuse XCMG / GR 180 - Année 2010 - En bon état, en activité - Tél : 0661.51.73.36 / 0550.44.18.31 - Courtiers et curieux s'abstenir

■ Achat véhicules accidentés ou en panne, légers ou lourds. Tél : 0550 59 03 60 / 0771 39 49 82 / 021 91 35 62

DIVERS

■ Vends 5 Tables Bureaux + 5 Chaises pour Cyber ou Salle de jeux. Bonne occasion - Bureau neuf et Chaises + Imprimante + Coupe-papier - Tél : 0540.89.55.69 - à partir de 10 H

■ Institut IMAGE agréé lance une Formation : Educatrice de la première enfance (Niveau 03 AS) - Téléfax : 041.79.17.49 - Mob : 0770.37.75.10 / 0770.37.77.56

■ Promotion immobilier possède Agrément pour l'exercice de la Profession « Immobilier » cherché Associé avec Terrain pour Construction Bâtiment - Tél : 0550.71.38.16 - 0555.46.41.80

■ Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0551.33.93.79

■ UniBeauté Centre de formation vous accompagne dans la mise à jour de vos connaissances professionnelles : Technique de coiffage - Chignons - Coupe - Coloration - Permanente - Défrisage - Tél : 041.53.32.23 / Adr : 4, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta. ORAN

■ Prends en charge tous Travaux d'Etanchéité et Peinture : Villa - Apart - Immeuble... Tél : 0540.27.93.87

■ A vendre Comptoir Caisse avec Micro Logiciel et Code-barres - Neuf - Contacter le : 0663.86.75.31

■ Vends Ligne d'Imprimerie Offset sur Métal 02 couleurs en Y marque MAILANDER Germany (50 m de long) jamais servi en Algérie. Marge 110 cm x 100 cm - Tél : 0661.20.16.77 - H.B. - Intermédiaire s'abstenir - Pris après visite

■ Vends Huile d'olive pure, en bidons de 5 litres - Date de Pression 15 Novembre 2015 - Origine BEJAIA - Prix 500 DA le litre - Disponible à ORAN - Tél : 0775.16.92.14

■ Loue Licence de Café ORAN - Tél : 0799.60.28.00

■ TLEMCCEN : Recherche Location Chargeur 2 m³ longue durée - Tél : 0558.52.73.86 / 0553.21.69.80

■ Recherche Achat Fusil de chasse - Contacter Tél : 0772.54.14.16

■ A vendre Groupes électrogènes 400 KVA et 850 KVA - Tél : 0778.05.13.39 - 0553.25.83.84

■ Offre Logiciel sur mesure ou standard : Stock - Facturation - Production - Cabinet médical - Clinique médicale - Hôtellerie et autres... Tél : 0559.84.24.62

■ Pour tous les cadeaux de fin d'année (Calendriers - Agendas - Stylos - Cartables - Shops - Horloges... etc.) avec votre publicité (Sérialographie - Impression) appelez : 0777.76.30.12 - (Prix - Qualité - Délais)

■ Vente des Baraques sahariennes toutes les gammes, état neuf, disponibles à ORAN + Vente des Conteneurs 40 pieds très bon état - Tél : 0560.21.87.00

■ A louer Licence Cafétéria à ORAN - 0553.05.73.57

■ Vends une Charpente métallique 54 x 18 - Hauteur = 6 m - Contacter : 0792.00.13.90

■ Pour Fabrication Gants, Doigtiers médicaux et vétérinaires toutes tailles, Surbottes médicales... etc. : Vends Thermosoudeuse (PE et PP) marque CIBRA - Site : www.cibra.it - Tél : 0561.41.04.50

■ Ecole GMCE Oran, agréée par l'Etat, offre des Formations accélérées, Certifiées par des experts internationaux pour Entrepreneur toute activité - Tél : 0560.74.43.33 / 041.42.89.07 - Site Web : www.ecolegmce.com

■ Ecole GMCE Oran, agréée par l'Etat, offre des Formations accélérées, Certifiées par des experts internationaux pour Installateur Caméra Wifi distance et Installateur Panneaux solaires - Contact : Tél : 0661.63.04.22 / 041.42.89.07 - Site Web : www.ecolegmce.com

■ Ecole GMCE Oran, agréée par l'Etat, offre des Formations accélérées, Certifiées par des experts internationaux pour Câblage Elect. + Armoires et Instrumentation Elect., ...etc. - Tél : 0661.63.04.22

■ Ecole GMCE Oran, agréée par l'Etat, offre des Formations accélérées, Certifiées par des experts internationaux pour Consultant toute activité PME - Contact : Tél : 0560.74.43.33 / 041.42.89.07 - Site Web : www.ecolegmce.com

■ Ecole GMCE Oran, agréée par l'Etat, offre des Formations accélérées, Certifiées par des experts internationaux pour Conducteur de Travaux BTP & Chef de chantier - Contact : Tél : 0560.71.43.33 / 041.42.89.07

■ Vends Parc d'attractions : 1 Manège 13 places 220 V - 1 Château gonflable capacité Enfant de 3 à 10 ans - 2ème Château gonflable de 5 à 8 ans - Un Trampoline de 3 à 5 ans - Superf. pour ce Parc 200 m² - Tél : 0793.71.32.99

■ A vendre Matériel d'usine de fabrication de Boissons gazeuses - A vendre des Pompes à eau immergées - Tél : 0698.73.73.73 - 0771.13.47.31

■ Entreprise de pose de Parquet en Bois et MDF Murale vous propose un travail de qualité et finition - Entrepreneur ou Particulier, n'hésitez pas - Contactez-nous au : 0550.48.66.78

■ Pour Tous vos Travaux de Plomberie - Gaz et Chauffage central - Tél : 0550.618.515 - 0560.927.870

■ Vends Machine de Tissage - Vends Ligne complète de Gaufrette Année 2013 - Tél : 0550.53.47.73

■ Compresseur industriel 1800 litres allemand - Citerne française en plastique (20.000 litres) - Chaudière à vapeur - Station Traitement d'eau - des Vérins - Bureautique - Tél : 0771.50.93.81

■ Vends Matière régénérée plastique 1er choix : PEHD / BD / PP - Injection - Soufflage 3 Tonnes - Prix 85 DA le Kg - Enlèvement sur place - Tél : 0770.674.774

■ Vends Carton Feuille ondulée propre (110 x 80 cm) environ en Lot de 12 Tonnes - Enlèvement sur place - Faire offre par Fax : 043.27.10.42 - Tél : 0770.674.774

■ Vends Piano 1/2 queue Ancien de marque GA-VEAU en très bon état général avec sa banquettes d'origine - Tél : 0552.02.71.45 - 0774.40.93.78

■ Ecole d'Informatique lance les Formations diplômantes et qualifiantes suivantes : Initiation en Informatique - Bureautique - Autocad - Access - Mob : 0542.87.10.55 - Fixe : 041.72.08.49 - Adr. : 350 Logts Hai Es-Sabah Bloc K22 - ORAN.

■ Vends 02 Machines Boîte de fromage ronde 16 - 24 & 32 P. en état de marche - Tél : 0661.22.05.28

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Photo Murale - Parquet Stratifié - Parquet en PVC - Papiers Adhésifs - Bordure Décorative - Tapis Rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Vente : Un Tour 1/2 m - Une Fraiseuse 1,5 française - Une Perceuse à colonne - Diviseur + Plateau circulaire + Etaux - Bonne occasion - Tél : 0555.26.24.16 - 0776.35.78.36

■ Vends Meubles de la Malaisie : Chambre - Demi Chambre - Salons - Salle à manger - Chaises et Tables pour Coffee Shop et Pizzeria - Tél : 041.54.10.20

■ Donne Cours de Oulture Théorie et Pratique - Miramar - ORAN - Tél : 0779.00.52.05

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier Peint - Moquette - Gerflex - Gazon Synthétique - Tapis Mosquée - Tapis Couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Prépar. Conc. Résidanat - Echo Gle - ECG - Doppler - Délégué Médical - Vendeur Pharmacie - Contact : 041.33.70.34 / 041.29.96.32 - 7/7 à partir de 14 H - Site : www.ecoleant.com

■ Prof de Physique - Chimie donne des Cours au domicile de l'élève pour les niveaux suivants 1^{ère} AS, 2^{ème} AS et 3^{ème} AS - Contacter : 0550.59.82.94 - à ORAN

■ Ecole Professionnelle de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtissier - Bricheur - Pizzaiolo - Gât. Orientaux - Réception - Chef de rang - Cité Bon Accueil - Carteaux - ORAN - Tél : 041.42.34.34 - Mob : 0696.19.56.53 - 05

PENSÉE
Cela fait déjà 06 ans que Dieu t'a rappelé à Lui.
MOKTEFI NASSER.
Tu nous as quittés et laissés à jamais, nous, ta femme et tes enfants. Récitons La Fatiha pour le repos de ton âme et demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi. Nul ne pourra jamais combler le vide immense que tu as laissé de par ta bonté, ta sagesse et ta modestie. Tu nous manques beaucoup. Nous ne t'oublierons jamais.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Ta fille Farida



PENSÉE
A tous ceux et celles qui ont connu, aimé et côtoyé
Mr El-Hadj Abderrahim BERRAK Ould EL-BRAG
d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Sa veuve Kika, son fils Zaoui, ses filles, ses gendres, Mr **BOUKERCHE Djamel**, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants **El-Houari - Mohammed - Rayan - Halima - Ritej.**
ALLAH Yarahmak Ya «BA Sidi»



PENSÉE
Mme
DJEMAÏ FARROUDJA
Née
LAMARA MHAMED
27-11-2010 - 27-11-2015.
Tu es toujours dans nos cœurs.
الله یرحمك نانا



PENSÉE
Mr **BENVELLES Abderrezak dit Hadj ABDOU**
Ancien Moudjahid, détenu dans les camps de concentration et les prisons de Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Oran, ancien arbitre international de football, nous a quittés voilà une année le 26/11/2014. En cette douloureuse occasion, Hadja FADELA née ELOUCHDI, sa veuve, prie Dieu de lui accorder Sa Miséricorde et à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.



PENSÉE
Les familles
LABBACI, BAGHDAD, BELHADJ, MEDELICI, KLOUCHE prient tous ceux qui ont connu
LABBACI TAYEB
qui nous a quittés il y a 2 ans, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Repose en paix cher papa.



PENSÉE
A notre cher bien-aimé frère **SIDI RACHID IKKACHE.**
Parti un 27/11/2013 vers l'au-delà. Il n'y a pas un jour qui passe sans que nous pensions à toi, à ta générosité, ta gentillesse, ta droiture, ta franchise, ta loyauté... etc. Tu étais malade et tu ne ménageais aucun effort pour nous rendre visite (SILAT ERRAHIM). Des cœurs meurtris, tu en as laissé et la douleur est toujours intense. Hélas notre père Hadj Larbi et notre mère Hadja Halima KHEMISTI ne sont pas là pour l'apaiser. Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui ont connu ces chers êtres.
Ta famille
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE
A la mémoire de mon cher père **Abdelkader MIA MEFTAH**
Il y a 12 ans que tu nous as quittés. Le temps passe vite et la douleur est toujours là. Le vide que tu as laissé est immense. Tu étais le père exemplaire par ta franchise, ton élégance. Tu es loin de nous mais jamais loin de nos cœurs. Nous prions tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Ton fils Mohamed Hichem



PENSÉE
A ma très chère mère.
Voilà une année que je vis dans mes souvenirs et Hamdoullah j'en ai. Malheureusement je dois m'habituer à cette nouvelle situation loin de toi, de ta tendresse, de ta gentillesse et me rapprocher de toi en faisant de l'aumône et du bien pour toi. Mère, je te pleure mais apaisée car tu as réussi ta mission sur terre.
الله یرحمك ويسكنك الفردوس اللهم آمین



AVIS DE DÉCÈS
Les familles **BORSALI, BERBER, GOURMALA, ZERROUKI**, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de leurs fils **Nabil**, survenu à Paris le 25 novembre.
Les obsèques auront lieu le 27 novembre à Tlemcen, à l'heure du Dhour, Djamaa El-Kebir. Domicile mortuaire : Maison **GOURMALA, Mansourah.**
A Dieu nous appartenons, à Dieu nous retournons.

PENSÉE
A la mémoire de notre cher et regretté **DINEDANE BRAHIM**
qui nous a quittés il y a de cela 3 années à Sidi Bel-Abbès. Les familles **DINEDANE, GHARNATI** et **RAHMOUNI** demandent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis.



CONDOLÉANCES
L'ensemble du personnel de la clinique Er-Rahmane adresse ses sincères condoléances à la famille **FELLA** suite au décès de leur fils, frère et père **Monsieur FELLA Mokhtar**
Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

ENTREPRISE Recrute :
01 Magasinier Qualifié :
- Diplômé dans le domaine.
- Maîtrise parfaite de la langue française.
- Maîtrise parfaite l'outil informatique et logiciel des stocks.
- Résident à Oran.
- Expérience dans le domaine minimum de 03 ans.
- Dégagé service militaire.
10 Opérateurs sur machine plastique :
- Niveau lycéen.
- Résident à Oran.
- Expérience dans le domaine.
- Dégagé service militaire.
Veuillez nous faire parvenir votre CV à l'adresse suivante : **stcvcaoutchouc@yahoo.fr**

reveillon 2016
TURQUIE - EGYPTE MAROC - KUALA LUMPUR
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT AU
041 53.89.23
WWW.LOWCOSTALGERIE.COM
AGENCE DE VOYAGES & DE TOURISME



A VENDRE OU A LOUER POUR UNE LONGUE DUREE DANS LA WILAYA D'ORAN
Unité Complète de lait pasteurisé 5000 litres/heure avec l'Osmoseur (Traitement des Eaux)
Comprenant :
● Un (01) terrain de 3750 m² (deux hangars de 800 m² et un dépôt pour stockage de matière première de 1500 m² +1)
● Cinq (05) véhicules de livraison de 6 Tonnes
● Un (01) groupe électrogène de 250 KWA
● Un (01) Transfo de 250 KWA
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter au
Email : bslkmejd@gmail.com
Tél : 07 82 20 30 11
CURIEUX S'ABSTENIR

MEDECINS
DIPLOMES FRANÇAIS à Oran
Session 1 du 10 au 13 déc
● ALLERGOLOGIE & EFR
● Diabétologie : 29 au 30 janvier
Du 07 au 10 avril :
● Echographie Générale et Obstétricale.
● Echographie Pédiatrique.
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
05 57 51 96 59
WWW.ISSGROUPFRANCE.COM

Importante Entreprise Privée Recrute
● **01 Architecte ou Technicien en Bâtiment**
Conditions :
● Diplôme dans le domaine.
● Expérience minimum 2 ans.
● Maîtrise l'outil Informatique (Excel et Auto-Cad).
● Elaboration (Attachement + Situation).
● Maîtrise de la langue française.
Envoyez votre C.V. avec Photo par email à l'adresse suivante : **macta.building@gmail.com**
L'ENTREPRISE



DEVENEZ EXPERT INTERNATIONAL
E.SI.Fexp

Ordre des Experts Internationaux



Etablissement spécialisé international en formations Expertales

«Etablissement de Conseil, d'Assistance et de Formations» «E.SI.Fexp» sis à Bab Ezzouar Alger

Représentation Ouest : Rue Rahali Larbi N° 5, Cite Petit - Oran

❖ **Devenir expert international**

Est désormais possible grâce à la formation certifiée et validée par l'ordre des experts internationaux à Genève. Elle sera mise en place pour la 2e fois à ORAN et débutera le 19 Décembre 2015.

La finalité de ce cycle de formation qualifiante, sera sanctionnée par votre inscription au tableau de l'Ordre des Experts Internationaux à Genève en qualité d'Expert International confirmé.

❖ **Objectif de la formation**

Cette formation d'Expert International vous placera au-delà des connaissances indispensables pour faire de vous un homme ou une femme de communication et de valeurs à même de maîtriser votre métier et vous accompagner de management interculturel tout en restant à l'écoute.

Les débouchés sont multiples et les secteurs d'activité de l'expert international sont très variés. Tous les secteurs sont concernés et l'expert intervient en fonction de sa propre spécialité. Maîtriser une des 06 langues de l'ONU (Français, Anglais, Arabe, Chinois, Russe et Espagnol) est un atout.

Il pourra intervenir comme conseiller international pour le compte du secteur privé et des grandes entreprises. Il est interviendra comme chef de mission ou directeur de projet de développement.

❖ **Programme formation «Sur 10 mois à raison de 4 jours par mois»**

Le programme de formation renferme : 22 Modules structurés dans les 07 Unités Economiques suivantes :

UE1. Maîtriser l'environnement, UE2. Trouver les missions, UE3. Préparer la mission, UE4. Exécuter la mission, UE5. Maîtriser les missions connexes pouvant être confiées à un expert International, UE6. Apporter des solutions pérennes, UE7. Optimiser son activité.

Une option pour ceux qui le souhaitent : Un déplacement dans les locaux de l'Union européenne à Bruxelles et/ou une visite de l'ONU à Genève peut être envisagé.

❖ **Conditions : Profil souhaité** : Cadre de la fonction publique ou du secteur privé, Etre reconnu comme expert en sa matière, Universitaire et compter au minimum 5 années d'expérience professionnelle, Professionnel comptant au minimum 20 années d'expérience professionnelle.

NB / 1) La validation du dossier par l'Ordre des Experts Internationaux à Genève Suisse.
2) le titre d' "Expert International" sera délivré par l'O.E.I. Suisse après validation de la formation.

Prière de transmettre votre CV par Email

CONTACTS A ORAN :
Mobile : 0560 38 66 00
Email : cecos.formations@gmail.com

Office Public de Maître BENTAMRA Miliani Commissaire Priseur
Rue Dendan Dit Kadi TISSEMSILT Tél Fax: 046/57-41-64 Mobile 0792 53 94 35

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'office public du commissaire priseur porte à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées et verbales de plusieurs lots désigné ci-après le **03/12/2015** à 09h00 à la Maison de la Culture دار الثقافة de Tissemsilt derrière le siège de l'APC.

A la requête de Mr le Président de l'APC de Tissemsilt au parc de la commune Route d'Alger

01 Camion Sonacome K66 00430-290-38 en panne ACG	03 Camion Daihatsu Reforme
02 Bus Sonacome 25L4 (25 Places) 00019-495-38 En panne ACG	04 Bus Sonacome 25L4 25 Places 00068-494-38 En panne ACG

A la Requête de Mr le Directeur de la Ste de Travaux Publics (EPE/ SNTP) de Tissemsilt au parc de la dite Ste située dans la zone industrielle de Sidi Mansour Commune de Khemisti

05 POSTE D'ENROBAGE marque ERMONT Type CM65

- 02 Citerne pour Stockage et réchauffage (40 M³ chacune)
- 0 Sécheur de poussière
- 01 Malaxeur CM65
- 01 Silo à filler
- 01 Trémie de chargement à 04 bacs OPERATIONNEL
- 01 Citerne de stockage de fuel (20 M³)
- Cabine de commande
- CAPACITE DE PRODUCTION 65T/H
- Lot d'Agrégat environ 350 M³ (divers)

06 Véhicule Sumsung année 2005 en panne ACG

07 Véhicule Chevrolet type Optra Année 2005 Accidentée ACG

08 Véhicule FORD type Ranger année 2004 épave ACG

09 04 Citerne de stockage 02 capacité 15000L - 02 capacité 5000L

10 02 Roulotte cabine état moyen+ 02 carcasse de Roulotte

11 Lot de diverses pièces de rechange état neuf (voir liste au bureau du C.P)

12 Lot de pièces de rechange usées + Outillage de chantier (groupe électrogène+ 01 moto pompe+ 01 coupe goudron+ Crics+ Tronçonneuse+ palan à chaîne manuelle+ vibreur béton+ pompes à graisse+ perceuses électrique+ chaîne à ruban+ marteau piqueur+ Arrache+ Station de Graissage+ Batteries et pneumatique usés

CONDITIONS DE VENTE

PRIORITE EST DONNEE AU LOT UNIQUE CONCERNANT
LE MATERIEL APPARTENANT A LA SNTP SOIT DU LOT N° 05 AU LOT N° 12

Vente sans garantie et en l'état. paiement de 21% en espèces à titre de cautionnement non remboursable en cas de désistement. Les soumissions doivent être retirées du bureau du C.P et doivent être obligatoirement timbrée à 20 DA et accompagnées d'une photocopie de la CN ou du PC et remises la veille de la vente au bureau du Commissaire Priseur. Aucune soumission ne sera acceptée après ce délai. Les Adjudicataires sont soumis aux dispositions du décret exécutif 97/33. L'enlèvement se fera une semaine après la vente. Les droits et toutes autres taxes et frais sont à la charge de l'acheteur.

Pour plus de renseignement contactez le C.P **SOHEIB NEWS 0550 40 44 33**



Centre ville « BEL AIR » Oran

Vente logements promotionnels Standing avec parking sous/sols

- Type F4 : 197 m².
- Type F4 : 185 m².
- Type F3 : 153 m².
- Type duplex : 172m².

Tel : 0553 25 86 10

OFFICE PUBLIC Maître : MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem
BT 18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du Public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques Verbales et avec Admission des Soumissions Cachetées du Matériel appartenant à " ONCV " Route du port - MOSTAGANEM :

13/12/2015 à 09 h 30

N°	Désignation	Matricule
Lot 01	Lot de Ferraille	
	Cabine Camion HINO	
	Camion HINO	04637-582-27
	Camion HINO	05534-582-27
	Camion HINO	04623-582-27
	FIAT Fourgon	300-343-27
	FIAT Fourgon	300-106-29
	Camion VOLVO + Moteur	02854-575-27
	Camion AVIA	04620-282-27
	FIORINO	04574-381-27
DACIA Carcasse	3233-379-09	
Lot 02	Tapis Roulant	
	02 Groupes électrogènes PM 5 KWA	
	Raboteuse de Culasse	
	Compresseur à Air	
Lot 03	Tracteur Agricole	0079-697-27
	02 Citerne Agricoles	
Lot 04	Tracteur Agricole	1433-699-27
	02 Citerne Agricoles	
Lot 05	Véhicule KIA	0032-102-27
Lot 06	Camion TB 305	00194-595-27
Lot 07	Camion TB 305	0031-598.31
Lot 08	Camion TB 305	003-595-31

Conditions de vente : - Vente sans garantie.
- Versement 11% non remboursable.
- L'enlèvement sous huitaine.

Le Commissaire-priseur



COMMUNIQUE

FLASH CHEMICALS INDUSTRY Sarl

spécialisée dans la production *hypochlorite de sodium 48°*
(Extrait d'eau de Javel), vous informe du démarrage de son unité sise à Sidi Khouiled **OUARGLA** et ce : début **décembre 2015**.

Pour toute commande ou information vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec nous au:

Téléphone : +213 (0) 660 37 67 08 / +213 (0) 660 36 61 99
E mail : contact@fci-dz.com

F.C.I, votre meilleur choix, toujours!



En partenariat avec

GRUPE **ESG** PARIS

Lance *pour sa rentrée 2015*
Les Formations
Étrangères Diplômantes



Ingénieur

Commercial, Affaires & Sécurité des Réseaux

Informatiques

HIMI Oran s'appuie depuis plusieurs années sur son partenariat avec le groupe ESG PARIS pour offrir des formations qui ouvrent les portes à un **CURSUS : INGENIEUR – MBA.**

12, Cooperative El Bahja Hai Es Salem (ex St Hubert), Oran
0550 94 76 64 - 0560 08 30 98 - 041 24 79 16 - 041 24 79 15
Mail: contact@insim-oran.com - Site Web: www.insim-oran.com

AÏN BESSEM

Profanation de 6 tombes de chouhada

Farid Haddouche

Les services de police de la sûreté de daïra d'Aïn Bessem ont ouvert une enquête, avant-hier, suite au signalement de la profanation avant-hier de 6 tombes au niveau du cimetière des martyrs de la ville. L'empiètement a touché 6 tombes de martyrs et une plaque commémorative sur laquelle étaient inscrits les noms de

11 martyrs de la révolution qui ont été exécutés par l'armée française un jour du 25 juin 1959. Selon des informations, suite à cet acte considéré comme un sacrilège et un délit puni sévèrement par le code pénal, une réunion a été tenue au siège de la daïra d'Aïn Bessem. Cette réunion a regroupé des représentants des enfants de chouhada, des moudjahidine et du bureau de l'organisation de wilaya

des enfants de chouhada, pour prendre les mesures urgentes contre cet acte inconvenant commis par des inconnus. Par ailleurs, il a été décidé également par la même commission d'assurer l'éclairage qui fait défaut au niveau du cimetière profané, de procéder au changement du gardien qui a apparemment failli à son travail et la réparation des dégâts causés aux tombes profanées.

BOUIRA

Les accidents de la route en diminution

Le nombre d'accidents enregistrés durant l'année 2015 a connu une légère baisse dans la wilaya de Bouira par rapport à l'année précédente (2014), selon un bilan présenté par le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya lors d'une conférence de presse. En 2015, la wilaya de Bouira a enregistré un total de 586 accidents, dont 84 mortels, et 478 accidents corporels ayant fait 109 morts, d'après les détails contenus dans le rapport présenté par la

Gendarmerie nationale, précisant qu'en 2014, il y a eu 667 accidents et 131 morts. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et les fausses manœuvres de conduite sont à l'origine de 45% des accidents survenus dans la wilaya de Bouira en 2015, a relevé la Gendarmerie nationale lors de la même conférence de presse. Selon la même source, le grand nombre d'accidents a été signalé notamment au niveau de la pente autoroutière de Djebahia (Bouira)

ainsi que sur les routes nationales N° 8, 18 et 5, considérées comme les points noirs dont souffre la wilaya. D'ailleurs, plusieurs accidents mortels se sont produits sur la pente de Djebahia, où le tronçon autoroutier connaît de sérieuses dégradations dues à des glissements. Le non-respect du code de la route par les automobilistes est aussi l'une des principales causes des accidents de la route, a encore noté la Gendarmerie nationale.

ALGER

Sensibilisation sur le suivi parental des enfants contre l'addiction à Internet

L'importance du suivi parental des enfants pour les protéger contre l'addiction à Internet a été soulignée, mardi à Alger, par les spécialistes, lors d'une journée de sensibilisation sur «l'impact d'Internet sur la scolarité des enfants».

Cette journée organisée au profit des élèves du lycée sportif de Draria (Alger) vise notamment à sensibiliser sur les dangers de l'usage excessif d'Internet et ses conséquences sur le rendement cognitif des élèves, a indiqué Mohamed Tahar Dilmî, président de la Commission de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a souligné à cette occasion que l'usage excessif d'Internet est devenu un phénomène «préoccupant» eu égard aux conséquences de cette addiction sur les comportements des élèves avec leurs parents et au sein de leur environ-

nement scolaire. De son côté, le représentant de la sûreté de wilaya d'Alger a cité les statistiques établies depuis le début de l'année concernant les délits liés à la cybercriminalité. Il s'agit, a-t-il dit, de 85 affaires dont 63 ont été déjà traitées alors que 22 autres sont en cours d'instruction.

Il a précisé que 80% de ces délits concernent les comptes du réseau social «Facebook», notamment l'escroquerie et le chantage auxquels 37 personnes ont été impliquées alors que 26 plaintes ont été rédigées. La rencontre a été marquée également par les interventions des élèves qui se sont enquis auprès des représentants de la sûreté nationale des logiciels de piratage du monde virtuel.

Les représentants de la sûreté nationale ont démontré en termes techniques les dangers liés à l'usage de certains logiciels et les er-

reurs commises par certains. Par ailleurs, des orientations ont été données aux élèves du lycée de Mathématiques de Draria concernant «l'utilisation rationnelle et prudente des réseaux sociaux».

Pour sa part, la psychologue Kechaidi Noura a indiqué qu'une étude (première du genre au niveau national) a été réalisée récemment par des psychologues sur l'addiction des élèves à Internet. L'étude a montré que 33% des élèves ont atteint un degré de dépendance à la toile.

L'étude qui a touché un échantillon d'environ 15.000 élèves des trois cycles d'enseignement a fait ressortir que 82% d'entre eux utilisaient l'Internet à raison de 71% (primaire), 84% (moyen) et 87% (secondaire). L'étude a été réalisée dans cinq communes de la circonscription administrative de Bouzareah et 53 établissements éducatifs et 453 classes.

Journées internationales du film féminin

Les premières «Journées internationales du film féminin» qu'abritera le Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), du 28 au 30 novembre, seront l'occasion de faire connaître l'expérience cinématographique au féminin à travers de nombreux ateliers. La Palestine sera l'invitée d'honneur de la 1ère édition de cette manifestation, a indiqué lundi la chef du département Cinéma à l'Agence algérienne du

rayonnement culturel (AARC), Nabila Rezaïg, dans une conférence de presse. Des courts-métrages récents produits par des réalisatrices algériennes dont Fathma-Zohra Zaamoum et Lamia Brahimi, seront projetés tout le long de cette manifestation de trois jours.

Selon Mme Rezaïg, la formation occupera une place importante durant ces journées auxquelles participent des étudiants de l'Institut na-

tional des métiers de l'audiovisuel, l'Institut de l'audiovisuel de Ouled Fayet et l'École des beaux-arts. Les ateliers mis en place seront animés par des scénaristes et des réalisatrices venues du Liban, de la Syrie, de France, de la Belgique et du Canada. Cette rencontre est organisée par l'AARC à l'initiative d'un groupe de réalisatrices algériennes dont Baya Hachemi et la scénariste Fatima Ouazene.

MILA

Le gaz de ville pour 117 foyers

Cent dix-sept (117) foyers ruraux de la mechta Ghebalous dans la commune de Ferdjioua (Mila) ont été raccordés, mardi après-midi, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a-t-on constaté.

Cette opération a nécessité un investissement public de 11 millions de dinars, selon le directeur de l'énergie, Mohamed-Cherif Braham, qui a souligné l'importance de cette mise en gaz au tout début de la saison hivernale.

Un montage financier mettant à contribution la commune de Ferdjioua et la Société de distribution

de l'électricité et de gaz - Est (SDE) a été opéré pour la concrétisation de cette opération, a révélé le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ferdjioua, Abdelhafid Torchi, précisant que «c'est la première fois qu'une commune participe au financement d'une action de ce genre». Quatre (4) opérations similaires sont en cours dans cette même commune en vue du raccordement «au cours

du premier trimestre 2016» de quelque 1.000 autres familles, selon cet élu. Le taux de couverture en gaz naturel atteindra les 70%, à Mila, d'ici au premier semestre 2016, a souligné le wali, Abderrahmane Madani Fouatih, qui a réitéré la volonté de l'administration locale à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales, notamment en matière de raccordement au gaz naturel.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 safar 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h06	12h35	15h15	17h37	18h59



SOUK AHRAS

Prévention contre les inondations

La nécessité de mettre en place un «système cartographique géré par satellite, capable de déclencher des alertes automatiques» en cas d'imminence de fortes précipitations, a été soulignée, mardi à Souk Ahras, au cours d'une rencontre sur la prévention des risques d'inondations. Un tel système permettrait une «intervention rapide, donc efficace», en cas de calamité de ce type, a souligné le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mohamed-Redha Merbah, lors de cette rencontre tenue au siège de la wilaya et présidée par le wali, Abdelghani Filali. L'officier a insisté sur «l'importance de la formation des intervenants en cas d'inondations», le «renforcement de la coordination

entre les différents acteurs par l'organisation de manœuvres communes» et «la modernisation des moyens d'intervention». Il a également préconisé des mesures coercitives contre les responsables des dommages causés au réseau d'assainissement et aux avaloirs. Le directeur des ressources en eau, Saïd Ramoul, a fait état du lancement, début 2015, de dix (10) projets de protection des villes contre les inondations, engagés pour 1,3 milliard de dinars au profit des agglomérations de Sedrata, Hedda, Aïn Zana, Targuelt, Safel El Ouidène, Khémisa, Mechrouha, Sidi Fredj et Ouilène. Des actions de «réaménagement» et de curage de certains lits d'oueds sont également menées, selon le responsable.

Souk Ahras

Reboisement de 135 hectares de chêne-liège

Une opération de reboisement de 135 hectares en chêne-liège est menée depuis le début de l'année en cours dans la commune de Mechroha (Souk Ahras), a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts. L'opération, intégrée dans le cadre des actions de plantation financées au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), vise la valorisation des forêts de chêne-liège dans cette wilaya qui dispose d'un patrimoine forestier estimé à 88.938 hectares, a précisé la même source. Des travaux portant sur la mise à niveau des forêts de chêne-liège qui constituent une importante ressource économique dans cette région ont déjà été réalisés dans la wilaya de Souk Ahras, donnant lieu, notamment, à l'ouverture de pistes forestières et de tranchées pare-feu, selon les services de la conservation

des forêts. Un total de 1.614 quintaux de chêne-liège avait été produit dans cette wilaya au titre de l'exercice 2015 dans les forêts de Boumezrane, dans la commune d'Aïn Zana, de Fedj Laâmad (Ouled Idriss) et près de la localité d'Ouled Moumene, a-t-on fait savoir, soulignant que l'opération de récolte a permis la création de 100 postes d'emploi temporaires (4 mois) en faveur de la population du monde rural. La wilaya de Souk Ahras avait bénéficié au titre du précédent plan quinquennal (2010-2014) d'un budget d'investissement estimé à 4 milliards de dinars destiné à la réalisation, dans le cadre des programmes de développement du patrimoine forestier, de 24 opérations consistant à reboiser quelque 1.300 hectares et à récupérer des terres affectées par les incendies des dernières années.

TÉBESSA

Des orientations pour les inspecteurs de l'Éducation

Ali Chabana

Faisant suite aux recommandations et orientations de la ministre de l'Éducation nationale, lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tébéssa, une réunion de travail ayant comme objet l'amélioration des conditions de scolarisation vient de se tenir au siège de la direction de l'Éducation en présence des inspecteurs du 1er palier de l'enseignement, au cours de laquelle la directrice de l'Éducation, Haddi Soufi, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil des élèves dans les établissements éducatifs, surtout en appelant à une meilleure prise en charge des enfants scolarisés, aux besoins spécifiques et l'importance que devront accorder les inspecteurs aux élèves des classes préparatoires et leur insertion dans le palier de l'enseignement primaire. D'autre part, la même responsable a évoqué avec les inspecteurs des écoles préparatoires et primaires, le volet de la restaura-

tion scolaire, notamment concernant la réduction du repas froid et son remplacement par un repas chaud, le raccordement des cantines scolaires au réseau du gaz naturel, cette opération se fera en coordination avec les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que les APC, premières concernées dans la gestion des écoles (cantines, transport et chauffage). Le débat s'est par la suite élargi à d'autres sujets, tels les résultats qualitatifs attendus de l'école publique, la santé scolaire et le sport en milieu scolaire. Rappelons que la rentrée scolaire 2015-2016 s'est effectuée avec un effectif total de 161.053 élèves dont 72.524 inscrits dans le cycle primaire et 12.000 dans le préparatoire. Quant à la couverture sanitaire, elle est assurée par 26 unités de soins médicaux. Cependant, des insuffisances persistent dans le secteur de l'Éducation qui, parfois, ont des résonances négatives sur la qualité de l'enseignement escompté.

Les premiers flocons de neige

Les premiers flocons de neige ont fait leur apparition, hier matin, dans plusieurs endroits de la wilaya de Tébéssa, au chef-lieu.

Une neige fondante qui a transformé les artères de la ville en marécages où il était difficile de circuler. Les précipitations ont également affecté les hauteurs, à Doukane et les cols de Gaâga et T'noukla, en allant vers Elma Labiod. La localité de Cheria

a été tôt, mardi dernier, le théâtre de ces intempéries, des pluies abondantes, sitôt suivies de la neige, de même à Bir Mokkadem et Boulhaf Dyr. A vrai dire, c'est l'hiver qui s'annonce précoce cette année, au grand bonheur des fellahs qui n'attendaient que cela pour en faire avec l'opération des labours-semelles, retardée à cause justement du manque de pluie. A. C.

Réalisation d'un Centre anticancéreux au CHU Un chantier qui s'éternise

Abdelkrim Zerzouri

Il a vu passer plusieurs directeurs généraux du CHU Constantine et plusieurs ministres de la Santé, et il fait toujours du surplace. La réalisation d'un Centre anticancéreux, dont la construction dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire Docteur Benbadis a été lancée en 2008, se trouve, 7 ans plus tard, toujours en état de chantier. «Le projet sera réceptionné avant la fin de l'année 2012», assurait l'ex-directeur de la santé, il y a déjà 3 ans de cela, mais le temps lui a apporté un démenti cinglant, car cette nouvelle infrastructure n'a pas encore vu le jour en 2015. Cette nouvelle infrastructure devait permettre «une bien meilleure prise en charge des malades atteints d'un cancer»; hélas, les patients dont le nombre augmente d'année en année, sont restés durant tout ce temps entassés dans les couloirs du service de radiothérapie, situé dans la proximité immédiate du nouveau CAC en construction. A l'époque, les réseaux sociaux n'étaient pas assez développés pour faire le buzz comme cela a été le cas de le dire pour le scandale soulevé par la maternité du CHUC, mais les images des malades allongés dans le couloir ont quand même choqué l'opinion publique, ainsi que l'ex-ministre de la Santé, Amar Tou, lors d'une visite sur les lieux. Des instructions fermes ont été données dans le sillage de cette visite ministérielle pour achever la réalisation du nouveau CAC, mais les choses n'évolueront pas d'un iota. La réalisation du CAC restera en souffrance, et les malades agonisants n'auront pas des lieux autres que les couloirs du service de la radiothérapie pour se reposer. Des proches de malades qui ont soulevé ce problème de la construction du CAC qui s'éternise parlent de «honte» et de «grave préjudice» commis à l'encontre des malades, de leurs proches et de toute la société. Des malades et leurs proches



ous ont avoué que «leur préoccupation essentielle durant ces dernières années était celle de décrocher un rendez-vous pour un traitement en radiothérapie, chose qui a jeté un voile sur cet infrastructure du CAC en chantier, mais il y a des responsables qui étaient payés pour veiller à la bonne marche du chantier et l'achever dans les temps requis, ou même avec un retard acceptable puisqu'on s'est fait à cette mauvaise habitude des retards dans l'exécution des projets, pourquoi alors cela n'a-t-il pas été le cas? A qui doivent-ils rendre compte?». Ajoutant, non sans soupirer, qu'il y aura toujours un Dieu qui leur demandera des comptes à ce sujet». Effectivement, il y a un silence énigmatique des responsables autour de ce scandaleux projet. Où en sont les choses actuellement? Malgré les assurances qui font état d'«une reprise des travaux sur ce

chantier le mois dernier», comme nous l'a indiqué le responsable de la communication, Aziz Kaabouche, il y a lieu de craindre que ces travaux prennent une autre pente difficile à remonter. C'est que le reliquat est franchement lourd, très lourd. A commencer par l'enveloppe financière consacrée à ce projet qui ne pourra jamais garder sa valeur initiale, soit un investissement évalué à 70 milliards, selon des données et des facteurs datant de 2008. Enfin, selon l'affirmation du responsable de la communication, ce futur CAC de 62 lits qui sera doté de tous les équipements nécessaires à son fonctionnement, dont des accélérateurs de dernières générations, «sera réceptionné dans 8 mois». Mieux vaut tard que jamais, car une fois livrée, cette nouvelle infrastructure aura un impact certain sur l'amélioration des conditions d'accueil et de traitement des malades.

Zighoud Youcef

Le CET fonctionnel avant la fin de l'année

Le Centre d'enfouissement technique (CET) implanté au niveau de la daïra de Zighoud Youcef devrait entrer en fonctionnement avant la fin de l'année en cours, nous a affirmé le directeur installé à la tête du projet, Ahmed Boucheloukh.

Alors que d'autres sources estiment que le lancement du Centre pourrait être retardé à cause de l'attente de l'acquisition de nouveaux caissons et surtout du produit «Lixiviat», une poudre indispensable dans le processus du traitement et incinération des déchets pour une meilleure protection de l'environnement. Des contraintes techniques pour-

raient, donc, retarder le lancement de l'activité du CET de Zighoud Youcef.

Pour rappel, la population riveraine s'est opposée à l'implantation de ce projet sur le lieu indiqué, mais les choses semblent se tasser pour le moment.

De sources sûres, on saura à ce propos que certains manifestants, formellement identifiés par des caméras de surveillance lors de la protesta organisée contre l'installation du CET, ont été les premiers à se présenter à l'administration pour déposer leurs dossiers de demande d'un poste de travail. Ainsi, il semble que la création d'emplois que permettrait l'ouverture du CET a beaucoup aidé à

calmer les esprits. Les habitants sont passés, donc, à une autre exigence, celle du recrutement de la main d'œuvre locale. Les responsables seraient bien avisés de prendre en considération ce facteur du recrutement de travailleurs locaux pour éviter tout mécontentement parmi la population riveraine. Et, bien sûr, il faudrait veiller à ce que le fonctionnement du CET respecte les normes réglementaires liées à la protection de l'environnement. Tout l'enjeu du lancement du CET et de sa pérennité repose sur ces deux facteurs, recrutement au niveau local et respect de l'environnement.

A. Z.

Des formations spécifiques de master en génie mécanique à l'université Mentouri

Des formations spécifiques de master dont le programme a été élaboré conjointement avec des entreprises du secteur de la mécanique sont en cours à l'université Mentouri (UMC), a indiqué le Pr. Ahmed Bouchoucha, président de la 2^{ème} Conférence internationale de mécanique, ouverte mercredi à Constantine. S'exprimant devant une assistance nombreuse composée de responsables locaux d'entreprises de l'industrie mécanique, de chercheurs-professeurs et d'ingénieurs formateurs algériens et étrangers représentant le Canada, la France, le Maroc et la Tunisie, le Pr. Bouchoucha a précisé que cette conférence s'inscrit dans le cadre des conventions établies entre l'université et les responsables du secteur en question pour répondre aux exigences et besoins no-

tamment en matière de formation qualitative des cadres du pôle national mécanique par excellence que représente la wilaya de Constantine.

De son côté, le recteur de l'université Mentouri de Constantine, Abdelhamid Djekoun, a mis en exergue l'importance de l'ouverture de l'université sur l'environnement, avant de souligner l'intérêt de la concertation régulière et des échanges soutenus entre les chercheurs universitaires et les industriels pour mettre en lumière les avancées sur des aspects expérimentaux, théoriques et numériques, tout en laissant une place importante aux applications industrielles. Le renforcement des relations entre les universités et de celles-ci avec les partenaires de l'industrie, l'amélioration de la qualité de formation, la résolution de

certaines problématiques posées au sein des différentes entreprises implantées dans la région de Constantine, constituent les principaux objectifs de cette conférence articulée autour de onze thématiques en relation avec le génie mécanique, a précisé, de son côté, le président du comité scientifique de cette rencontre, Smail Benissad. La modélisation et simulation en ingénierie mécanique, la maintenance industrielle, l'aéronautique et la propulsion, la construction et fabrication mécanique, la robotique et la biomécanique, la mécanique énergétique des surfaces, les mécaniques du fluide, les transferts de chaleur et de matière, les énergies renouvelables et l'environnement et les machines thermiques constituent, entre autres, les thèmes de cette rencontre de deux jours.

Micro-entreprises Des réussites, mais des écueils qui persistent

A. El Abci

Pour se rapprocher davantage de jeunes désireux créer une petite entreprise, l'Agence nationale de gestion du microcrédit, antenne de Constantine, organise depuis hier, pour trois jours durant, le Salon des micro-activités au niveau de la maison de la culture Malek-Haddad, avec la participation de plus de 100 exposants.

Selon le chargé de communication de l'agence, M. Benghalia, il s'agit de l'exposition d'exemples vivants de micro-entreprises qui ont réussi et qui ont été créées et financées dans le cadre du dispositif Angem. Le salon se tient sous le slogan «Le microcrédit au service du développement local», et les exposants sont pour la plupart des jeunes universitaires, des stagiaires des centres de formation ou des artisans. «J'invite, poursuivra-t-il, les jeunes diplômés (universitaires, stagiaires au CFPA ou de simples artisans) à venir visiter le salon à la maison de la culture Malek-Haddad, pour constater et voir de visu la réalité du succès de porteurs de projets.

Ainsi, les différents stands ont trait à l'exposition de produits relevant d'activités artisanales ou manuelles, concernant la photo, les activités de transformation du cuir, des pâtes, de l'habillement traditionnel pour femmes, d'instruments de musique traditionnels, de gâteaux et autres confiseries du terroir.

Selon notre interlocuteur, l'agence Angem de Constantine a octroyé 16.691 microcrédits, dont 15.574 pour l'achat de

matières premières et 1.117 projets qui ont nécessité le recours à un financement bancaire et ce, pour un montant global de plus de 74 milliards de centimes. Ces financements par l'agence ont concerné plusieurs secteurs d'activités, dont l'agriculture (avec 615 projets), la petite industrie (9.078), les services (2.816), l'artisanat (1.659), notamment, alors que le nombre d'emplois créés est estimé à 20.124 postes, dira-t-il.

Certains exposants, artisans de leur état, approchés, ont déclaré souffrir surtout du manque de locaux et d'expliquer qu'une fois que le jeune a bénéficié du crédit de l'Angem et des banques, se pose le problème du local pour y vendre les produits, car en acheter ou même en louer coûte les yeux de la tête.

Pour sa part, le président de la chambre des arts et métiers (CAM) de Constantine, Noureddine Ghadhab, questionné sur ce sujet, reconnaît qu'il y a effectivement une liste d'attente de jeunes ambitieux avec de bons projets, qui malheureusement ne fait que s'allonger. Parlant des 100 locaux par commune destinés à aider les porteurs de projets, dont il estimera le nombre à 1.000 unités au niveau de la wilaya, il déplore que seuls 20% de ces derniers sont ouverts et actifs effectivement. «La situation ne peut pas durer ainsi, dira-t-il, et nous escomptons saisir officiellement la wilaya pour trouver une solution à ces locaux qui sont fermés et pratiquement abandonnés depuis 2009 pour certains d'entre eux», conclura-t-il.

Quatre malfaiteurs neutralisés à l'UV 14 et la cité des 490 logements

Quatre présumés de plusieurs méfaits, quatre individus âgés entre 20 et 27 ans, ont été appréhendés ces derniers jours par les services de sécurité de la 1^{ère} sûreté urbaine d'Ali-Mendjeli. C'est lors de rondes menées par les services de sécurité dans la cité des 490 logements et l'UV n° 14 que ces jeunes ont été neutralisés, indique un communiqué des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ajoutant que les policiers trouveront en leur possession quatre épées et une bombe lacrymogène. Après approfondissement des investigations, on découvrira que

les 4 mis en cause étaient impliqués dans plusieurs affaires pénales. Onze affaires pénales, précise encore le communiqué, dont quatre liées aux coups et blessures volontaires, trois liées aux vols avec violence et menace à l'arme blanche, trois autres relevant du port d'armes blanches prohibées et une liée à la destruction de biens d'autrui. Présentés ces deux derniers jours devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Khroub, les quatre présumés coupables des chefs d'inculpation indiqués ont été placés en détention préventive.

A. Z.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

14 safar 1437
El Fedjr 05h52 Dohr 12h21 Assar 15h02 Maghreb 17h24 Icha 18h46



Football - Ligue 1 Le MOB et l'ESS pour chasser le doute

M. Benboua

Deux matches avancés de la treizième journée du championnat de Ligue 1 se joueront demain, MOB-DRBT et ESS-RCA en l'occurrence, alors que le reste du programme est prévu samedi. Ainsi, le Mouloudia de Béjaïa, qui n'a pas convaincu depuis le début de saison et ce, en dépit du retour de l'entraîneur Amrani Abdelkader, tentera cette fois-ci de renouer avec la victoire en accueillant l'impressionnant promu, le DRB Tadjenanet. Si l'on se ré-

fère à l'avantage du terrain, on peut dire que le MOB bénéficie des pronostics, mais sur la qualité du jeu, on ne peut pas nier que le Difaâ de l'entraîneur Boughrara a des arguments à faire valoir, comme l'atteste sa seconde place au classement et qui a récolté sept points en cinq déplacements. C'est dire que la mission des Béjaouis ne sera pas aisée devant un adversaire qui joue sans complexe.

Dans l'autre match, on suivra avec attention la réaction de l'ES Sétif, qui peine toujours à prendre son envol. Pour l'en-

traîneur Alain Geiger, dont c'est la seconde sortie seulement avec l'équipe, la venue du RC Arba représente une belle opportunité pour faire le plein de points et de confiance avant la fin de la phase aller. En tous cas, les Sétifiens, qui occupent le ventre mou du classement, n'auront pas droit à l'erreur, d'autant que leur adversaire du jour n'est autre que la lanterne rouge. Pour rappel, et pour le compte de la mise à jour du calendrier, l'USM Alger a racheté un précieux nul mardi de Béchar face à la JS Saoura, ce qui lui permet de porter son avance à quatre unités par rapport à son dauphin, le DRBT.

Vendredi à 16h00

Béjaïa: MOB DRBT
Sétif: ESS RCA

Ligue 2 Tournants à Béjaïa et Chlef

M. Zeggai

Deux chocs sont au programme de cette treizième journée. Le premier aura lieu samedi à Béjaïa où la JSMB, en plein renouveau, accueillera l'USMBA dans un match à huis clos et dommage pour le spectacle où seront confrontés l'enthousiasme des jeunes Béjaouis et l'expérience des Bel-Abbésiens. La JSMB, qui reste sur trois victoires d'affilée, veut épingler à son tableau de chasse le leader et réduire l'écart à un point. Ce ne sera pas une tâche aisée face à

l'USMBA dont le métier des joueurs lui permettra de bien gérer ce genre de situation. La deuxième affiche se jouera à Chlef entre l'ASO, auteur d'un parcours peu convaincant jusque-là, et le CAB qui pointe à une longueur du leader. Mission très difficile pour les Chélifiens qui entendent exploiter l'avantage du terrain et du public pour rejoindre leur hôte du jour au classement. Ce n'est pas gagné d'avance devant les Batnéens qui possèdent la meilleure défense du groupe.

A Médéa, l'OM, avec l'une des plus faibles attaques du

groupe, risque d'éprouver des difficultés devant les jeunes loups du Paradou AC qui ont une belle opportunité de s'approcher du podium. C'est le cas du MCEE qui rendra visite à l'USMMH sans entraîneur depuis le départ du coach Abbes. Les Eulmis parviendront-ils à tirer profit de la crise interne des Hadjoutis ? Pour sa part, le CABBA devra se méfier du CRBAF, en quête de points pour éviter une relégation qui se profile à l'horizon. Idem pour l'OMA qui n'aura pas une partie de plaisir face à l'A Boussaâda qui reste capable du meilleur comme du pire. Le match ASK-USC s'annonce indécis et important pour les deux formations, en quête de points pour s'éloigner de la zone rouge. Enfin, le MCS, en position de troisième potentiel relégable avec l'OMA et revigoré par le nul face à l'USMBA, est dans l'obligation de battre la JSMS pour éviter l'implosion.

Vendredi à 15h00

Khroub: ASK USC
Méchéria: MCS JSMS
Médéa: OM PAC
Oran (Bouakeul): OMA ABS
Hadjout: USMMH MCEE
Chlef: ASO CAB
B.B.Arreidj (16h00): CABBA CRBAF
Samedi à 15h00
Béjaïa: JSMB USMBA

Division nationale amateurs Est Le MOC et le NRBT de sortie, l'USB aux aguets

M. B.

Plusieurs prétendants se sont relayés sur le fauteuil de leader depuis le début de saison. Cette neuvième journée du championnat dans ce groupe ne devrait pas déroger à la règle, puisque les deux chefs de file, le MOC et le NRBT, se produiront en dehors de leurs bases. En effet, si le MO Constantine pourrait prétendre au moins au partage des points chez l'US Tébesa,

il n'en demeure pas moins que la mission du NRB Téalghma s'annonce plus compliquée sur les terres de l'US Biskra, un redoutable poursuivant, qui ambitionne de reprendre les commandes. C'est dire que ces deux matches seront très suivis et peuvent donc nous réserver des surprises.

Pour ce qui est des autres poursuivants, l'Entente de Collo se rendra à Merouana pour essayer de ne pas retourner bredouille face à une équipe

pe qui n'a pas encore digéré sa rétrogradation de l'antichambre de l'élite. Par ailleurs, la lanterne rouge, l'USM Aïn Beïda, s'efforcera de renouer avec la victoire aux dépens du CR Village Moussa, tandis que le HB Chelghoum Laïd, lui aussi décevant, reçoit Hamra Annaba avec la ferme intention de se refaire une santé. De son côté, l'AS Aïn M'lila qui ne cesse de régresser dangereusement au classement, donnera la réplique au MSP Batna pour essayer de ralentir sa chute, alors que le duel entre l'USM Khenchela et le NC Magra s'annonce ouvert et indécis.

Enfin, il est à noter que la rencontre entre l'USM Annaba et l'ES Guelma a été décalée au mardi 1^{er} décembre.

Vendredi à 15h00

Merouana: ABM EC
Aïn Beïda: USMAB CRVM
Aïn M'lila: ASAM MSPB
Chelghoum Laïd: HBCL Hamra
Tébesa: UST MOC
Khenchela: USMK NCM
Biskra: USB NRBT

Europa League - 5e journée Aujourd'hui (19h00)

Lazio - Dniepropetrovsk (UKR)
Rosenborg (NOR) - Saint-Etienne
Lokomotiv Moscou - Sporting Portugal
Besiktas - Skenderbeu (ALB)
Bâle - Fiorentina
Belenenses - Lech Poznan
Monaco - Anderlecht
Qarabag (AZE) - Tottenham
Schalke 04 - Apoel Nicosie (CYP)
Sparta Prague - Asteras Tripolis (GRE)
AZ Alkmaar (NED) - Partizan Belgrade
Augsbourg - Athletic Bilbao

Celtic Glasgow - Ajax
FC Bruges - Naples
Marseille - Groningue (NED)
Aujourd'hui (17h00)
Rubin Kazan - Sion
Krasnodar (RUS) - Dortmund
Dinamo Minsk (BLR) - Viktoria Plzen (CZE)
Aujourd'hui (21h05)
Molde (NOR) - Fenerbahçe
Liverpool - Bordeaux
PAOK Salonique - Qabala (AZE)
Legia Varsovie - Midtjylland (DEN)
Villarreal - Rapid Vienne
Braga - Slovan Liberec (CZE)

Ligue des champions d'Europe Barcelone et Bayern séduisants



Le FC Barcelone et le Bayern Munich se sont qualifiés pour les 8e de finale de la Ligue des champions en écrasant mardi respectivement la Roma 6-1 et l'Olympiakos 4-0, tandis qu' Arsenal s'est relancé contre le Dinamo Zagreb (3-0). Barca et Bayern rejoignent le Real Madrid, le Zenit Saint-Petersbourg et Manchester City en 8e de finale de la compétition. Dans le groupe E, Barcelone - AS Rome devait être le choc de cette soirée de Ligue des champions. Il a tourné à la démonstration pour un FC Barcelone franchement injouable, vainqueur 6-1 contre la Roma, sur la lancée de son Clasico magistral contre le Real Madrid le week-end précédent. Lionel Messi, muet jusque-là en C1, a inscrit un doublé. C'est dur pour la Roma, qui devra lutter jusqu'au bout pour arracher la deuxième place de ce groupe. Motif de réconfort: le Bayer Leverkusen, qui compte le même nombre de points que les Romains, affronte le monstre barcelonais lors de la dernière journée. Et le nul en fin d'après-midi qui a sanctionné l'autre rencontre du groupe avait qualifié le Barça avant même que le tenant du titre ne fasse son entrée sur la pelouse du Camp Nou. Mikhail Gordeichuk a inscrit le but du club biélorusse BATE Borisov en tout début de match (2e), mais Admir Mehmedi a égalisé pour Leverkusen (68e),

permettant à son équipe d'espérer se qualifier lors de la dernière journée. Dans le groupe F l'alignement des planètes est en marche pour Arsenal. Au bord de l'élimination avant cette 5e journée, les Gunners devaient battre le Dinamo Zagreb et espérer que l'Olympiakos perde dans le même temps à Munich, pour rêver encore à la qualification en huitièmes. C'est fait, grâce à des buts de Mesut Ozil (29e) et Alexis Sanchez (33e). Avec six points, Arsenal revient donc à trois longueurs de l'Olympiakos, qu'il affrontera lors de la dernière journée. Les Gunners sont en outre assurés de la troisième place, qualificative pour l'Europa League, grâce à leur différence particulière contre le Dinamo Zagreb. Dans l'autre opposition, un match nul suffisait à qualifier les deux équipes. Ce n'était pas assez pour le Bayern, qui avait déjà battu l'Olympiakos à l'aller 3-0. Douglas Costa a vite ouvert le score (8e), avant que Robert Lewandowski (16e) et Thomas Müller (20e) n'assomment le club grec, en profitant pour rejoindre Cristiano Ronaldo et Artem Dzyuba en tête du classement des buteurs.

Le Français Kingsley Coman s'est invité à la fête en seconde période, inscrivant son premier but en Ligue des champions (69e).

Dans le groupe G, Chelsea en difficulté en Championnat d'Angleterre, a fait le boulot contre le Maccabi Tel-Aviv, déjà éliminé. Gary Cahill a dû s'y reprendre à

deux reprises sur corner, mais son but a permis à Chelsea de prendre l'avantage, avant que Willian (73e), Oscar (77e) et Zouma (90+1) ne lui donnent de l'ampleur. Après le succès étiqué mais crucial contre Norwich City (1-0) en Première League ce week-end, l'opération redemption des Blues semble bel et bien entamée, même s'il leur faudra encore prendre un point lors de la dernière journée contre Porto. Un nul suffisait au FC Porto, leader avant cette journée, pour valider sa qualification. Mais Andriy Yarmolenko a ouvert la marque sur un pénalty concédé par le Français Giannelli Imbula (35e) et Derlis González permis au Dynamo Kiev de se mettre à l'abri (64e).

Les Ukrainiens, qui comptent désormais huit points (deux de moins que Chelsea et Porto), auront une bonne carte à jouer lors de la dernière journée contre le Maccabi Tel-Aviv, si les deux favoris ne font pas match nul dans l'autre rencontre. Dans le groupe H, un but gag au bout du temps additionnel, et la médiocre campagne européenne lyonnaise a viré au fiasco. Jordan Ferri avait pourtant ouvert le score pour l'OL, mais Milicevic (32e) a vite égalisé sur coup franc.

Amorphes, comme empruntés, les Lyonnais n'ont pas réussi à inscrire un autre but, y compris lors de leurs temps forts en seconde période.

Inter-régions Ouest

CRBH-IRBM, sous le signe du fair-play

Chergui Abdelghani

Pour le compte de la huitième journée du championnat inter-régions groupe Ouest, le stade communal de Hennaya abritera ce vendredi un derby palpitant qui mettra aux prises la formation locale le CRB Hennaya à l'IRB Maghnia. Les Maghnaouis, qui restent sur une série de cinq victoires, deux nuls et sans défaite avec à la clé une qualification aux 32^{èmes} de finale de la coupe d'Algérie, seront en danger à Hennaya où les protégés de Benyahia les attendent de pied ferme.

Ces derniers, après une belle entame du championnat, semblent marquer le pas ces

derniers temps car n'ayant engrangé qu'un seul point sur les neuf possibles durant les trois dernières rencontres du championnat sans oublier l'élimination en coupe d'Algérie. Ce match entre les deux voisins drainera sans nul doute une affluence record du fait qu'il s'agit de deux clubs de la même wilaya qui tenteront de régler une question de suprématie. Les protégés de Kheir Eddine Kherris, qui ne sont qu'à deux points du leader l'USMO, veulent poursuivre leur parcours sans faute jusque-là, bien que leur mission ne sera pas facile face aux voisins Hennaouis en perte de vitesse certes, mais qui sont capables de rebondir. Avec une

attaque qui crache le feu (16 buts marqués en 4 matches), les frontaliers sont capables de ramener un résultat probant qui leur permettra de rester dans le sillage du leader, mais attention à l'excès de confiance. Le plus important dans ce derby, qui n'est pas capital pour les deux formations, est qu'il se déroule dans le pur esprit sportif que ce soit sur le terrain ou dans les gradins, d'autant que les deux clubs entretiennent de très bonnes relations. La balle est dans le camp des joueurs et des supporters des deux camps, car c'est eux qui doivent donner l'exemple. Il reste à souhaiter que l'arbitrage soit à la hauteur de ce derby et que le meilleur gagne.



06.30 Sabah el kheir
09.10 Sayidati
10.00 Bawabet el qods
11.25 El namour el abiyadh
12.30 El moustahlik
13.00 Journal télévisé
13.30 Koul awladi - Feuilleton
15.00 Mahla di achia
16.25 Mouharib el dawama
16.50 Kaifa souniaat
17.30 Fi taani salama
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Tadar tarbah
19.00 Alhan wa chabeb
20.00 Journal télévisé
21.00 Rana hana
22.15 La petite amaqueseuse - Film
00.00 Journal télévisé
00.30 Dafatir el cinema
00.40 Les hors la loi - Film



20.50 Independence Day



Avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum, Harry Connick Jr
Par un après-midi d'été, aux Etats-Unis, les radars du Pentagone détectent la présence d'un vaisseau spatial en route pour la Terre. Peu après, David Levinson, informaticien, intercepte un ordre d'attaque émis par les extraterrestres. Grâce à son ex-épouse Constance, conseillère à la Maison Blanche, il parvient à prévenir le président Thomas J. Whitmore du danger qui menace.



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Iguerbouchene
11.00 Culture club
12.00 Journal en français
12.25 Afrique hebdo
12.50 Massadjid oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.40 Réflexions
14.35 Trésors d'Algérie
15.40 Dessin animé
16.00 ESS/RCA en direct
18.00 Journal en amazigh
18.25 Iguerbouchene
19.00 Journal en français
19.25 Santé mag
20.00 Journal en arabe
20.45 El dhahiya
22.00 Casting final Alhan Wa Chabab
22.50 MOB/DRBT EN différé



20.50 Thalassa



- Le climat, les hommes et la mer
Présenté par Georges Pernoud
En écho à la 21e conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, COP21, à Paris, l'équipe du magazine propose de découvrir les liens qui unissent la météo, les océans et les hommes à travers plusieurs portraits. Baisaran et son fils Kolnirdati font partie des derniers nomades des mers, les Badjaus Laut. Ils se déplacent au rythme des courants de la mer de Célèbes. A Khodovrika, en mer de Barents, Slava vit au rythme des relevés du temps.



JEUDI



20.55 Profilage



Saison 6 - Episode 7
- Résiliences
Avec Patrick Bouchitey, Philippe Bas, Odile Vuillemin, Raphaël Ferret
Alain Petrelle est retrouvé criblé de balles chez lui. Il est transporté à l'hôpital, entre la vie et la mort. A ses côtés gisait le corps de Léo, son fils de 19 ans, également abattu. Ancien de la Criminelle, Alain s'était reconverti dans la sécurité et avait créé une société d'installation de vidéosurveillance et d'alarmes.



20.55 Patron incognito



- Alain Brière (Balladins)
Président des hôtels Balladins, Alain Brière, 59 ans, a décidé de passer une semaine en immersion avec ses employés. Grimé et se faisant appeler Vincent, il commence par rencontrer Yacine, 28 ans, qui l'initie au métier pas toujours facile de réceptionniste de nuit en banlieue parisienne. Puis, en Isère, il passe la journée avec Lydie, aide-hôtesse aimant la polyvalence de sa fonction mais auprès de qui il va connaître des difficultés.



20.55 Des paroles et des actes

Présenté par David Pujadas
Les élections régionales, qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015, sont dans tous les esprits. Dans cette perspective, le journaliste David Pujadas accueille sur le plateau des personnalités politiques issues de toutes les sensibilités, dans le souci du respect du temps de parole. Nathalie Saint-Cricq et François Lenglet révèlent quant à eux les enjeux de ces élections, les premières après le redécoupage des régions de France métropolitaine, qui passent de 22 à treize à compter du 1er janvier 2016.



20.45 Le dahlia noir



Avec Josh Hartnett, Aaron Eckhart, Scarlett Johansson, Hilary Swank
Dans les années 1940, le corps de la starlette Betty Ann Short est retrouvé mutilé et découpé en deux morceaux sur un terrain vague de Los Angeles. La presse s'empare de l'affaire et surnomme la victime le Dahlia noir à cause de sa chevelure de jais. L'enquête est confiée à Dwight Bleichert et Lee Blanchard, qui orientent rapidement leurs recherches vers la puissante famille Linscott, que la victime connaissait.



20.55 Ray Donovan



Saison 3 - Episode 5
- Fifty-fifty
Avec Liev Schreiber, Pooch Hall, Paula Malcomson, Jon Voight
Finney charge Ray de mettre la main sur des informations compromettantes qui pourraient nuire au sénateur local. Mais très vite, Paige se mêle de l'affaire qui se transforme en bras de fer entre le père et la fille. Darryl et Mickey organisent une soirée orgiaque dans la Silicon Valley.



20.45 Gravity



Avec Sandra Bullock, George Clooney
Une navette américaine effectue une mission dans l'espace pour réparer le télescope Hubble. A son bord, se trouvent notamment le docteur Ryan Stone, pour sa première sortie en apesanteur, et l'astronaute Matt Kowalsky. Suite à l'explosion d'un satellite russe, un nuage de débris percute l'engin. Terrifiée, Stone est éjectée dans le vide stellaire. Kowalsky se propulse à sa rescousse et parvient finalement à la rattraper.



VENDREDI



20.55 Stars sous hypnose



Présenté par Arthur Messmer
L'animateur propose une nouvelle fois de passer la soirée en compagnie du célèbre hypnotiseur. Lors de caméras cachées particulièrement originales, Messmer utilise son pouvoir de suggestion pour mettre des personnalités dans des situations improbables. Cette fois, Anggun, Jarry, Ahmed Sylla, Lara Fabian, Jeff Panacloc, Linda Hardy, Anthony Kavanagh et Baptiste Giabiconi ont accepté de se prêter au jeu.



20.55 NCIS



Saison 12 - Episode 18
- La dent du dragon
Avec Mark Harmon, Pauley Perrette, Michael Weatherly, David McCallum
Le NCIS enquête après la découverte du corps d'une jeune femme dans la maison d'un marin qui revient tout juste de mission. Ce dernier n'a jamais vu la victime et n'a pas de nouvelles de son épouse depuis plusieurs jours. Les agents comprennent bientôt que la défunte était une cambrioleuse qui avait déjà été arrêtée pour effraction.



20.55 Les Dames

- Dame de trèfle
Avec Jean-Toussaint Bernard, Thierry Godard, Charley Fouquet
Une jeune femme gît agonisante sous un pont parisien, au milieu d'une mare de sang. Martin et son équipe, dont Jeanette, de retour après son agression, parviennent à identifier la victime. Il s'agit de Camille Veneur, une Française ayant passé plusieurs années au Canada au sein d'une secte, la Factory.



20.45 L'incroyable histoire de Winter le dauphin



Avec Harry Connick Jr, Ashley Judd, Nathan Gamble, Kris Kristofferson
Le jeune Sawyer Nelson, qui vit avec sa mère, Lorraine, en Floride, est en train de jouer sur une plage, quand il assiste au sauvetage d'un dauphin femelle, prise au piège dans un panier à crabes. C'est l'été, et l'adolescent, qui doit suivre des cours de rattrapage, préfère passer du temps au parc aquatique où travaille Clay Haskett, qui s'occupe du dauphin blessé.



20.55 Interstellar



Avec Matthew McConaughey, Jessica Chastain, Michael Caine
Dans un futur relativement proche, la Terre se meurt, frappée par la sécheresse et la famine. Au Texas, Cooper, ancien pilote de la NASA, veuf, tente de s'occuper dignement de ses enfants. Après une tempête de sable, il découvre, au sol, des traces de poussières qui semblent indiquer des coordonnées géographiques en langage binaire.



20.45 A l'aube du sixième jour



Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Robert Duvall
En 2030, le clonage des animaux domestiques est devenu légal mais pas celui des êtres humains. Pourtant, un soir, en rentrant chez lui, Adam Gibson découvre avec surprise qu'un double de lui est en train de souffler les bougies de son gâteau d'anniversaire, entouré de sa famille. Adam Gibson est bientôt poursuivi par trois tueurs à la solde de l'impitoyable Michael Drucker, un magnat riche.

Les monarchies du Golfe commencent à se serrer la ceinture



Confrontées à la baisse des revenus pétroliers, les monarchies arabes du Golfe commencent à réduire les dépenses et à stimuler les revenus hors pétrole, mais des analystes estiment qu'elles devraient agir davantage pour juguler les déficits. Après plus d'une décennie d'excédents grâce au niveau élevé des prix du brut, le déficit budgétaire cumulé des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) devrait atteindre 180 milliards de dollars en 2015 et cette tendance devrait se poursuivre. « Nous pensons que les prix du pétrole vont se maintenir à leur niveau actuel pendant des années », a estimé Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), lors d'une récente visite au Qatar. Selon elle, les pays du CCG devraient réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole dont ils tirent 90% de leurs revenus. L'Arabie saoudite, Bahreïn et Oman ont fini 2014 dans le rouge pour la première fois depuis la crise financière de 2009. L'ampleur du problème est beaucoup plus grande cette fois parce que les subventions et les salaires ont énormément augmenté ces dernières années jusqu'à atteindre 90% des dépenses courantes, estime M. R. Raghu du centre d'études Kuwait Financial Center.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La Russie "ne fera pas la guerre" à la Turquie malgré une "provocation planifiée"

La Russie "ne fera pas la guerre" à la Turquie malgré le crash d'un avion de guerre russe, abattu près de la frontière syrienne par l'armée turque, que Moscou considère comme une "provocation planifiée", a déclaré mercredi le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. "Nous avons de sérieux doutes sur le fait qu'il s'agisse d'un acte spontané, cela ressemble beaucoup à une provocation planifiée", a-t-il estimé lors d'une conférence de presse. Cependant, "nous ne ferons pas la guerre à la Turquie, nos relations avec le peuple turc n'ont pas changé", a affirmé M. Lavrov, peu après que le président turc Recep Tayyip Erdogan eut déclaré que son pays n'a "absolument aucune intention de provoquer une escalade après cette affaire". Le ministre russe des Affaires étrangères a également annoncé avoir discuté "environ une heure" avec son homologue



turc, Mevlut Cavusoglu. "Cette attaque est totalement inacceptable", a déclaré M. Lavrov, ajoutant que Moscou allait "sérieusement réévaluer" les relations entre les deux pays. L'un des deux pilotes, qui ont pu

s'éjecter avant le crash, a été tué par des rebelles syriens avant de toucher le sol, selon Moscou. Le second a pu être ramené à sa base au terme d'une opération menée par les forces syriennes et des troupes russes.

Prison avec sursis pour un imam en France

Un imam salafiste, qui a été le mentor présumé de plusieurs djihadistes français, a été condamné mercredi à six mois de prison avec sursis au lendemain de son interpellation dans le sud-ouest de la France pour détention illégale d'arme à feu. Le tribunal de Foix a assorti son jugement, rendu en comparution immédiate, de deux ans de mise à l'épreuve. Durant cette période, l'homme,

Olivier Corel, un Français d'origine syrienne âgé de 69 ans, devra notamment solliciter l'autorisation d'un juge pour tout déplacement à l'étranger.

Une interdiction totale de détenir des armes lui est également imposée pour cinq ans. La procureure avait requis contre Olivier Corel une peine d'un an de prison avec sursis. Son avocat a pour sa part dénoncé le contexte de l'audience,

moins de deux semaines après les attentats qui ont fait 130 morts et 350 blessés le 13 novembre à Paris. "On a l'impression qu'il fallait coûte que coûte quelque chose contre Olivier Corel", a-t-elle dit.

L'arme du prévenu, un fusil de chasse en vente libre mais soumis à enregistrement, avait été saisie jeudi lors d'une perquisition à son domicile à Artigat, dans l'Ariège.

Berlin veut envoyer 650 soldats au Mali



Le gouvernement allemand veut envoyer jusqu'à 650 soldats au Mali, a annoncé mercredi la ministre de la Défense Ursula von der Leyen mercredi, afin de soulager la France engagée en Syrie contre Daech. « Nous voulons et devons être aux côtés de la France et tout faire pour aider dans cette situation difficile », a déclaré Mme von der Leyen, après avoir évoqué les attentats à Paris au cours d'une réunion de la commission de défense de la chambre basse du Parlement. L'Allemagne va soumettre sous peu un nouveau mandat au Bundestag portant

sur une force de 650 soldats pour appuyer la mission de l'ONU au Mali (Minusma), destinée à favoriser la mise en œuvre d'un accord de paix entre le gouvernement malien et les rebelles du nord du pays. Il s'agit principalement de prêter main forte aux Casques bleus, dont quelque 600 soldats néerlandais, en matière de logistique et de formation, a précisé Mme Von der Leyen. L'Allemagne, dont le mandat actuel prévoit un plafond de 150 soldats auprès de la Minusma, n'en a pour l'heure déployé que dix dans le nord du Mali.

Pluies et inondations au Qatar et en Arabie saoudite



De fortes précipitations se sont abattues sur le Qatar et l'Arabie saoudite, inondant des routes et provoquant la fermeture d'écoles et même de l'ambassade des Etats-Unis mercredi à Doha. Les inondations les plus spectaculaires se sont produites dans le royaume saoudien, mais une pluie incessante durant la nuit a aussi rendu de nombreuses routes impraticables dans le petit émirat du Qatar. De fortes précipitations - jusqu'à 80 mm selon les services météorologiques - se sont abattues sur la région de l'aéroport international Hamad, près de la capitale Doha, mais n'ont pas interrompu le trafic aérien. Il a plu en quelques heures plus que pendant toute une année au Qatar, la moyenne annuelle étant de 74 mm, selon la Banque mondiale. En Arabie saoudite, la capitale Ryad a subi mercredi, pour la deuxième journée consécutive, de fortes précipitations, avec des rues totalement inondées et des automobilistes abandonnant leurs véhicules endommagés par les eaux.

Environ dix voitures ont été engouties sous deux mètres d'eau sous un pont autoroutier dans le district de Labban, dans l'ouest de Ryad, selon un photographe de l'AFP.

2015 pourrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée



2015 pourrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée et la température moyenne en surface pourrait passer le seuil symbolique des 1°C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle (1880-1899), indique mercredi un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). La tendance qui se dessine pour 2015 laisse supposer que cette année sera très probablement la plus chaude jamais constatée, déclare l'agence basée à Genève. Et la température moyenne à la surface du globe franchira sans doute le seuil symbolique que signifie un réchauffement de 1 degré Celsius par rapport à l'époque préindustrielle, ajoute l'OMM. Dans son rapport diffusé à une semaine de la conférence sur le climat COP21 à Paris, l'OMM indique également que les années 2011 à 2015 représentent la période de cinq ans la plus chaude jamais enregistrée, de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes - en particulier les vagues de chaleur - étant influencés par le changement climatique.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

TUNISIE, ENTRE PEUR ET ABANDON

L'avion de chasse russe abattu en Turquie a fait la une hier de la presse internationale, TV au premier rang, alors que les politiques se perdaient en conjectures sur cet incident. L'attentat terroriste de Tunis, lui, a été zappé. Rien, aucun mouvement de soutien, encore moins des débats passionnés sur les plateaux TV. Juste quelques flashes TV rapides.

La Tunisie ne suscite pas de réactions, ni de compassion. Ne cristallise pas non plus la colère, ni à Paris, ni à Berlin, ni à Londres ou Moscou. Et encore moins à Tel-Aviv ou Washington. La Tunisie est un petit pays au nord de l'Afrique, dans le Maghreb, près de la Libye, avec une frontière avec l'Algérie. Avec un tout petit PIB, une croissance économique de moins de deux points et des IDE modestes après la révolution de Jasmin. Non, elle n'a pas les ingrédients géopolitiques pour qu'elle s'attire la compassion et les pleurnicheries du monde occidental après l'attentat terroriste qui avait ciblé mardi à Tunis un bus des membres de la garde présidentielle. Après

ceux terribles du Bardo et Sousse, 60 morts. La terrible épreuve des Tunisiens, ils la subiront tous seuls. D'autant que cette fois-ci, il n'y a eu que des Tunisiens parmi les victimes, pas d'Anglais, ni de Français et d'Australiens. On peut fermer la porte. De l'autre côté de la Méditerranée, les Français et les Belges sont entrés en transe, dans une sorte de paranoïa et de chasse aux terroristes. C'est tout juste si les Belges ne sont pas rentés chez eux, et attendre la fin de la tempête, alors qu'en France et dans le reste de l'Europe, des lois sont en train d'être changées, les protocoles de sécurité modifiés et les musulmans épiés.

Avec la Tunisie, aucune solidarité, aucune offre d'aide n'a été enregistrée auprès des Européens après cette autre agression terroriste contre un pays aux faibles moyens fi-

nanciers, industriels, technologiques pour réamorcer sa croissance économique. C'est comme si Daech, Aqmi ou toute autre entité terroriste s'acharnaient contre les Tunisiens, qui étaient hier des amis des Européens, qui les ont aujourd'hui abandonnés à leur triste sort. Fatalité ? Non, juste la réalité crue, réelle, vraie de la realpolitik des Européens qui montrent aujourd'hui qu'ils ne se sont jamais souciés de la sécurité et encore moins de l'avenir de ceux qu'ils appelaient à aller guerroyer en Syrie, en Irak, au nom de la démocratie, du primat de la liberté sur la tyrannie.

Maintenant que le léviathan, peu importe son nom, Daech, Aqmi, a été réveillé par l'incoscience et la légèreté des hommes politiques occidentaux, ils se débinent tous, abandonnent leurs anciens alliés et se calefont chez eux. Car l'attentat de l'avenue Mohamed V de Tunis a démontré fort opportunément que les Européens ont toujours abordé la menace terroriste sous le prisme de leur propre sécurité. Qui aidera les Tunisiens à se relever ?